

Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Audit financier de la Région

Avril 2016 – Rapport final



Building a better
working world

Contexte et objectifs de la mission

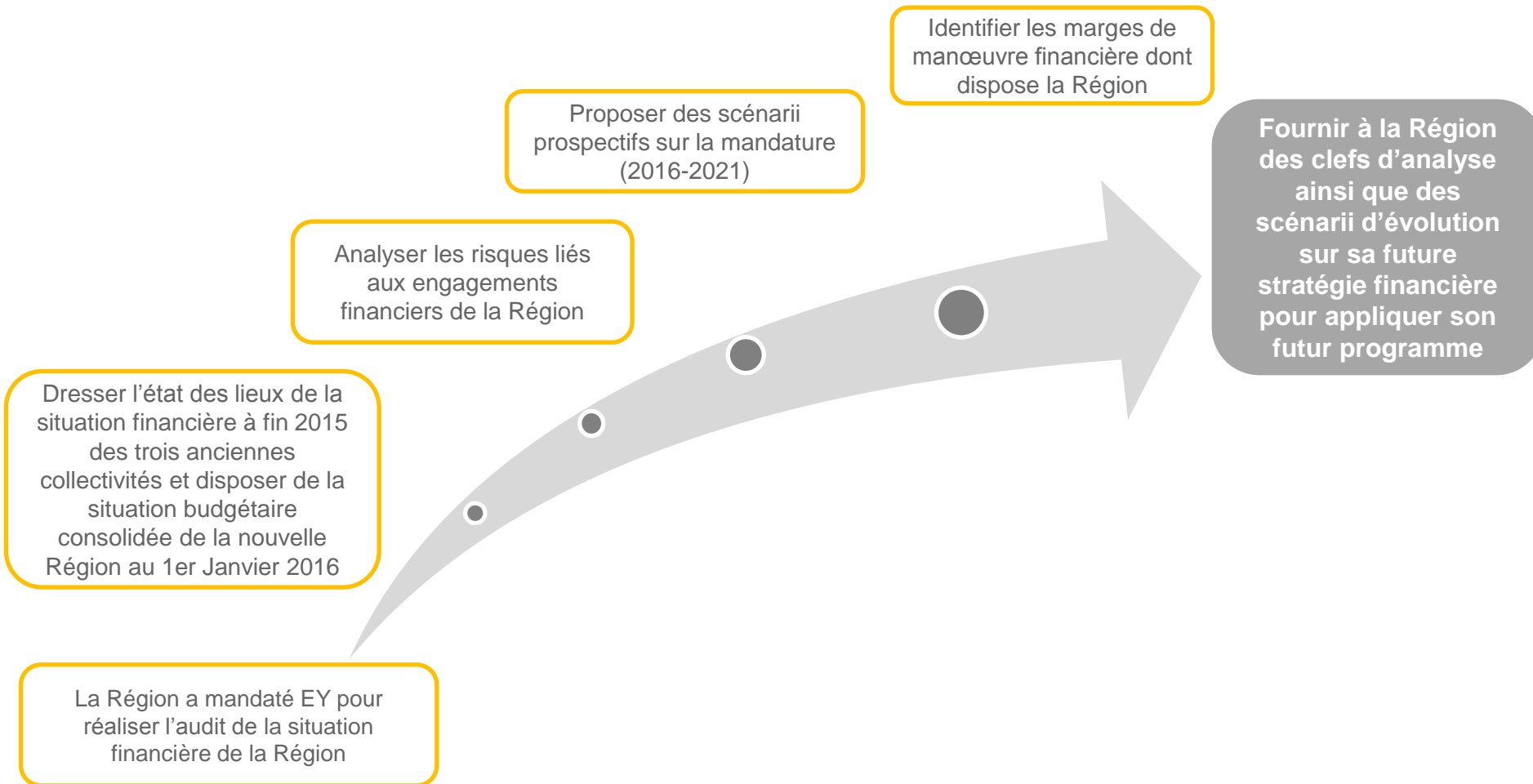
- ▶ L'objectif général de la mission tel qu'il ressort de l'AE valant CCP était de procéder à:
 - ▶ Une analyse financière des trois anciennes régions;
 - ▶ Une analyse de la situation financière de la nouvelle région.

Méthodologie

- ▶ Afin d'apporter un éclairage complémentaire à l'analyse et de mettre en perspective la structuration actuelle de la Région sur certains sujets, l'analyse rétrospective a été complétée d'un benchmark avec les autres Régions métropolitaines.

Limites de nos travaux

- ▶ Nos travaux dans le cadre de cette mission ne constituent pas un audit selon les normes professionnelles définies par le H3C, la CNCC ou l'Ordre des Experts Comptables. Ainsi, ils ne peuvent être interprétés comme constituant une certification des informations financières (y compris des informations prévisionnelles), de gestion et/ou du contrôle interne dont nous avons eu connaissance.
- ▶ Nos travaux ont été réalisés conformément au cahier des charges émis par la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes dont les principales dispositions sont mentionnées ci-dessus. Ils s'appuient sur:
 - ▶ La collecte des documents nécessaires à nos travaux, en fonction de leur disponibilité au sein de la Collectivité;
 - ▶ Des entretiens réalisés avec les interlocuteurs désignés par l'organisme, ayant permis de collecter des éléments d'information déclaratifs.
- ▶ Compte tenu de cette méthode et du délai de réalisation de la mission, nos travaux ne constituent pas une analyse exhaustive de la gestion de la Collectivité sur la période analysée.



Le présent document s'inscrit dans le cadre de la mission d'audit financier de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

► Cet audit flash prévoit:

- Une analyse financière rétrospective pour apprécier l'évolution des comptes des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes et disposer d'une vision consolidée de la situation financière au 1er Janvier 2016;
- Une prospective financière permettant notamment d'identifier des marges de manœuvre.

Ce rapport comprend 3 parties précédées de remarques méthodologiques:

1. Synthèse des principaux constats de l'analyse financière rétrospective Page 9
2. Analyse financière rétrospective (2013-2015) et analyse des engagements financiers de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes Page 25
3. Analyse financière prospective (2016-2020) Page 118

0 Remarques méthodologiques

- ▶ **L'objectif de l'analyse financière rétrospective est d'apprécier l'évolution des comptes des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes sur la période 2013-2015 et de disposer d'une vision consolidée de la situation financière au 1^{er} Janvier 2016 de la nouvelle Région.**

- ▶ L'analyse financière rétrospective a été menée sur la base d'entretiens et d'une revue documentaire des éléments suivants:
 - ▶ Comptes Administratifs et annexes 2012 à 2014;
 - ▶ Comptes de gestion 2012 à 2014;
 - ▶ BP2015, CA 2015 et CG prévisionnels 2015;
 - ▶ Etats fiscaux et fiches DGF de 2012 à 2015;
 - ▶ Rapports de la Chambre Régionale des Comptes;
 - ▶ Rapports de Standard & Poor's;
 - ▶ Etat et profil d'extinction de la dette existante;
 - ▶ Bilans sociaux depuis 2012.

- ▶ Nos travaux dans le cadre de cette mission ne constituent pas un audit selon les normes professionnelles définies par le H3C, la CNCC ou l'Ordre des Experts Comptables. Ainsi, ils ne peuvent être interprétés comme constituant une certification des informations financières (y compris des informations prévisionnelles), de gestion et/ou du contrôle interne dont nous avons eu connaissance. Compte tenu de cette méthode et du délai de réalisation de la mission, nos travaux ne constituent pas une analyse exhaustive de la gestion de la Collectivité sur la période analysée.

0 Remarques méthodologiques

- ▶ L'analyse rétrospective a été réalisée essentiellement sur la base des budgets principaux, compte tenu des faibles enjeux financiers des budgets annexes.
 - ▶ Les budgets annexes « photovoltaïques » de la Région Limousin et les budgets annexes « cinéma » et « innovation » de la Région Poitou-Charentes sont très faibles par rapport aux budgets principaux;
 - ▶ Le budget annexe relatif aux fonds européens de la Région Poitou-Charentes a été réintégré afin de disposer d'un périmètre comparable sur l'ensemble des trois Régions.
- ▶ L'analyse rétrospective a été effectuée sur les mouvements réels présentés dans les comptes administratifs.
- ▶ Les montants d'emprunts souscrits et remboursés ont été retraités des éléments suivants:
 - ▶ Compte 16449 « Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie »;
 - ▶ Compte 16451 « Remboursements temporaires sur emprunts ».
- ▶ Les données relatives au CA 2015 prévisionnel sont basées sur les CA transmis par les services des trois anciennes Régions.

0 Remarques méthodologiques

- ▶ Les soldes intermédiaires de gestion utilisés dans les analyses sont les suivants:

Épargne de gestion : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel). Ce ratio mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante.

Épargne brute : épargne de gestion déduite des frais financiers et du résultat exceptionnel (charges et produits exceptionnels) de l'exercice. Elle permet de mesurer la capacité de la section de fonctionnement à dégager de l'excédent et donc à financer la section d'investissement.

Épargne nette : épargne brute après déduction des remboursements de la dette. Elle mesure l'épargne disponible après financements des remboursements de la dette.

Capacité de désendettement : ratio entre l'épargne brute et l'encours de la dette. Elle mesure la durée théorique de remboursement de la dette en nombre d'année au regard de l'épargne existante.

0 Remarques méthodologiques

- ▶ L'analyse rétrospective a été complétée par des comparaisons avec les autres Régions*, afin d'apporter un éclairage et mettre en perspective la spécificité de la nouvelle Région.
 - ▶ L'analyse comparative a été menée sur le niveau de recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement, ainsi que les principaux ratios financiers (encours de dette).
- ▶ La comparaison a été effectuée à partir des données DGCL (CA 2014).
- ▶ Toutes les moyennes données sont des moyennes pondérées par habitant.

Les résultats de l'analyse comparative jalonnent le présent document afin d'apporter les éléments de comparaison nécessaires tout au long de l'analyse rétrospective.

Régions (source: INSEE)	Superficie en milliers de km ²	Population en habitants (2013, Insee)	PIB 2013 en M€
Alsace	8	1 868 183	54 912
Aquitaine	41	3 316 889	93 383
Auvergne	26	1 357 668	35 191
Bourgogne	32	1 642 687	43 807
Bretagne	27	3 258 707	86 934
Centre-Val de Loire	39	2 570 548	68 874
Champagne-Ardenne	26	1 339 008	36 985
Franche-Comté	16	1 177 096	27 997
Languedoc-Roussillon	27	2 729 721	66 858
Limousin	17	737 509	17 680
Lorraine	24	2 345 197	56 388
Midi-Pyrénées	45	2 954 157	85 587
Nord-Pas-de-Calais	12	4 060 741	104 410
Basse-Normandie	18	1 478 712	37 944
Haute-Normandie	12	1 849 652	51 728
Pays-de-la-Loire	32	3 660 852	105 260
Picardie	19	1 927 142	46 497
Poitou-Charentes	21	1 789 779	47 010
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	31	4 953 675	152 129
Rhône-Alpes	44	6 399 927	205 834

* Hors DOM, Corse et Ile de France.

- ▶ **Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) consolidés des trois Régions présentent des ratios financiers performants, bien qu'en légère dégradation entre 2013 et 2015.**
 - ▶ Les SIG consolidés des trois Régions figurent parmi les meilleurs de France.
 - ▶ Entre 2013 et 2015, l'épargne de gestion s'est dégradée de -17% et la capacité de désendettement passe de 2,3 ans en 2013 à 4 ans en 2015 (4,5 années prenant en compte les crédits-bails de la Région Poitou-Charentes).
 - ▶ La situation consolidée des trois Régions souligne une progression des dépenses de fonctionnement et d'investissement dans un contexte de baisse des recettes, notamment des dotations de l'Etat (DGF).
 - ▶ La nouvelle Région devra prendre les mesures nécessaires pour maîtriser cette dégradation: l'effet-ciseau entre les dépenses et les recettes de fonctionnement ne pourra se poursuivre sans que les ratios n'atteignent des seuils critiques.
- ▶ Cette performance globale masque des hétérogénéités qui reflètent des stratégies politiques, financières et budgétaires différentes entre les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Mouvements réels en Euros	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution sur la période
Recettes réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel*)	1 976 312 556	1 946 931 176	1 950 609 252	-1%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel*)	1 456 918 989	1 496 355 399	1 521 725 507	4%
Epargne de gestion	519 393 567	450 575 777	428 883 745	-17%
Taux épargne de gestion (épargne de gestion / RRF)	26%	23%	22%	
Résultat financier	-35 322 294	-38 337 143	-49 040 487	39%
Résultat exceptionnel	12 780 225	18 504 986	469 543	-96%
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	496 851 499	430 743 620	380 312 801	-23%
Taux épargne brute (CAF / RRF)	25%	22%	19%	
Amortissement du capital de la dette	107 701 186	84 206 973	107 660 688	0%
Epargne nette	389 150 313	346 536 647	272 652 113	-30%
Taux d'épargne net (CAF nette / RRF)	20%	18%	14%	
Recettes d'investissement hors emprunt	149 216 633	151 522 473	163 356 449	9%
Dépenses d'investissement hors rembt emprunt	750 758 028	774 816 107	773 956 011	3%
Emprunt souscrit	205 000 000	260 940 948	324 350 000	58%
Encours de la dette	1 133 799 883	1 310 533 859	1 527 223 171	35%
Capacité de désendettement (en année)	2,3	3,0	4,0	

Retraitement des comptes administratifs pour disposer d'une vision financière des engagements de la Région :

<i>Encours de la dette retraité (incluant les crédits-bails)</i>	<i>1 245 391 816</i>	<i>1 421 398 854</i>	<i>1 709 517 026</i>	<i>37%</i>
<i>Crédits-bails</i>	<i>111 591 932</i>	<i>110 864 995</i>	<i>182 293 855</i>	<i>63%</i>
<i>Capacité de désendettement intégrant crédits-bails (en année)</i>	<i>2,5</i>	<i>3,3</i>	<i>4,5</i>	

Des dotations et reprises de provisions ont affecté les différents exercices. En 2015, le retraitement de ces opérations induit une baisse des recettes réelles de fonctionnement de l'ensemble consolidé de 21,8 M€.

NB : Les données des SIG correspondent à celles des CA 2015 des trois Régions retraités des fonds FEADER en recettes et en dépenses.

*Les recettes et dépenses réelles de fonctionnement n'incluent pas les produits et charges financiers et exceptionnels.

- ▶ **Les ratios financiers de la Région Aquitaine sont performants. L'épargne de gestion s'est maintenue entre 2013 et 2015 et la capacité de désendettement est de 2,5 ans en 2015:**
 - ▶ La Région est parvenue à maintenir son niveau d'épargne sur la période 2013-2015, malgré la baisse de la DGF.
 - ▶ Les dépenses d'investissement ont progressé de +2% (hors emprunt et dépenses du FEADER) sur la période 2013-2015.
 - ▶ La Région Aquitaine a été en mesure de financer une partie de ses investissements par autofinancement et ainsi ne pas augmenter le recours à l'emprunt (niveau moyen de 165 M€ par an).
 - ▶ La dette s'est accrue entre 2013 et 2015, passant de 558,6 M€ en 2013 à 796 M€ en 2015, sans pour autant dégrader la capacité de désendettement.
 - ▶ La hausse des dépenses d'investissement explique l'accroissement de l'encours de la dette (100 M€ supplémentaires par an d'encours de dette), qui reste cependant à un montant raisonnable au regard de la capacité financière de la Région;
 - ▶ La capacité de désendettement de la Région Aquitaine a augmenté sur la période passant de 1,7 année en 2013 à 2,5 années 2015, mais reste en deçà du plafond fixé par la Région (4,5 années).

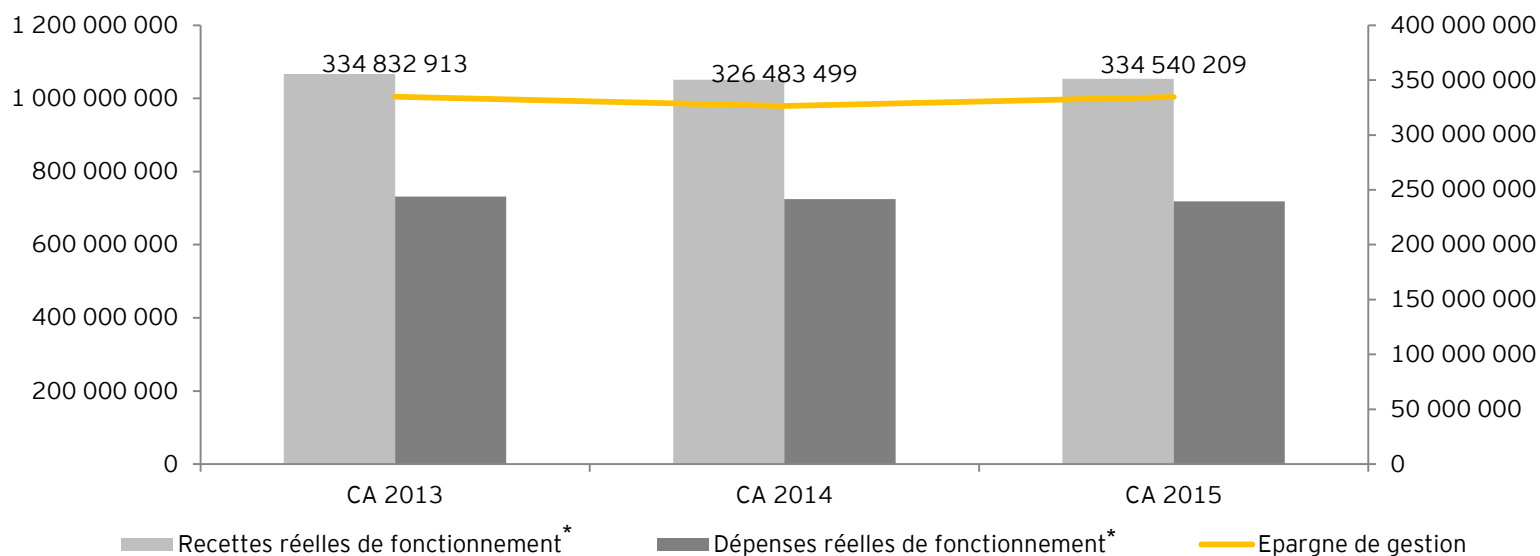
Mouvements réels en Euros	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution sur la période
Recettes réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel*)	1 066 864 983	1 051 032 578	1 053 239 293	-1%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel*)	732 032 070	724 549 079	718 699 084	-2%
Epargne de gestion	334 832 913	326 483 499	334 540 209	0%
Taux épargne de gestion (épargne de gestion / RRF)	31%	31%	32%	
Résultat financier	-13 073 567	-15 845 252	-17 337 824	33%
Résultat exceptionnel	7 883 920	18 677 530	2 193 752	-72%
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	329 643 265	329 315 777	319 396 136	-3%
Taux épargne brute (CAF / RRF)	31%	31%	30%	
Epargne nette	265 227 386	295 217 684	261 389 662	-1%
Taux d'épargne net (CAF nette / RRF)	25%	28%	25%	
Recettes d'investissement hors emprunt	88 679 370	91 674 572	94 753 800	7%
Dépenses d'investissement hors reebt emprunt	524 400 532	544 290 269	533 368 418	2%
Emprunt souscrit	165 000 000	160 000 000	170 000 000	3%
Encours de la dette	558 653 392	684 555 299	796 548 824	43%
Capacité de désendettement (en année)	1,7	2,1	2,5	

Des dotations et reprises de provisions ont affecté les différents exercices. En 2015, le retraitement de ces opérations induit une baisse des recettes réelles de fonctionnement de la Région de 7,3 M€.

NB : *Les recettes et dépenses réelles de fonctionnement n'incluent pas les produits et charges financiers et exceptionnels. Les fonds FEADER ont été retraités en fonctionnement et en investissement.

- ▶ Entre 2013 et 2015, la Région Aquitaine est parvenue à maintenir son niveau d'épargne de gestion dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.
- ▶ La note « AA/Négative/A-1 » donnée par Standard & Poor's en Octobre 2014 a été maintenue en Juin 2015.
 - ▶ La note est cependant dégradée par rapport à 2013 « AA/Stable/A-1 » du fait de la dégradation de la note de l'Etat français: le 12 Octobre 2014, S&P a dégradé de « stable » à « négative » la perspective du pays.
- ▶ Cette notation témoigne de la solidité de la stratégie budgétaire et financière de la Région dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.

Evolution de la section de fonctionnement de la Région Aquitaine (en euros)



*: hors charges et produits financiers et exceptionnels.

- ▶ **La solvabilité financière de la Région Limousin s'est dégradée entre 2013 et 2015**, du fait de:
 - ▶ La progression des dépenses de fonctionnement dans un contexte de diminution des recettes (baisse de la DGF), créant ainsi un « effet-ciseau » en section de fonctionnement (progression plus forte des dépenses que des recettes);
 - ▶ Les niveaux d'épargne de la Région ont été fortement diminués en 2015 du fait d'une pénalité de remboursement anticipé d'emprunt: retraitée de cette pénalité, l'épargne brute aurait été de 11% et l'épargne nette de 6% en 2015.
 - ▶ Une dynamique des dépenses d'investissement (+19% hors fonds FEADER sur la période).
 - ▶ Sous l'effet de la baisse de son autofinancement net et de l'accroissement des investissements, la Région Limousin a dû mobiliser son fonds de roulement, notamment en 2014, permettant ainsi d'amortir la baisse de sa capacité d'autofinancement net et de recourir de manière moins importante à l'emprunt.
 - ▶ La capacité de désendettement de la Région Limousin a augmenté sur la période passant de 4,1 années en 2013 à 9,2 années en 2015.
 - ▶ En 2015, la pénalité de remboursement anticipé d'emprunt a occasionné une charge financière exceptionnelle de 10,3 M€ pesant sur l'épargne brute et donc sur la capacité de désendettement. Retraitée de cette pénalité, la capacité de désendettement de la Région en 2015 s'élèverait à 6,8 années.

Mouvements réels en Euros	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution sur la période
Recettes réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel*)	358 147 913	356 657 213	354 340 207	-1%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel*)	287 361 532	305 268 452	303 814 861	6%
Epargne de gestion	70 786 382	51 388 761	50 525 347	-29%
Taux épargne de gestion (épargne de gestion / RRF)	20%	14%	14%	
Résultat financier	-9 584 833	-9 544 102	-19 790 324	106%
Résultat exceptionnel	-1 226 257	-81 808	-1 142 176	-7%
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	59 975 292	41 762 851	29 592 846	-51%
Taux épargne brute (CAF / RRF)	17%	12%	8%	
Amortissement du capital de la dette	15 442 894	18 708 136	18 619 608	21%
Epargne nette	44 532 398	23 054 715	10 973 238	-75%
Taux d'épargne net (CAF nette / RRF)	12%	6%	3%	
Recettes d'investissement hors emprunt	23 183 952	23 866 321	26 473 132	14%
Dépenses d'investissement hors rembt emprunt	85 189 273	93 314 881	101 379 458	19%
Emprunt souscrit**	10 000 000	20 000 000	45 350 000	
Encours de la dette	245 042 612	246 334 476	273 064 868	11%
Capacité de désendettement (en année)	4,1	5,9	9,2	

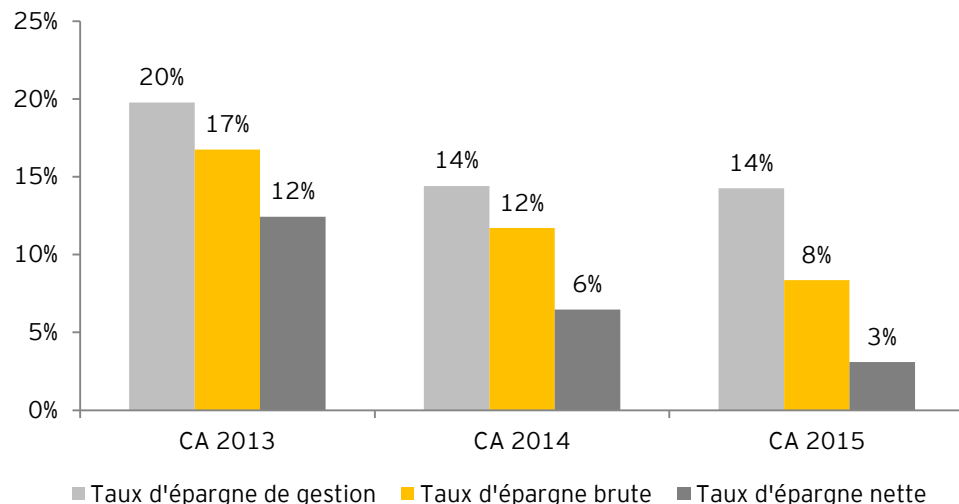
L'exercice 2015 a été affecté par des éléments exceptionnels : des frais financiers exceptionnels de 10,35 M€ correspondant au remboursement anticipé d'un emprunt sont comptabilisés dans le tableau ci-dessus, retraitée de ces frais, la capacité de désendettement de la Région est de 6,8 ans en 2015. Par ailleurs, des dotations et reprises de provisions sont constatées en 2015. Retraitées de ces opérations, les recettes réelles de fonctionnement de l'année sont diminuées de 4,6 M€.

NB : *Les recettes et dépenses réelles de fonctionnement n'incluent pas les produits et charges financiers et exceptionnels. Les fonds FEADER ont été retraités en fonctionnement et en investissement.

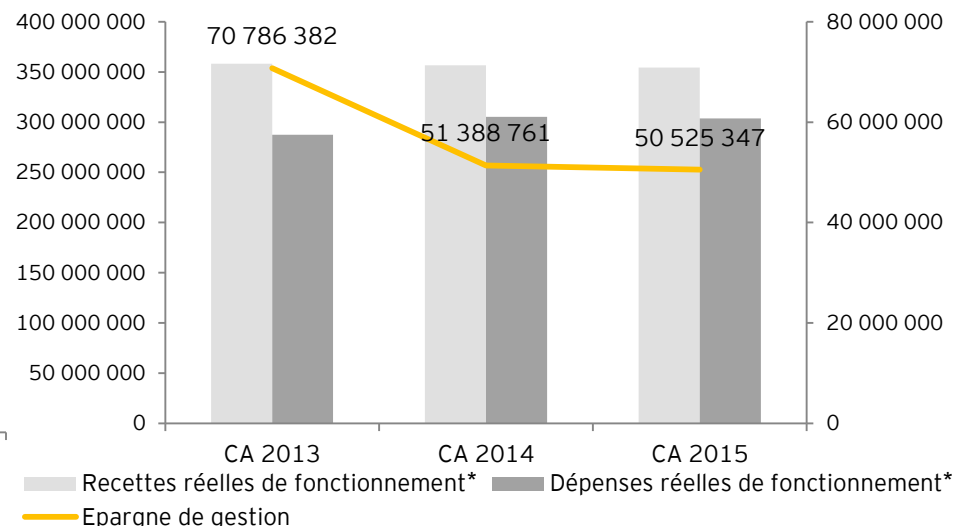
** : Le niveau d'emprunt souscrit est inférieur au besoin de financement de la section d'investissement du fait de la mobilisation par la Région de son fonds de roulement.

- ▶ **La Région Limousin a vu son niveau d'épargne se dégrader depuis 2013.**
- ▶ La Région Limousin a été notée par Standard & Poor's « AA/Négative » en Juin 2015, confirmant la note de 2014 (la note a été dégradée par rapport à la note « AA/Stable » de 2011 du fait de la dégradation de la note de l'Etat français).
- ▶ Standard & Poor's précise que la Région Limousin avait défini pour le mandat 2010-2015 des ratios cibles: un taux d'épargne brute de 20% (8% en 2015 (11% hors remboursement d'indemnité d'emprunt)) et une capacité d'épargne nette comprise entre 8% et 12% (3% en 2015 (6% hors remboursement anticipé d'emprunt)).
- ▶ La Région Limousin n'a ainsi pas été en mesure de maintenir une discipline budgétaire stricte pour atteindre ces ratios.

Evolution des taux d'épargne de la Région Limousin



Evolution de la section de fonctionnement de la Région Limousin (en euros)



*: hors financiers et exceptionnels.

- ▶ **La situation financière de la Région Poitou-Charentes s'est dégradée entre 2013 et 2015 dans des proportions plus fortes que les Régions Aquitaine et Limousin:**
 - ▶ Cette dégradation provient de la forte baisse de l'épargne brute (-71%, entre 2013 et 2015), du fait d'un « effet-ciseau » entre les dépenses et recettes de fonctionnement.
 - ▶ En 2015, le taux d'épargne net est quasi nul et la capacité de désendettement atteint 14,6 années, chiffre dépassant les seuils d'alerte communément utilisés en analyse financière des collectivités locales. Elle n'était que de 3,1 ans en 2013.
 - ▶ Plusieurs spécificités de la Région Poitou-Charentes doivent être prises en compte pour apprécier la situation financière et son évolution récente:
 - ▶ La Région Poitou-Charentes est la seule en France, en dehors de la Corse, à ne pas avoir voté de majoration de tarif de TICPE. Des recettes supplémentaires sont possibles en cas d'augmentation de la taxe et d'alignement sur les autres régions françaises (environ 47 M€ par an);
 - ▶ Les recettes de 2015 intègrent 9,7 M€ de reprises de provisions (dont 6,2 M€ liés au redressement judiciaire de MIA Electric), recettes non pérennes et liées à des dotations aux provisions comptabilisées les exercices précédents: sans comptabilisation de ces reprises, l'épargne brute aurait connu une dégradation, ce qui aurait pu conduire à une hausse de la capacité de désendettement;
 - ▶ La Région a contracté deux crédits-bails pour financer du matériel roulant. Les règles comptables et budgétaires des collectivités locales n'imposent pas d'intégrer les engagements pluri annuels de ces crédits-bails à l'encours de dette. Toutefois, les prêteurs ou agences de notation tiennent compte de l'ensemble de ces engagements: intégrés à la dette, ils porteraient la capacité de désendettement à 4,1 ans en 2013 et 20,4 ans en 2015.

Mouvements réels en Euros	CA 2013	CA 2014	CA 2015	Evolution sur la période
Recettes réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel)	551 299 660	539 241 385	543 029 752	-2%
Dépenses réelles de fonctionnement (hors financier et exceptionnel)	437 525 387	466 537 868	499 211 562	14%
Epargne de gestion	113 774 273	72 703 517	43 818 190	-61%
Taux épargne de gestion (épargne de gestion / RRF)	21%	13%	8%	
Résultat financier	-12 663 894	-12 947 789	-11 912 339	-6%
Résultat exceptionnel	6 122 563	-90 735	-582 033	-110%
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	107 232 941	59 664 993	31 323 818	-71%
Taux épargne brute (CAF / RRF)	19%	11%	6%	
Amortissement du capital de la dette	27 842 412	31 400 744	31 034 605	11%
Epargne nette	79 390 529	28 264 249	289 213	-100%
Taux d'épargne net (CAF nette / RRF)	14%	5%	0,05%	
Recettes d'investissement hors emprunt	37 353 312	35 981 580	42 129 518	13%
Dépenses d'investissement hors rembt emprunt	141 168 223	137 210 958	139 208 135	-1%
Emprunt souscrit	30 000 000	80 940 948	109 000 000	263%
Encours de la dette	330 103 879	379 644 084	457 609 479	39%
Capacité de désendettement (en année)	3,1	6,4	14,6	

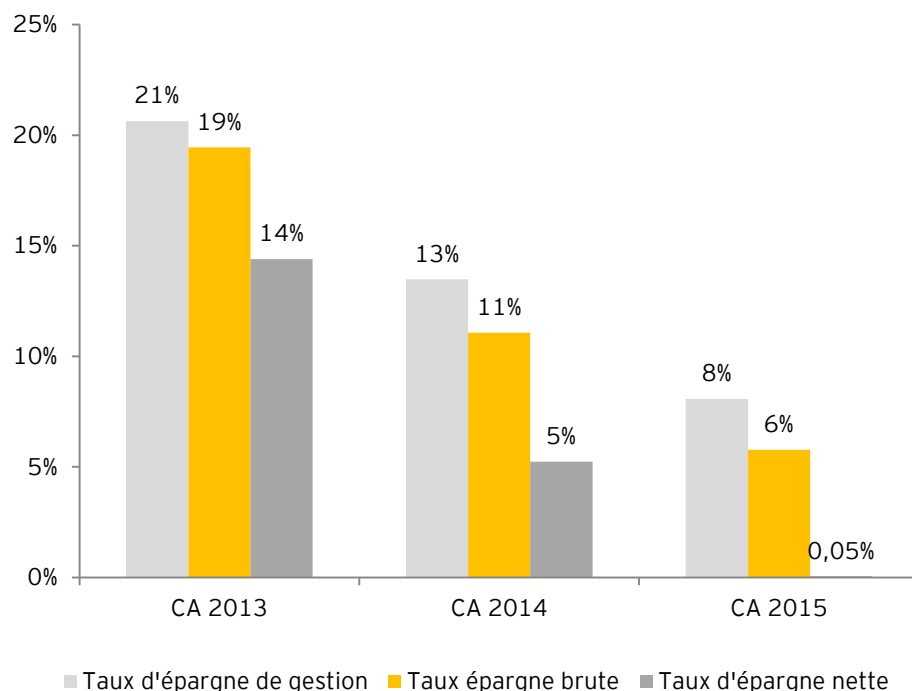
Retraitement des comptes administratifs pour disposer d'une vision financière des engagements de la Région :

<i>Encours de la dette retraité (incluant les crédits-bails)</i>	441 695 812	490 509 079	639 903 334	45%
<i>Crédits-bails</i>	111 591 932	110 864 995	182 293 855	63%
<i>Capacité de désendettement intégrant crédits-bails (en année)</i>	4,1	8,2	20,4	

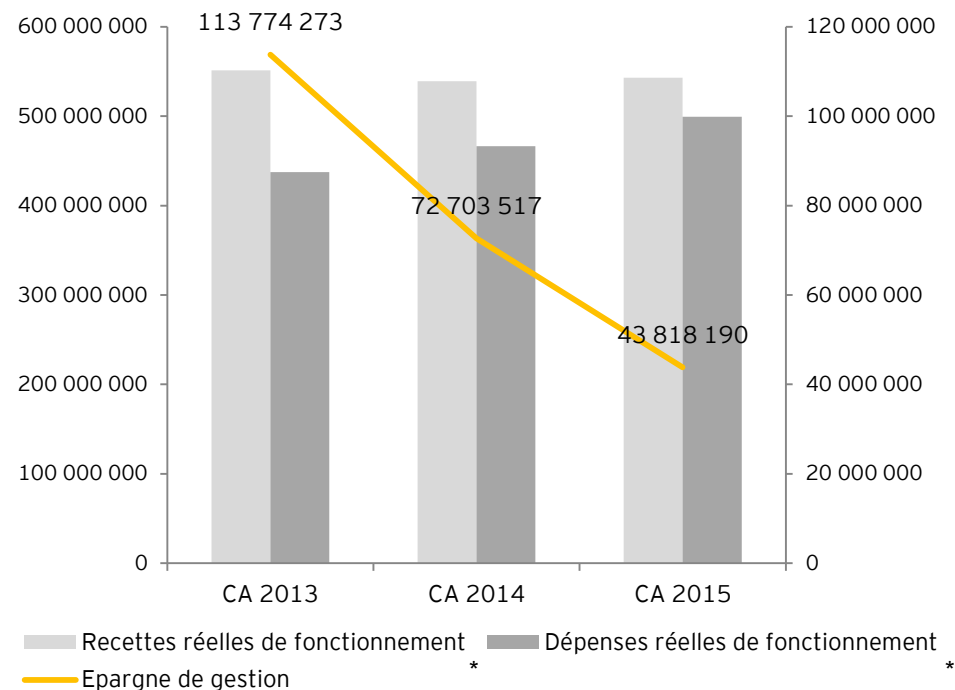
Des dotations et reprises de provisions ont affecté les différents exercices. En 2015, le retraitement de ces opérations induit une baisse des recettes réelles de fonctionnement de 9,7 M€.

- La dégradation de l'épargne est plus sensible pour la Région Poitou-Charentes, puisqu'elle explique près de 65% de la dégradation de l'épargne brute consolidée des trois Régions (26% pour la Région Limousin).

Evolution des taux d'épargne de la Région Poitou-Charentes



Evolution de la section de fonctionnement de Poitou-Charentes (en euros)



*: hors financiers et exceptionnels.

- ▶ Les informations transmises par les services de la Région Poitou-Charentes et non vérifiées dans le cadre de notre intervention font état d'un déficit important en fonctionnement et investissement. Ce déficit est en cours de vérification par la Chambre Régionale des Comptes et devra être pris en compte dans l'analyse de la situation financière au 31.12.2015.
- ▶ **Plus précisément, les documents font état:**
 - ▶ D'une sous-budgétisation de certains postes ne permettant pas de couvrir les besoins réels en exercice courant, malgré des décisions modificatives au cours d'exercice;
 - ▶ Des retards de paiement et l'absence de rattachement de certaines dépenses à l'exercice correspondant;
 - ▶ Des résultats positifs au compte administratif sur certains périmètres alors que l'ensemble des engagements n'a pas été honoré.
 - ▶ A titre d'illustration selon des documents transmis par les services de la Région Poitou-Charentes, la Direction de la Formation de l'Apprentissage et de l'Enseignement supérieur (DFAES) évoque un « *stock de paiements bloqués courant 2015 de 42,9 M€, bien que 20 M€ de CP seraient restés inutilisés sur le budget 2015 de la DFAES* » (source: « DFAES-16-33 Note BP 2016 DFAES Poitiers »).

- ▶ Les informations transmises par les services de la Région Poitou-Charentes font état de crédits inscrits au budget primitif augmentés des décisions modificatives insuffisantes pour couvrir les besoins de l'exercice. Ces éléments sont en cours de vérification par la Chambre Régionale des Comptes .

Formation professionnelle et apprentissage

- ▶ La Direction de la Formation de l'Apprentissage et de l'Enseignement supérieur (DFAES) indique:
 - ▶ « Une sous dotation budgétaire répétée, notamment sur le BP 2015 malgré des réajustements en DM » (source: « DFAES-16-33 Note BP 2016 DFAES Poitiers », 12.02.2016);
 - ▶ « Au 31 mars 2015, la DFAES avait déjà consommé plus de 50% de son budget (28% soit près de 44 M€ au mois de janvier) » (source: « note budget DFAES », 13.05.2015).
- ▶ La DFAES relève des « reports de paiements successifs dus à une sous budgétisation qui a commencé dès 2013 ».

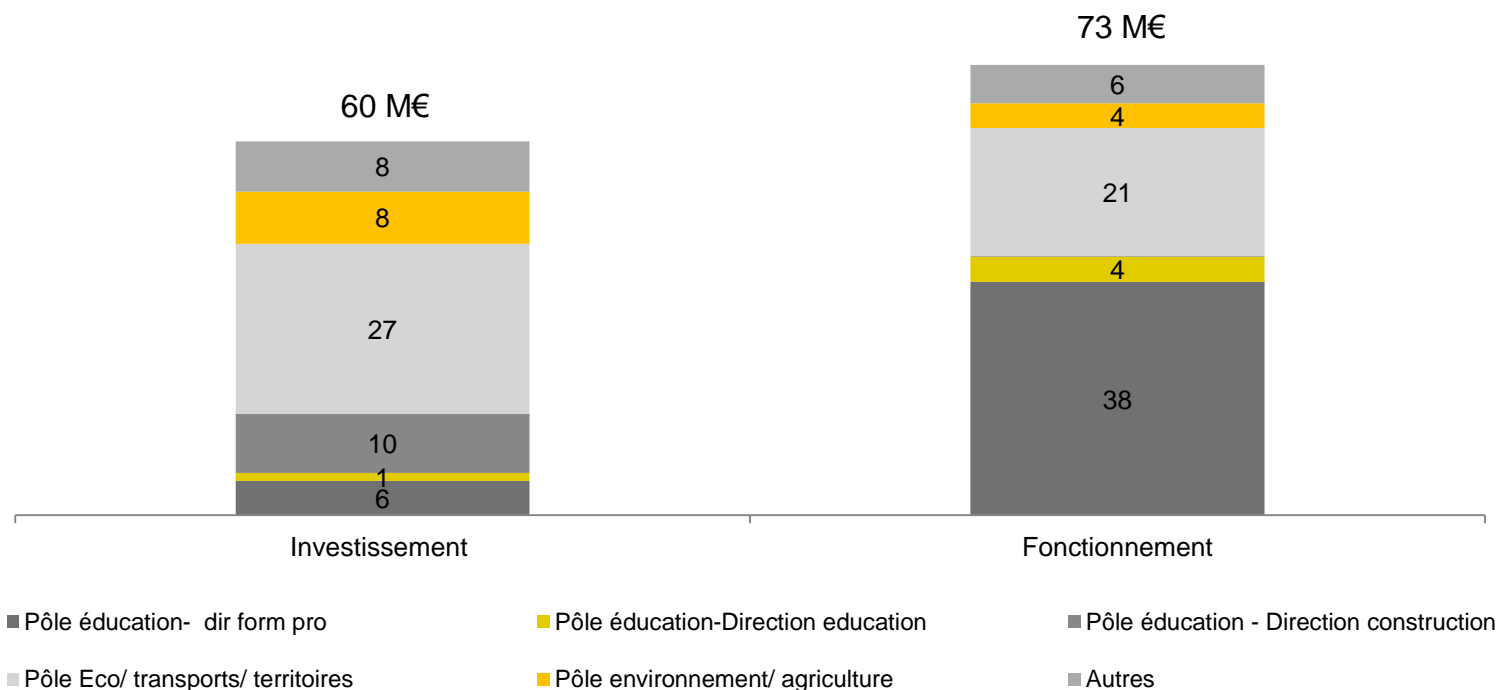
Culture, sport et loisirs

- ▶ Une note des services du Pôle Culture de la Région Poitou-Charentes (en date du 27 Août 2015) précise que « la situation comptable des Crédits de Paiement du Pôle Culture, [...] arrêtée au 17 août 2015 fait apparaître un taux de consommation globale des Crédits de Paiement : 85 % [...] dont taux de consommation des CP de fonctionnement : 90 % »;
- ▶ « Les CP disponibles ne permettent pas de couvrir les besoins générés par les dossiers antérieurs (encours) et les affectations à venir, notamment en fonctionnement où la situation est critique. Le solde actuel de CP de fonctionnement de 1,8 M € couvre à peine les crédits nécessaires aux paiements des Nuits Romanes 2015 qui seront mandatés en quasi-intégralité dans les toutes prochaines semaines soit bien avant la session d'octobre » (source: « 20150826_NOTE_DGS_DM2 »).

- ▶ Par ailleurs, selon des notes transmis par les services de la Région Poitou-Charentes:
 - ▶ Le budget de la Direction Economie Croissance Verte ferait état « d'une subbudgétisation chronique de l'investissement demandée au BP et reventilation vers le fonctionnement en cours d'exercice, d'un taux de mandatement en deçà de la réalité dû à l'arrêt précoce des mandatements. » (source: « BP_2016_DECV_note_explicative_VF3 » du 22.03.2016).
 - ▶ Le transport présenterait « un budget 2015 qui était sous-évalué et qui a d'ailleurs donné lieu à des décisions modificatives significatives quoiqu'insuffisantes (16 M€ en DM1 et 2,55 M€ en DM2) » (source: « VPtransports_budgetPoitiers_20160304 »).

- Les informations transmises par les services de la Région Poitou-Charentes, non vérifiées dans le cadre de cet audit, font état de retards de paiement en fonctionnement et en investissement, au 31 Décembre 2015 (source: « SYNTHESE_CP_PC »). Chacun de ces paiements (avances sur marchés, factures et versement de subventions) doivent être vérifiés un par un et rattachés, si nécessaire, au compte administratif 2015.

Retards de paiement des exercices antérieurs au 31.12.2015 (en M€)



Source: Document transmis par les services de la Région « SYNTHESE_CP_PC ».

- ▶ **Les éléments transmis par les services de la Région Poitou-Charentes, sur le périmètre de la Direction de la Formation de l'Apprentissage et de l'Enseignement supérieur, indiquent des résultats positifs au CA alors que l'ensemble des engagements n'a pas été honoré.**

- ▶ Une note de la Direction de la Formation de l'Apprentissage et de l'Enseignement supérieur (DFAES) de la Région Poitou-Charentes en date du 12 Février 2016, indique « *une régulation des mandats sur le second semestre 2015:*
 - ▶ « *Par consigne du 20 juillet et du 16 octobre 2015, a été institué à l'échelle de la Région un process particulier de validation et de blocage a priori des mandats afin de contrôler les flux de trésorerie* ».

 - ▶ « *Le stock de paiements bloqué courant 2015 représente un total de 42,9 M€, bien que 20 M€ de CP sont restés inutilisés sur le budget 2015 de la DFAES. Le stock des paiements ainsi bloqués est constitué de paiements dont la Région est redevable au titre de l'exercice 2015 du fait d'engagements réglementaires ou contractuels (conventions, marchés, paiements individuels, cotisations sociales, etc.) reçus jusqu'à la fin de l'exercice, mais pour lesquels la DFAES n'a pas obtenu d'accord pour réaliser les mandats. La liste de paiements ainsi bloqués concernés est en cours de mise à jour* »

 - ▶ « *A noter que la même régulation en 2014 avait généré un stock de paiements bloqués de 28,8 M€, donc transféré sur l'exercice 2015, bien que 24,5 M€ de CP sont restés inutilisés sur le budget 2014 de la DFAES* ».

Source: Document transmis par les services de la Région « DFAES-16-33 Note BP 2016 DFAES Poitiers ».

2A Analyse de la section de fonctionnement



2.1 Revue des dépenses de fonctionnement

- ▶ Au regard des fortes disparités en matière d'évolution des dépenses de fonctionnement de chacune des trois Régions et de leur impact sur la solvabilité financière de ces dernières, une analyse spécifique des dépenses de fonctionnement des trois Régions doit être menée.

- ▶ Dans ce cadre, les développements suivants ont vocation à établir:
 - 2.1.1 Une synthèse des principaux constats de l'analyse des dépenses de fonctionnement;
 - 2.1.2 Un rappel des principaux transferts de compétences de l'Etat pour les Régions;
 - 2.1.3 Une répartition des dépenses de fonctionnement de chacune des trois Régions notamment au regard de ces compétences transférées;
 - 2.1.4 Des dynamiques d'évolution passées des dépenses liées aux principaux domaines de compétence régionaux de chacune des trois Régions;
 - 2.1.5 Une mise en perspective du poids des différents secteurs d'intervention régionale en fonctionnement et vision comparée des dépenses de fonctionnement par habitant.

Synthèse des principaux constats de l'analyse des dépenses de fonctionnement

- ▶ **Les dépenses réelles de fonctionnement consolidées des trois Régions, après retraitement des fonds FEADER, enregistrent une hausse de +2,7% entre 2013 et 2014 (soit +39,4 M€) et +1,7% (soit +25,4 M€) entre 2014 et 2015.**
- ▶ En intégrant les fonds FEADER, la progression est de +7% entre 2013 et 2015, (+3,3% en moyenne annuelle), masquant des dynamiques d'évolutions différentes selon les Régions.
 - ▶ Entre 2013 et 2015, les dépenses de fonctionnement de la Région Aquitaine diminuent de -1,8% entre 2013 et 2015 (après retraitement des fonds FEADER) : -1,0% en 2014 et -0,8% en 2015.
 - ▶ La Région Aquitaine maîtrise l'évolution de ses dépenses de fonctionnement.
 - ▶ Entre 2013 et 2015, les dépenses réelles de fonctionnement de la Région Limousin ont augmenté de +5,7%. Cette augmentation est à l'origine de la dégradation de la solvabilité financière de la Région.
 - ▶ La hausse des dépenses de fonctionnement de la Région Poitou-Charentes apparaît supérieure aux deux autres Régions, puisqu'elles enregistrent une augmentation de +14,1% entre 2013 et 2015.

Cependant, il convient de souligner que l'analyse de l'évolution des dépenses de fonctionnement de la Région Poitou-Charentes est rendue difficile au regard notamment des problématiques de comptabilisation, évoquées par les services de la Région Poitou-Charentes (non vérifiées dans le cadre de cet audit).

- ▶ **L'analyse de l'évolution des dépenses de fonctionnement et de leur composition, doit être effectuée à l'aune des principaux transferts de compétences pour les Régions suite à l'Acte II de la décentralisation (loi du 13 Août 2004), rappelés ci-dessous:**



- ▶ À partir de 2006, à l'occasion du transfert de la gestion des agents des lycées, les Régions ont intégré progressivement les agents titulaires techniciens ouvriers et de service (TOS) des lycées.



- ▶ En matière de formation professionnelle et d'apprentissage, les Régions sont en charge depuis 2005:
 - ▶ D'assurer la formation des travailleurs sociaux, de l'aide aux étudiants des instituts de formation des travailleurs sociaux ;
 - ▶ De l'aide aux étudiants des formations sanitaires, du financement des écoles et instituts de formation des professions paramédicales et de sages-femmes.

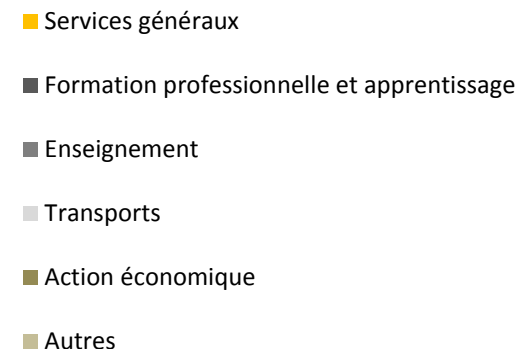


- ▶ La loi n°2014-288 du 5 mars 2014 prévoit le transfert de l'Etat aux régions de la compétence sur la formation professionnelle des personnes handicapées, des personnes détenues par la justice ou encore celle des Français établis hors de France.

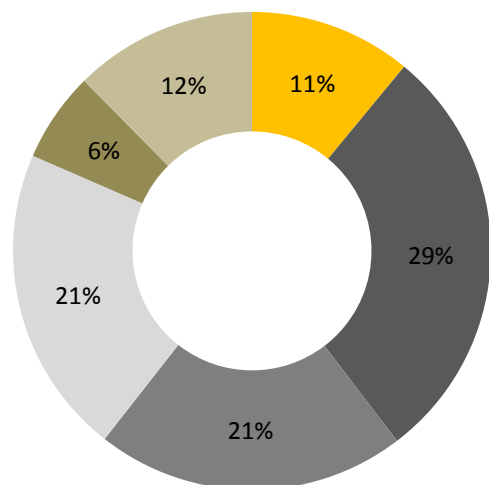


- ▶ Par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, l'Etat permet aux conseils régionaux d'assurer la gestion d'une partie des fonds européens en France (notamment FEDER, FEADER et une partie du FSE).

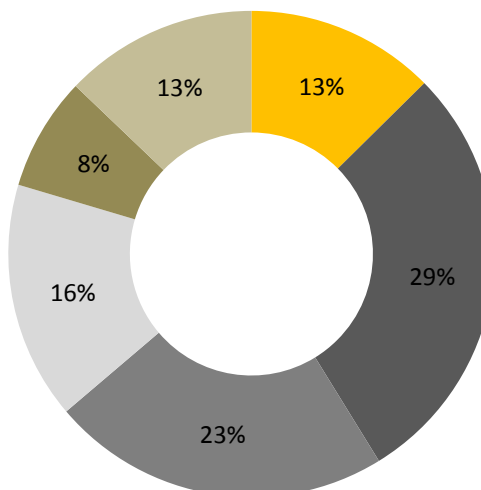
- ▶ L'analyse des dépenses de fonctionnement des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes révèle une répartition similaire des domaines d'intervention, en lien avec les principales compétences des Régions:
 - ▶ La formation professionnelle, les transports et l'enseignement représentent en moyenne 69% des dépenses de fonctionnement de chacune des trois Régions en 2015.



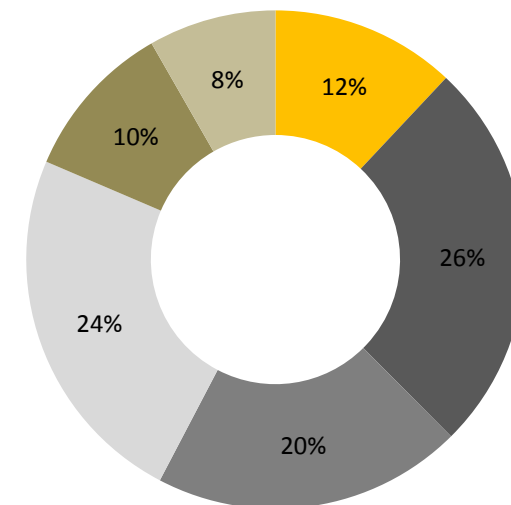
Répartition des dépenses de fonctionnement en 2015 - Aquitaine



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2015 – Poitou-Charentes

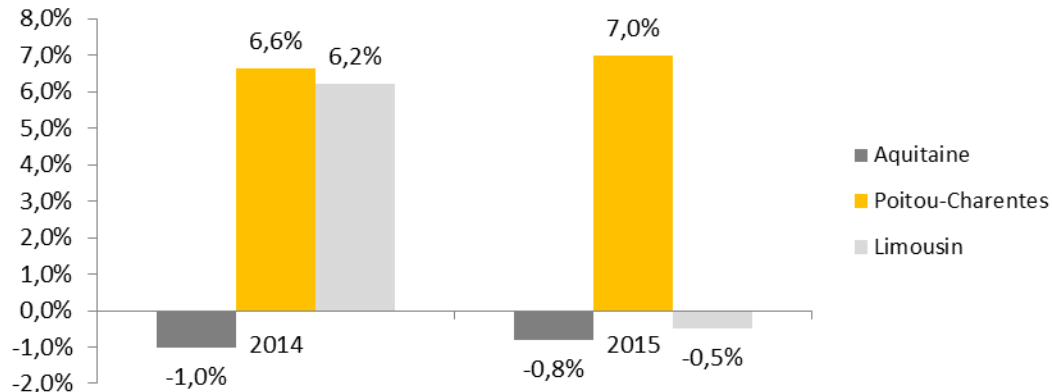


Répartition des dépenses de fonctionnement en 2015 - Limousin



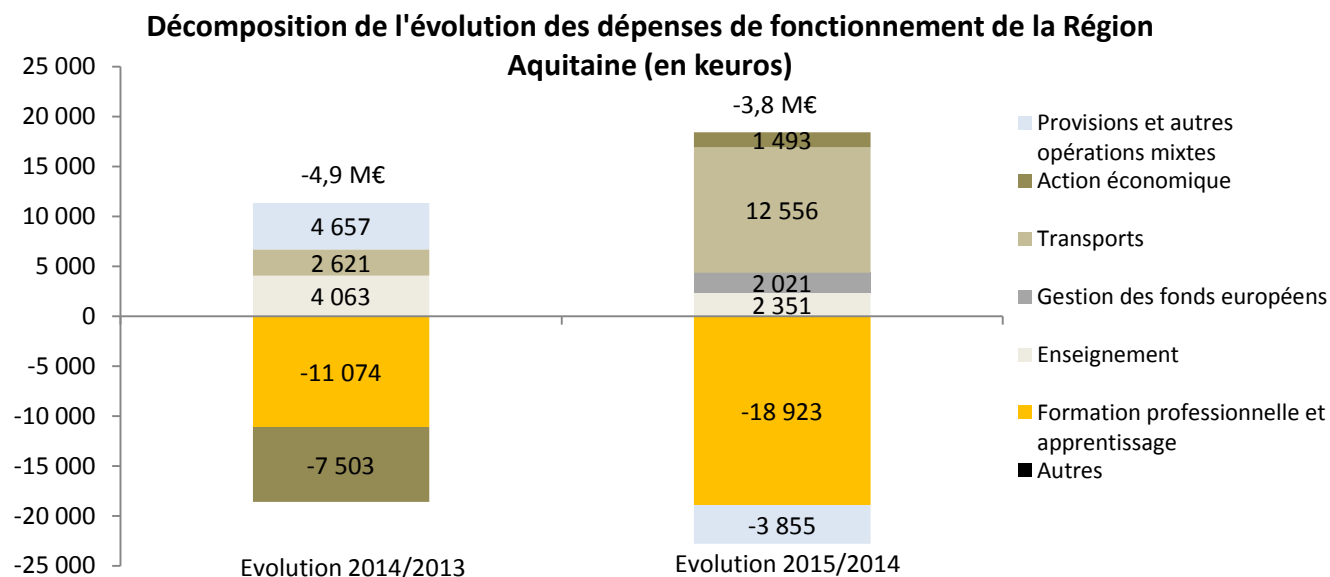
- ▶ Après retraitement des fonds FEADER, les dépenses réelles de fonctionnement consolidées des trois Régions augmentent de 2,7% entre 2013 et 2014 et de 1,7% entre 2014 et 2015, soit une évolution annuelle moyenne de 2,2%.
- ▶ **Cette réalité masque des dynamiques d'évolution différentes selon les Régions:**
 - ▶ Une évolution en baisse pour la Région Aquitaine: -1% en 2014 et -0,8% en 2015 ;
 - ▶ Une augmentation de +6,6% et 7,0% par an des dépenses de la Région Poitou-Charentes, soit +14,1% entre 2013 et 2015, alors que les dépenses de la Région Limousin progressent de +6,2% en 2014 et diminuent de 0,5% en 2015.

Evolution comparée des dépenses de fonctionnement des trois Régions entre 2013 et 2015 (retraitée des fonds FEADER, hors frais financiers et exceptionnels)



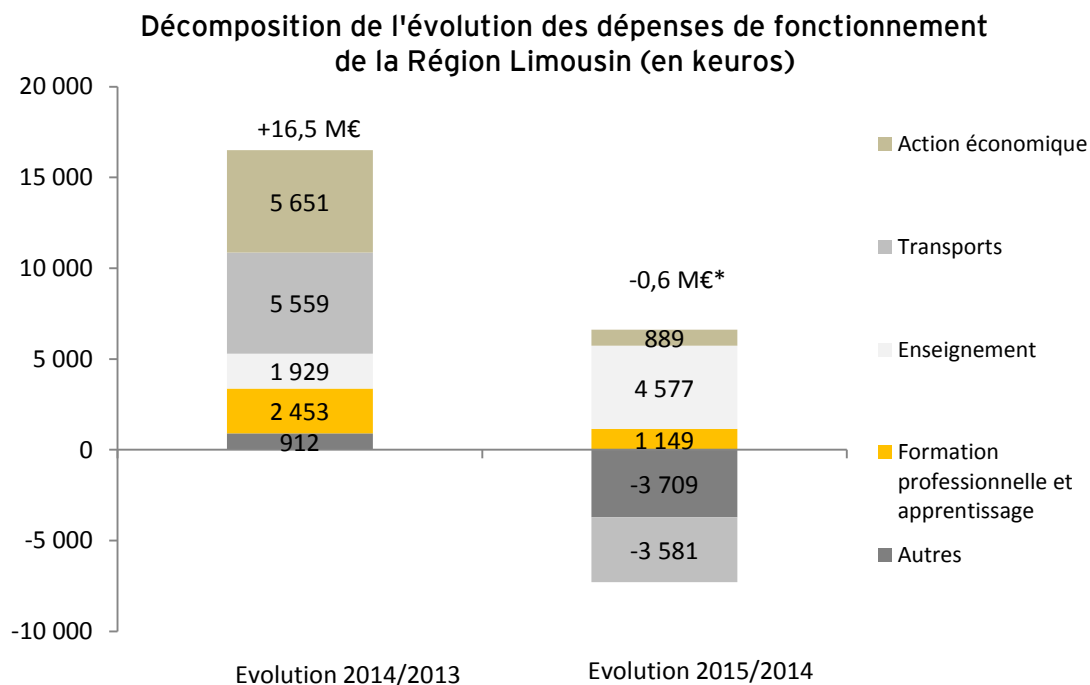
- ▶ Les développements suivants présentent le détail de ces évolutions pour chacune des Régions.

- ▶ Sur cette période, après retraitement des fonds FEADER, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement (incluant les frais financiers, les charges exceptionnelles) de la Région Aquitaine est de -1,2% (-8,8 M€).
 - ▶ La baisse globale des dépenses sur la période s'explique en partie par la baisse des dépenses relatives à la formation professionnelle, en diminution par rapport à 2013, du fait de la baisse des indemnités compensatrices forfaitaires versées aux entreprises au titre de l'apprentissage, mais surtout par la maîtrise des autres dépenses de fonctionnement régionales.
- ▶ L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de la Région Aquitaine apparaît donc maîtrisée sur la période.



- ▶ Entre 2013 et 2015, les dépenses réelles de fonctionnement (incluant les frais financiers* et les charges exceptionnelles) de la Région Limousin ont augmenté de +5,3%, soit 15,8 M€.
- ▶ Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des dépenses entre 2013 et 2014 (+5%)
 - ▶ À cet égard, la note de Standard & Poor's précise que l'engagement de la Région à une discipline budgétaire stricte n'a pas été respectée en raison d'une hausse des dépenses de fonctionnement plus forte qu'anticipée.

- ▶ La hausse des dépenses en 2014 s'explique par une opération de régularisation comptable de 2013 sur 2014 des dépenses liées à l'action économique.
- ▶ La hausse s'explique également par la progression de la convention transport.



*Les montants considérés en 2015 sont retraités de 10,3 M€, constituant une pénalité de remboursement anticipé d'emprunt, par nature exceptionnelle.

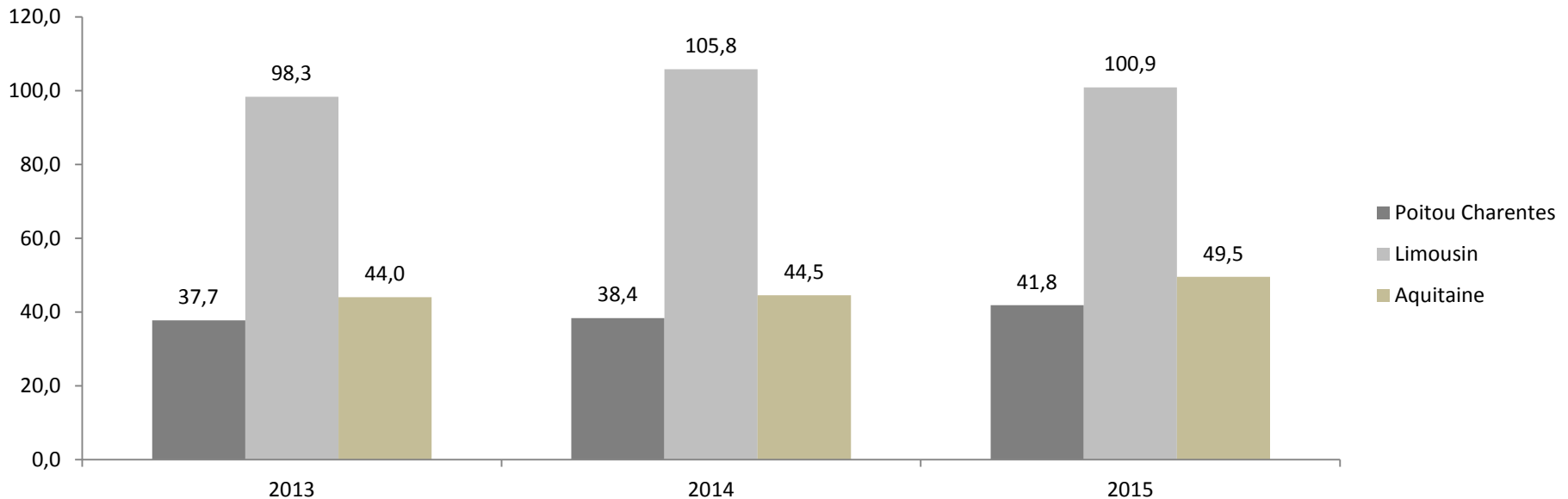
- ▶ L'exercice de comparaison des évolutions entre les différents exercices des dépenses de fonctionnement en Région Poitou-Charentes est rendue complexe au regard notamment des problématiques de comptabilisation, évoquées par les services de la Région Poitou-Charentes (non vérifiées dans le cadre de cet audit).
- ▶ La hausse des dépenses de fonctionnement de la Région Poitou-Charentes apparaît supérieure aux deux autres Régions, puisqu'elles enregistrent une augmentation de +14,1%, soit 61,7 M€, entre 2013 et 2015.

- ▶ La Région Limousin présente des dépenses de fonctionnement par habitant supérieures aux deux autres Régions sur l'ensemble des principaux secteurs d'intervention, à l'exception de l'aménagement du territoire.
- ▶ Il convient de noter que cette même Région présente également comme cela sera développé ci-après, des recettes par habitant parmi les plus élevées de la strate.
- ▶ L'harmonisation des moyens alloués sur le territoire de la nouvelle Région sera un enjeu financier clé.
- ▶ Afin de comparer le poids des différents secteurs d'intervention entre les trois Régions, les développements suivants présentent les montants par habitant en matière de transports, de formation professionnelle et d'apprentissage, d'enseignement, d'aménagement du territoire et d'action économique.

Vision comparée des dépenses de fonctionnement par habitant relative aux transports

- ▶ Les dépenses par habitant de la Région Limousin sont deux fois supérieures à celles des Régions Poitou-Charentes et Aquitaine en matière de transport..
- ▶ Les services de la Région Poitou-Charentes ont fait état de problématiques de rattachement des charges liées à la convention transport. Au regard de ces éléments, des retraitements ont été effectués pour déterminer le montant de dépenses total de chaque exercice pour la fonction transport entre 2013 et 2015, sur la base des éléments transmis par les services de la Région Poitou-Charentes (non vérifiés dans le cadre de cet audit).

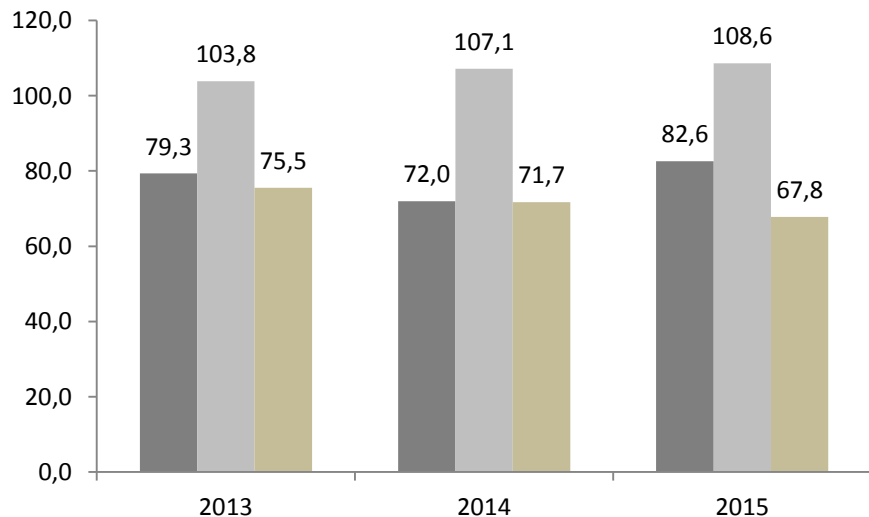
Comparaison des dépenses de fonctionnement par habitant - Transport



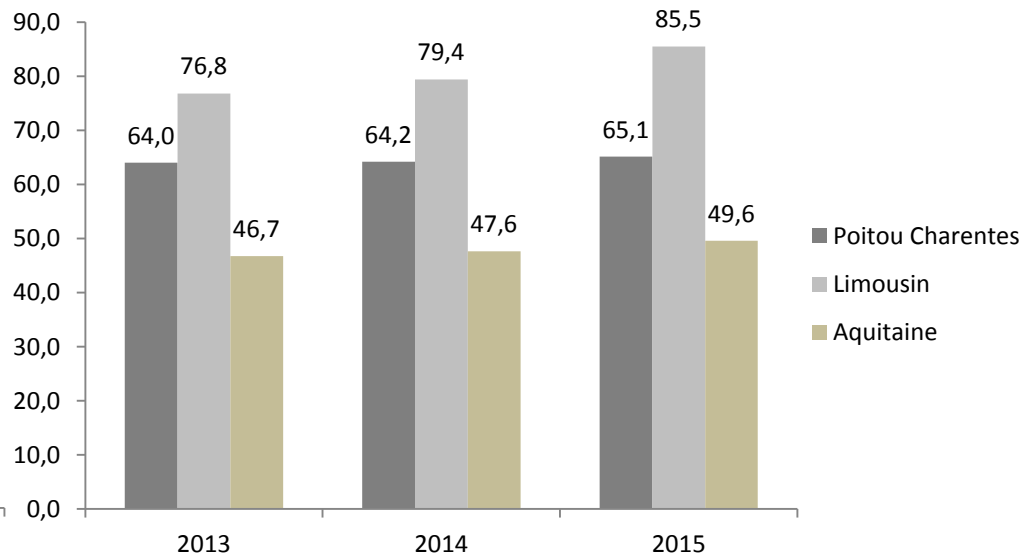
Vision comparée des dépenses de fonctionnement par habitant relative à la formation professionnelle à l'apprentissage et l'enseignement

- ▶ **Les dépenses relatives à la formation professionnelle, l'apprentissage et l'enseignement supérieur de la Région Limousin sont supérieures aux deux autres Régions.**
- ▶ Cet écart est important en ce qui concerne la formation professionnelle. La Région Limousin dépense 20€ de plus par habitant par rapport à Poitou-Charentes et près de 30€ de plus par habitant par rapport à l'Aquitaine.
- ▶ Sur ces deux postes, les dépenses de la Région Limousin sont les plus dynamiques, elles augmentent de 5€/habitant sur la formation professionnelle et de 9€/habitant sur l'enseignement.
- ▶ Les éléments de comparaison présentés doivent être observés à l'aune des reports d'impayés indiqués par les services de Poitou-Charentes, susceptibles d'engendrer un rattachement à l'exercice comptable correspondant de certaines dépenses. Des retraitements et vérifications seraient nécessaires afin de les intégrer.

Comparaison des dépenses de fonctionnement par habitant - Formation professionnelle et apprentissage



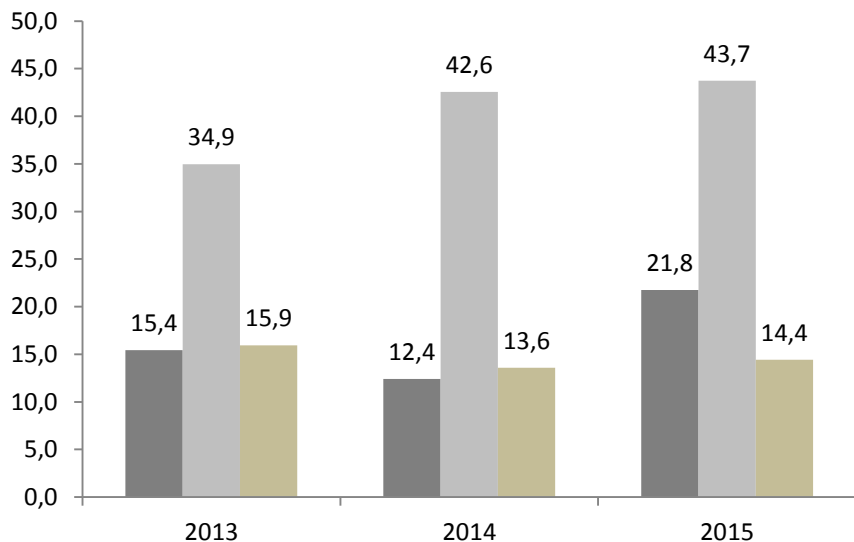
Comparaison des dépenses de fonctionnement par habitant - Enseignement



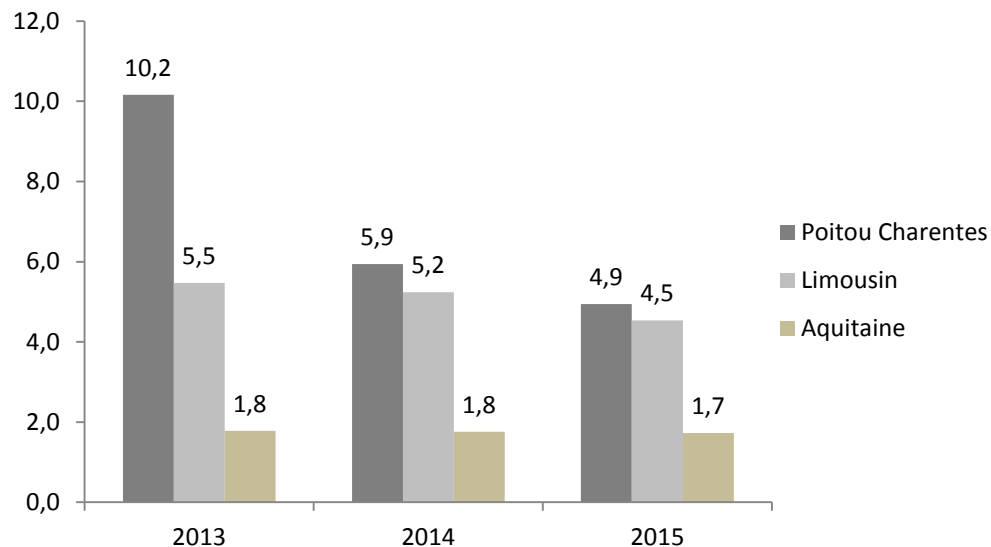
Vision comparée des dépenses de fonctionnement par habitant relative à l'action économique et l'aménagement du territoire

- ▶ **Les dépenses relatives à l'action économique de la Région Limousin sont supérieures aux deux autres régions.**
 - ▶ Sur la période, le Limousin présente des dépenses par habitant plus de deux fois supérieures à celles des Régions Aquitaine et Poitou-Charentes. Ces dépenses sont par ailleurs en forte augmentation : +9€/habitant sur la période.
- ▶ **Les dépenses relatives à l'aménagement du territoire sont plus importantes en Poitou-Charentes sur la période 2013-2015.** On observe cependant une diminution de ces dernières de plus de 5€/habitant. Cette dynamique baissière se confirme pour les trois Régions.

Comparaison des dépenses de fonctionnement par habitant - Action économique



Comparaison des dépenses de fonctionnement par habitant - Aménagement du territoire

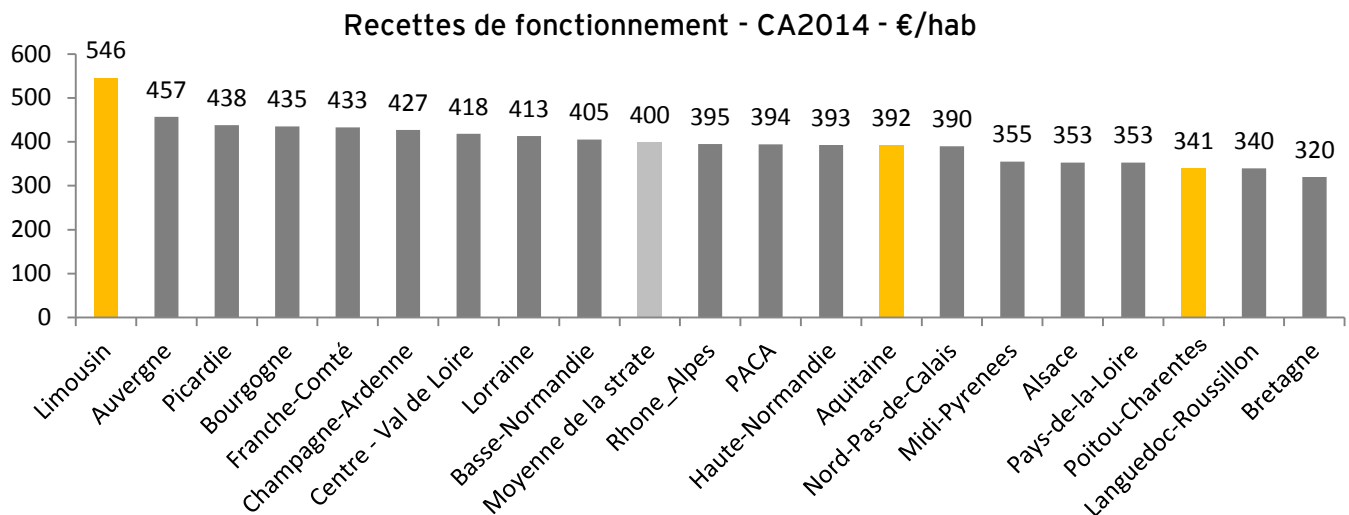
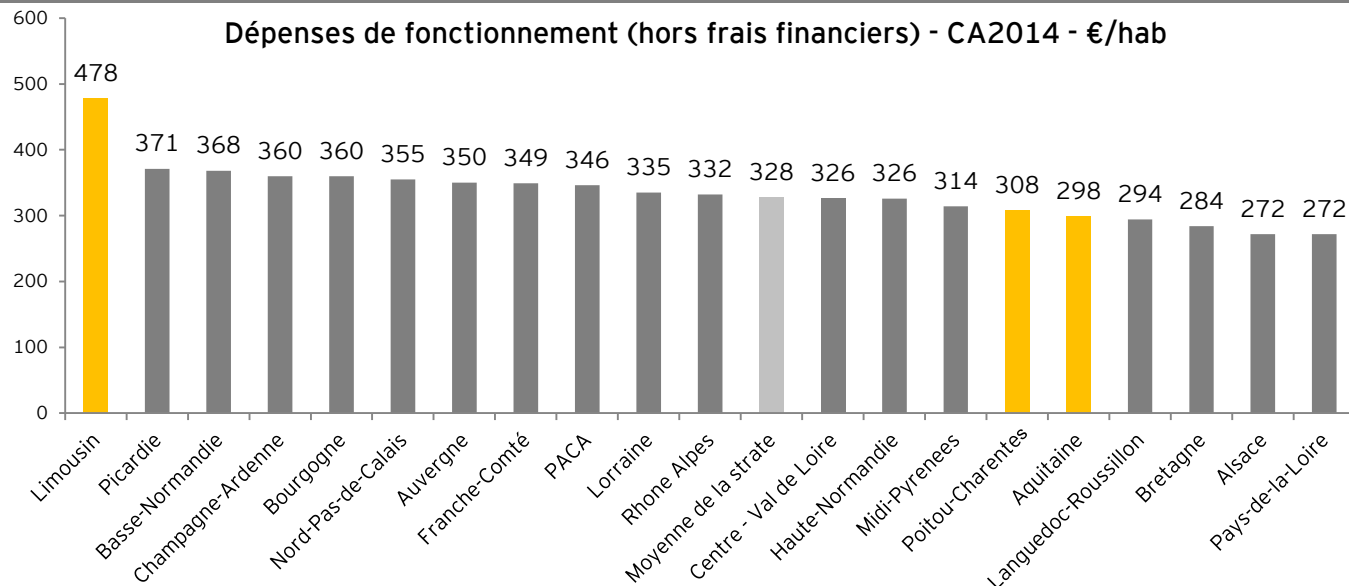


2.1.5 Comparaison des dépenses de fonctionnement

► Les dépenses de fonctionnement par habitant (hors frais financiers) du Limousin sont en 2014 (comme en 2010) les plus importantes parmi toutes les régions de métropole.

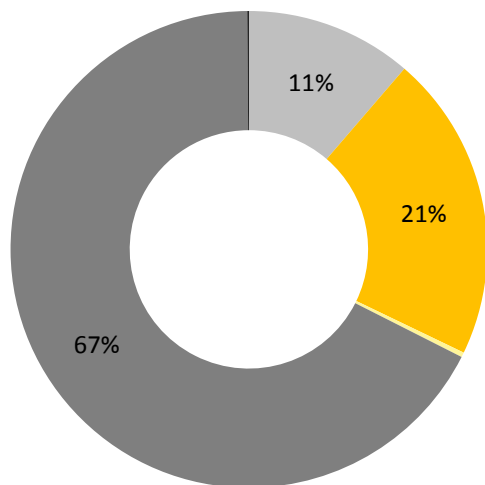
► Le Limousin bénéficie également de recettes de fonctionnement par habitant (DGF notamment) nettement supérieures par rapport aux autres Régions.

► Les dépenses des Régions Aquitaine et Poitou-Charentes restent quant à elles, inférieures à la moyenne.



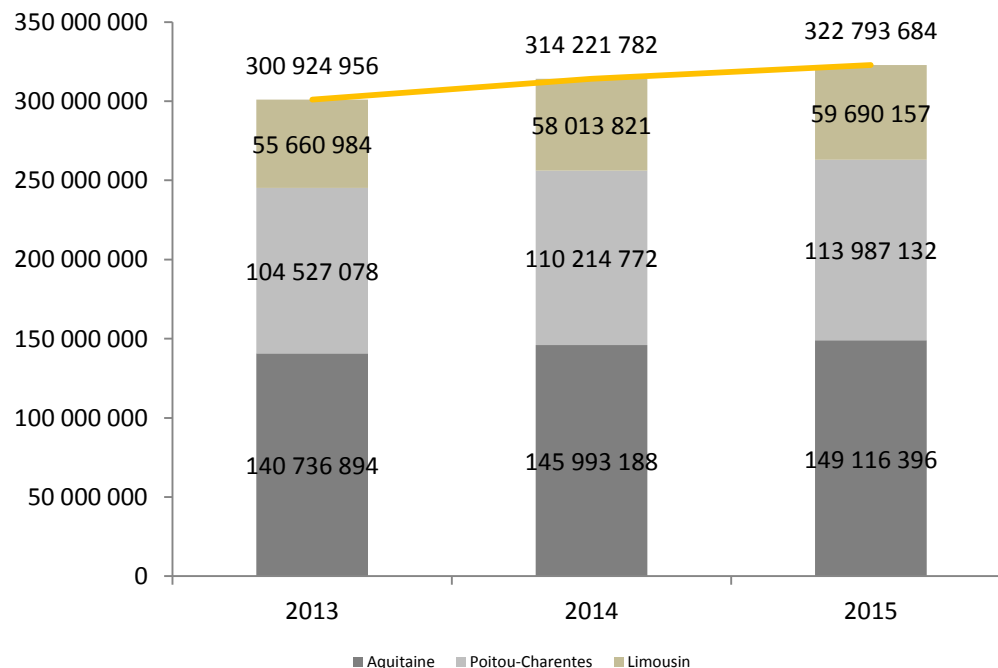
- Sur la période 2013-2015, les charges de personnel (correspondant au chapitre 012) de l'ensemble consolidé des trois Régions enregistrent une augmentation de 21,9 M€, soit + 7,3%.

Répartition des dépenses de fonctionnement consolidées des trois Régions en 2015



- Charges à caractère général
- Atténuation de produits
- Frais de fonctionnement des groupes d'élus
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges d'activité

Evolution des charges de personnel entre 2013 et 2015 (en euros)

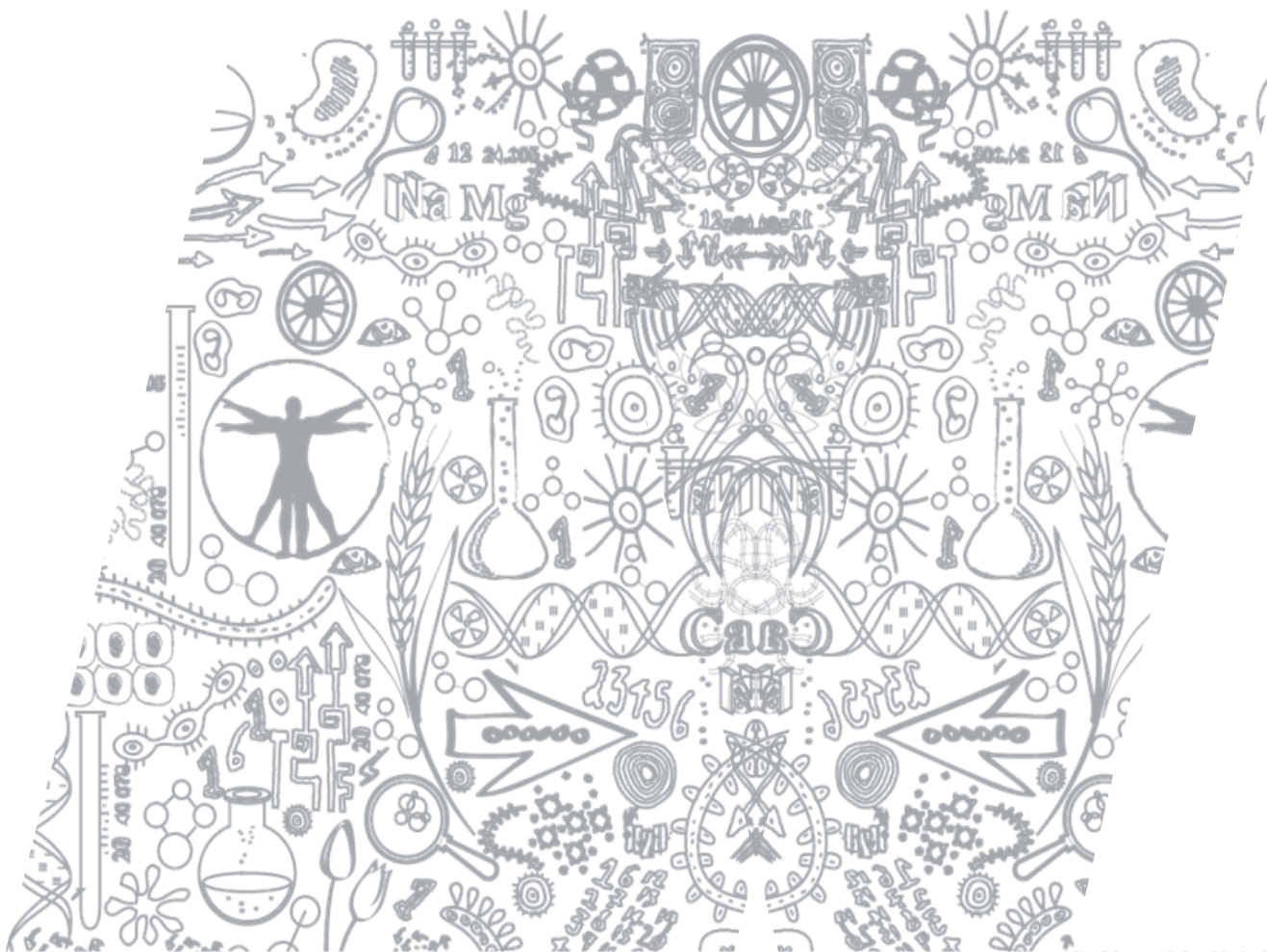


- ▶ L'augmentation des charges de personnel est hétérogène entre les Régions, notamment du fait des différents choix de modes de gestion opérés au sein des trois Régions:
 - ▶ Région Aquitaine: +6%, soit 8,4 M€ (ou +2,9% par an);
 - ▶ Région Poitou-Charentes: +9%, soit 9,5 M€ (ou +4,4% par an);
 - ▶ Région Limousin: +7%, soit 4 M€ (ou +3,6% par an).

- ▶ **L'évolution de ces dépenses est notamment significative entre 2013 et 2014 pour les trois Régions: cette hausse s'explique par le glissement vieillissement technicité (GVT) conjugué à des décisions nationales :**
 - ▶ En 2014, une hausse des cotisations retraites entre en vigueur : les cotisations des fonctionnaires croissent de 0,06 point dès 2014;
 - ▶ Il s'y ajoute la hausse de 0,27 point instaurée par la réforme des retraites de 2010 afin d'aligner les niveaux de cotisations du public sur le privé et 0,05 point dédié au financement du dispositif de retraite anticipée pour les carrières longues, soit 0,38 point de plus au total en 2014.
 - ▶ Par ailleurs en 2014, une revalorisation des grilles indiciaires de la Catégorie C (échelles 3,4,5 et 6) entre en vigueur.

 - ▶ **Toutefois, il convient de noter que l'impact du GVT et les taux de promotions sont différenciés par Région. Cependant, il n'a pas été possible de reconstruire précisément ces évolutions sur la base des éléments transmis.**

2.2 Revue des recettes de fonctionnement



2.2 Revue des recettes de fonctionnement

- ▶ L'analyse des recettes de fonctionnement, présentée dans les développements suivants, intègre les éléments suivants:

2.2.1 L'évolution des recettes de fonctionnement consolidées des trois Régions;

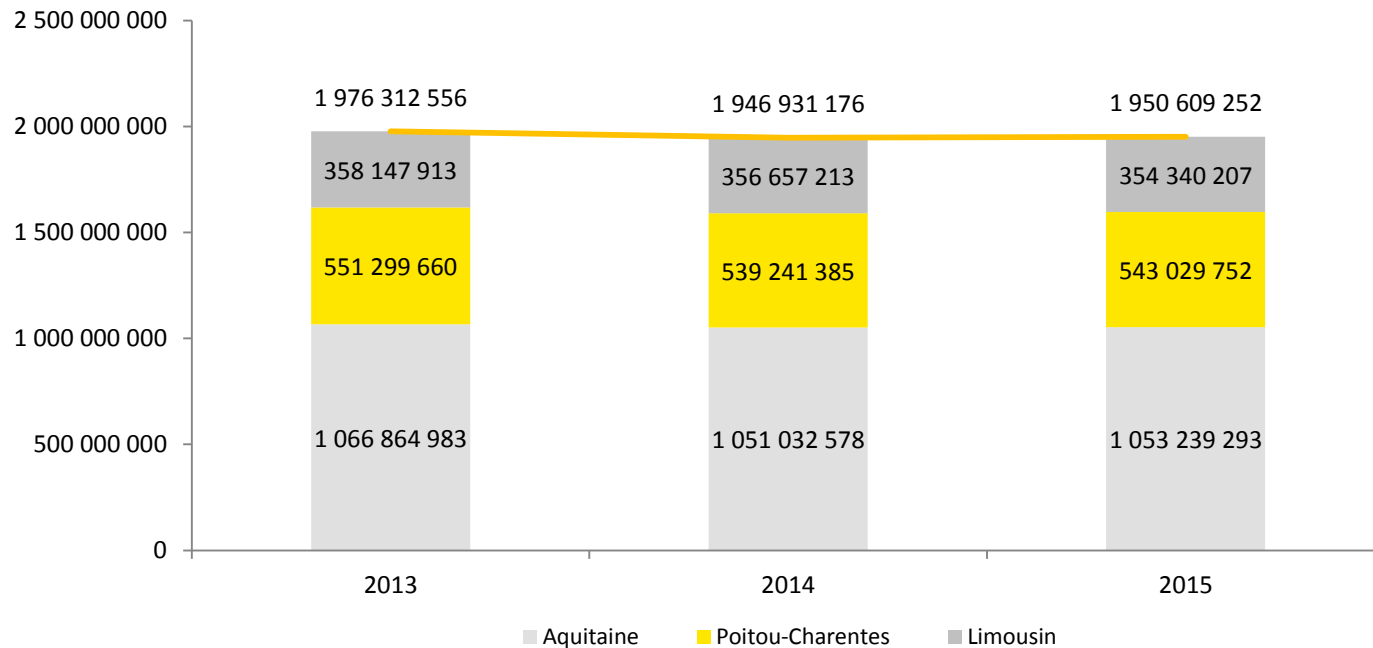
2.2.2 Les paramètres permettant d'expliquer les évolutions :

- ▶ La réduction des dotations de l'Etat liée à l'impact pluriannuel de la contribution au redressement des comptes publics ;
- ▶ La perte d'autonomie fiscale suite à la réforme de la fiscalité locale ;
- ▶ L'impact de la restructuration des recettes affectées à la formation professionnelle et l'apprentissage sur les recettes des Régions;

2.2.3 La dynamique d'évolution des recettes de fonctionnement des trois régions au regard des paramètres évoqués ci-dessus.

- ▶ Les recettes réelles de fonctionnement* retraitées des fonds FEADER, enregistrent une baisse de -1,3% (-25,7 M€) au niveau consolidé. Contrairement aux dépenses, on observe une relative convergence entre les trois Régions.

Recettes réelles de fonctionnement (hors produits financiers et exceptionnels et retraitées des fonds FEADER) des trois Régions entre 2013 et 2015



- ▶ Les développements suivants présentent les évolutions propres à chaque Région et les points saillants à prendre en compte au titre de l'évolution des recettes, notamment la diminution de la DGF et la perte du levier fiscal suite à la réforme de la fiscalité locale.

* hors produits financiers et exceptionnels

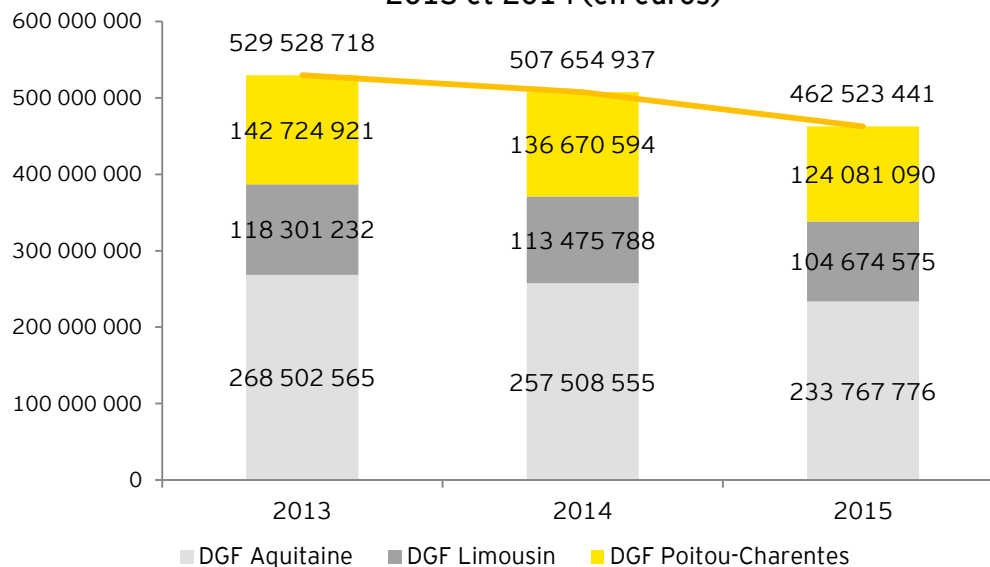
La perte d'autonomie fiscale et la baisse de la DGF grèvent les recettes de fonctionnement des trois Régions

- ▶ L'évolution des recettes des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes présente des points communs:
 - ▶ Une réduction des dotations de l'Etat liée à l'impact pluriannuel de la contribution au redressement des comptes publics:
 - ▶ La contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques s'est traduite par une minoration de 1,5 Md d'euros du montant de DGF en 2014 et par une baisse des dotations versées par l'Etat de 11 Mds d'euros entre 2015 et 2017 (-3,67 Mds d'euros par an).
 - ▶ La suppression du levier fiscal direct dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale de 2011 a fortement réduit les marges de manœuvre et a accru la volatilité des recettes des Régions :
 - ▶ Suppression de la taxe professionnelle;
 - ▶ Transfert au bloc communal et intercommunal de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) et de la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) ;
 - ▶ Recettes de substitution contribution économique territoriale (CET), imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), fonds de garantie de ressources individuelles, dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRT).
 - ▶ **Les seules recettes sur lesquelles la Région dispose d'un pouvoir de taux sont:**
 - ▶ La fraction de TICPE régionale, sur laquelle les Régions disposent d'un pouvoir de taux faible dans la mesure où la modulation permise est plafonnée par les textes législatifs;
 - ▶ La Taxe sur les Certificats d'Immatriculation des Véhicules (TCIV) ;
 - ▶ La Taxe sur les permis de conduire.

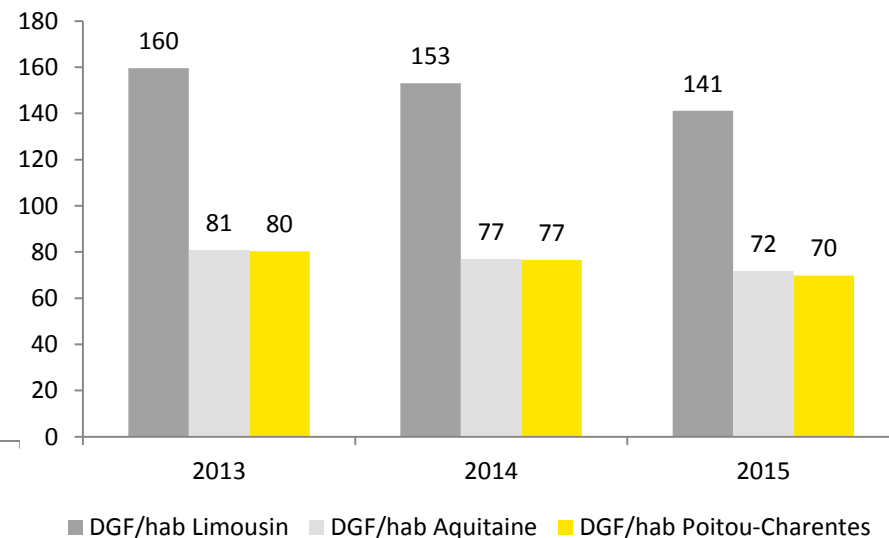
► **Pour l'ensemble consolidé des trois Régions, la contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques se traduit par une baisse de 67 M€ entre 2013 et 2015** (incluant la part péréquation de la DGF) :

- En 2015, la diminution de la DGF s'élève à -45,1 M€, soit près de 2% des recettes de fonctionnement de l'ensemble consolidé des trois Régions ;
- La baisse de la DGF représente, pour toutes les régions, une moindre recette représentant une proportion semblable des recettes de fonctionnement : entre 2,5 et 3%.
- La Région Limousin présente la DGF rapportée au nombre d'habitants la plus importante, et les dépenses de fonctionnement par habitant les plus importantes de la strate du fait de son nombre d'habitants notamment.

Répartition et évolution de la DGF des 3 Régions entre 2013 et 2014 (en euros)

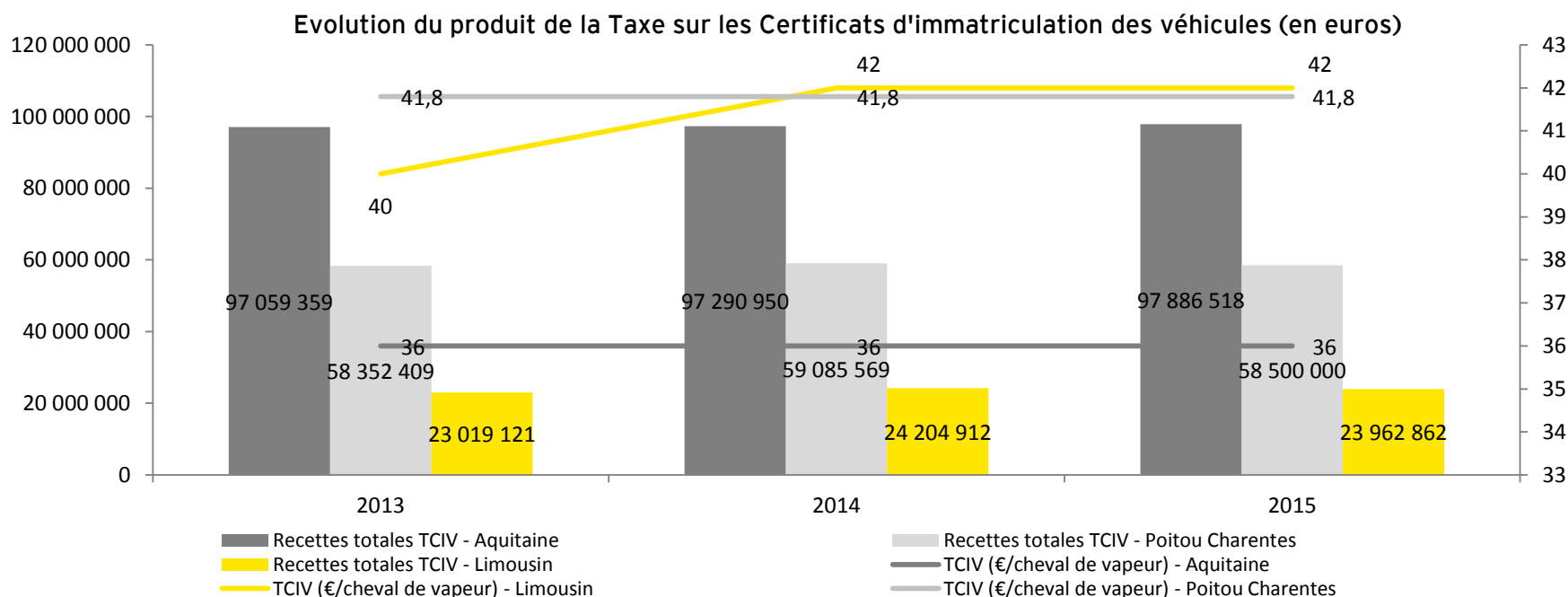


Evolution des dotations globale de fonctionnement par habitant (en euros/hab)



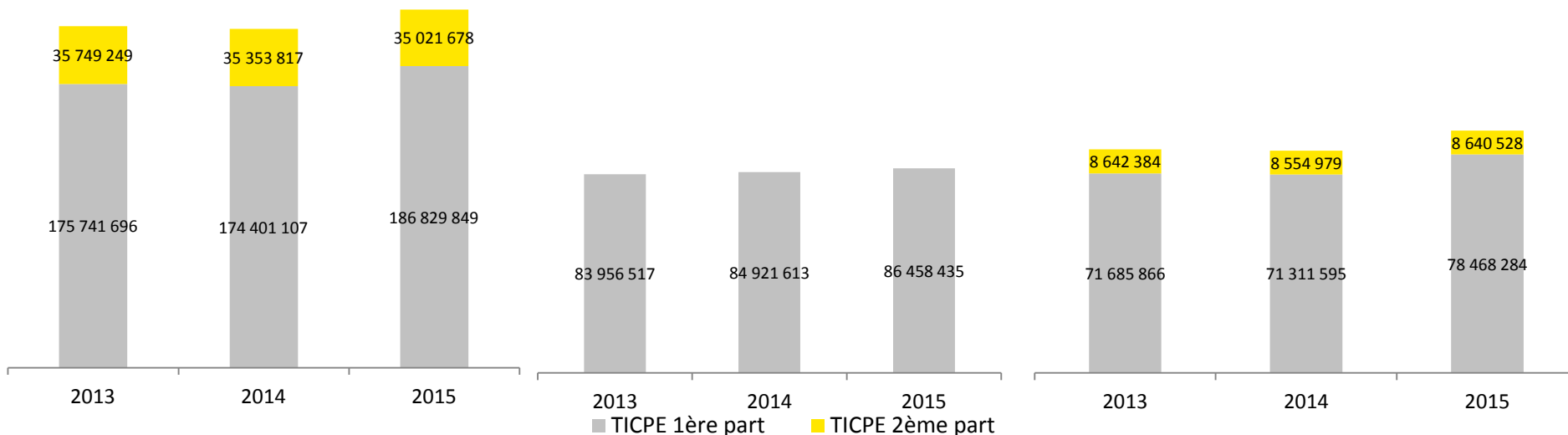
NB: la part péréquation de la DGF est intégrée dans le graphique.

- ▶ Sur la période 2013-2015, les Régions Aquitaine et Poitou-Charentes ont fait le choix de conserver fixe le tarif associé au levier fiscal que constitue la Taxe sur les Certificats d'Immatriculation des Véhicules (TCIV).
- ▶ Seule la Région Limousin a augmenté cette taxe entre 2013 et 2014, ce qui lui a permis de dégager 1,2 M€ de recettes supplémentaires en 2014.



- ▶ Les modalités de convergence des trois tarifs régionaux devraient être précisées dans une prochaine Loi de Finances.

- ▶ La TICPE est également une des recettes principales de fonctionnement des trois régions; elle est cependant bien supérieure en Région Aquitaine que dans les autres Régions.
 - ▶ En Poitou-Charentes, des recettes supplémentaires sont possibles en cas d'augmentation de la taxe et d'alignement sur les autres régions françaises.
 - ▶ En effet, la Région Poitou-Charentes est la seule en France, en dehors de la Corse, à ne pas avoir voté de majoration de taux telle que rendue possible par les textes législatifs.

Recettes de la TICPE
Aquitaine (Compte 732 et 7383, en euros)Recettes de la TICPE -
Poitou-Charentes (Compte 732 et
7383, en euros)Recettes de la TICPE
- Limousin (Compte 732 et 7383, en euros)

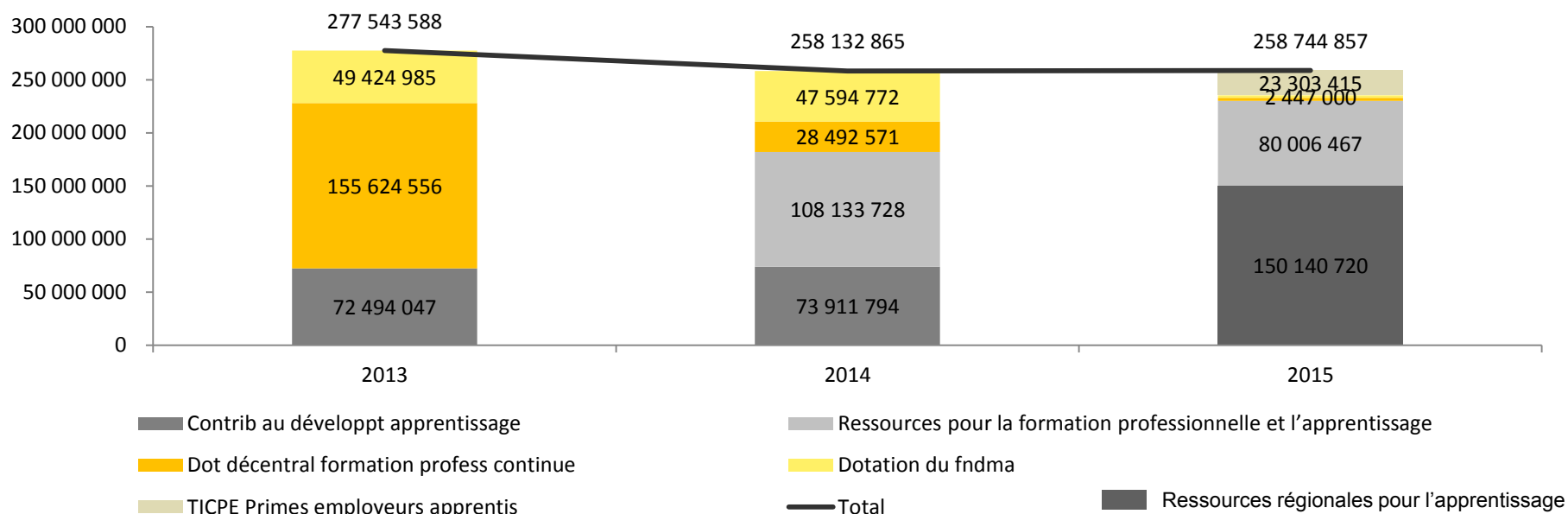
NB : le compte 732 qui retrace le montant de la réfaction du taux de la taxe intérieure de consommation applicable aux carburants vendus aux consommateurs finals sur leur territoire, conformément aux dispositions de l'article 265 du code des douanes. Ce compte intègre une part de TICPE ayant fait l'objet d'une modulation pour un produit supplémentaire de 35,6 M€ pour l'Aquitaine et de 8,8 M€ pour le Limousin (valeur 2015);
Le compte 7383 « TICPE 2e part » enregistre la majoration sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers conformément à l'article 11 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

- ▶ **La réforme des recettes liées à la formation professionnelle et l'apprentissage intervenue en 2014 a également contribué à modifier la structure et l'évolution des recettes de fonctionnement des Régions.**
 - ▶ La restructuration des recettes affectées à l'apprentissage s'est traduite par la suppression de:
 - ▶ La contribution pour le développement de l'apprentissage;
 - ▶ La DGD apprentissage;
 - ▶ Le Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage (FNDMA).
 - ▶ **Elles ont été remplacées en 2015 par une fraction régionale de la nouvelle taxe d'apprentissage.** Cette taxe représente une recette de 76,2 M€ pour la vision consolidée des trois régions en 2015 par rapport à 2014.

- ▶ Un nouveau mode de financement des primes aux employeurs d'apprentis a été introduit. Ces dernières sont dorénavant financées pour partie par un transfert de TICPE perçue au niveau national.

- ▶ Lors de la réforme de l'apprentissage, de nouvelles recettes ont été créées en compensation d'une diminution de la dotation de décentralisation portant sur la formation professionnelle continue notamment:
 - ▶ La TICPE Primes employeurs apprentis ;
 - ▶ La ressource pour la formation professionnelle et l'apprentissage.

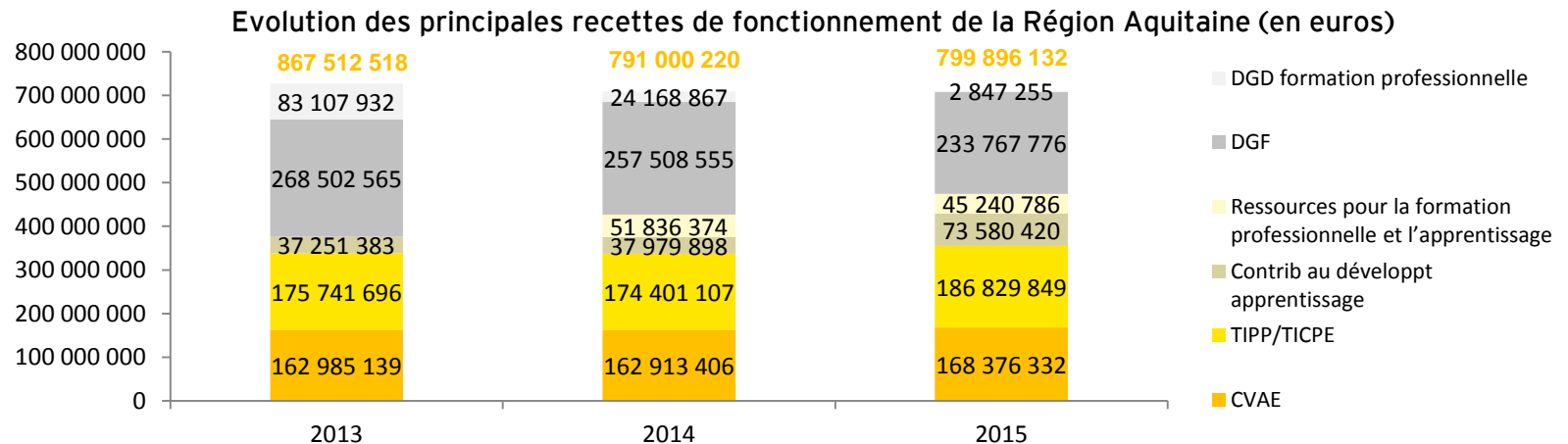
Evolution consolidée des principales ressources liées à la formation professionnelle et l'apprentissage (en euros)



- ▶ Entre 2013 et 2015, les recettes ont diminué de 18,8 M€ du fait de la modification de la structure de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

▶ **Entre 2013 et 2015, la Région Aquitaine enregistre une baisse de ses recettes réelles de fonctionnement (après retraitement des fonds FEADER) de près de 13,6 M€ soit une diminution de -1,3%, masquant deux périodes: -15,8 M€ en 2014 et +2,2 M€ en 2015.**

- ▶ Au-delà de la baisse de la DGF (-11 M€), la diminution des recettes de fonctionnement entre 2013 et 2014 s'explique par la DGD formation professionnelle (-59 M€) qui n'est pas suffisamment compensée par les nouvelles ressources pour la formation professionnelle et l'apprentissage;
- ▶ Entre 2014 et 2015, l'évolution de la contribution au développement de l'apprentissage (+35,6 M€), de la TICPE* (12,4 M€) et de CVAE (5,4 M€) permet de compenser facialement la perte de DGF (-23,7 M€) et de la DGD formation professionnelle (-21,3 M€). En outre, ces évolutions permettent de dégager un supplément de recettes qui explique la hausse constatée entre 2014 et 2015.

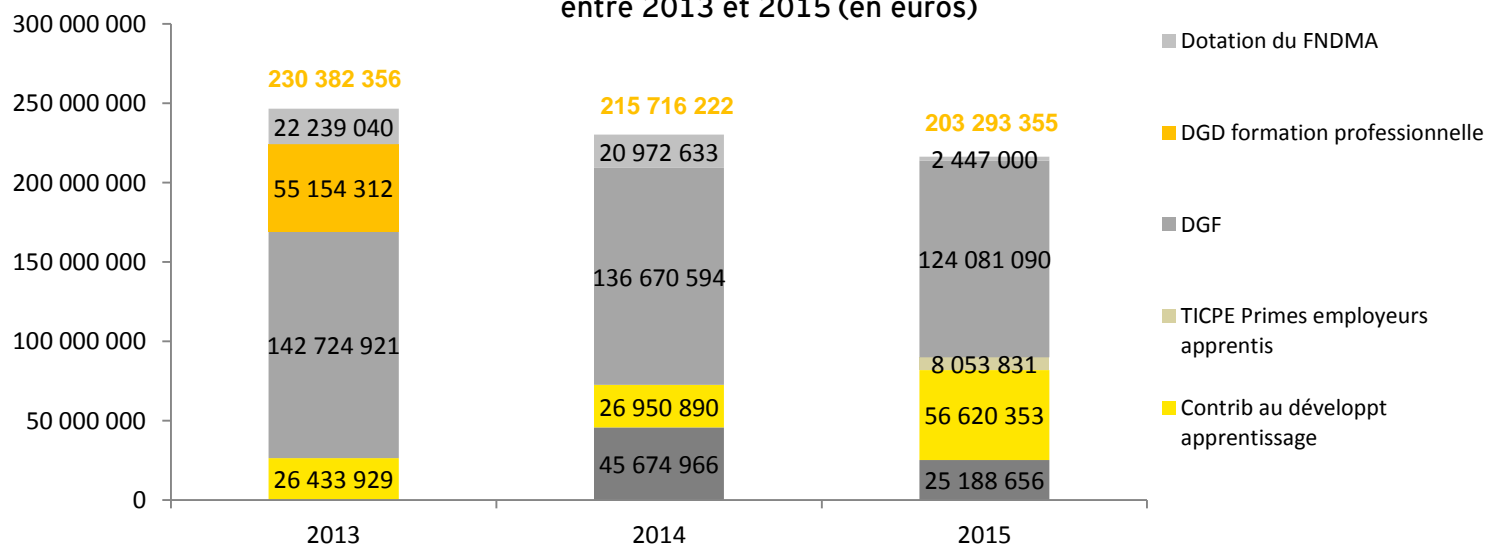


*La TICPE vient en réalité compenser une nouvelle dépense à la charge des Régions.

- ▶ **Entre 2013 et 2015, la Région Poitou-Charentes enregistre une diminution de -2% de ses recettes réelles de fonctionnement, soit près de -8,2 M€, masquant des disparités au sein des ressources de la Région:**

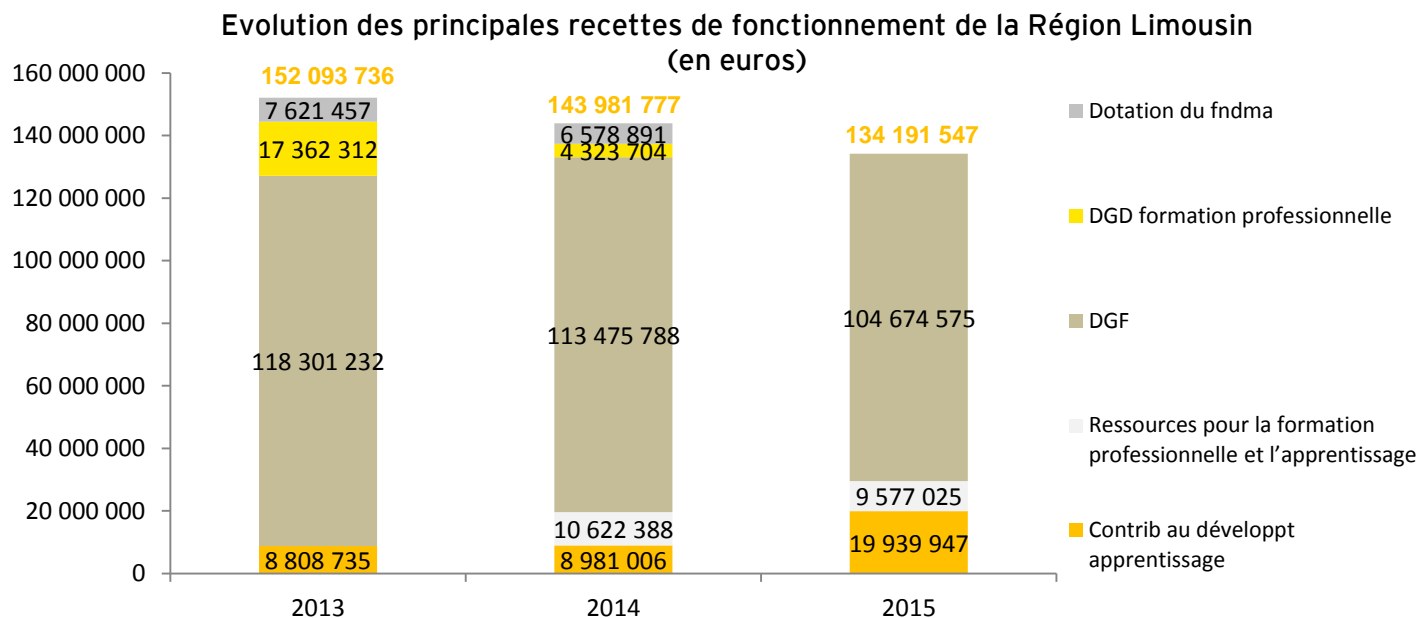
- ▶ La baisse des recettes de fonctionnement entre 2013 et 2014 s'explique par la suppression de la DGD formation professionnelle (-55,1 M€) en 2014 qui n'est pas suffisamment compensée par les nouvelles ressources pour la formation professionnelle et l'apprentissage (45,6 M€), conjuguée à la baisse de la DGF évoquée précédemment;
- ▶ En 2015, la baisse de la DGF (-12,6 M€) est, facialement et en partie, compensée, par la TICPE* Primes employeurs apprentis et la hausse de la CVAE.

Evolution des principales recettes de fonctionnement de la Région Poitou-Charentes entre 2013 et 2015 (en euros)

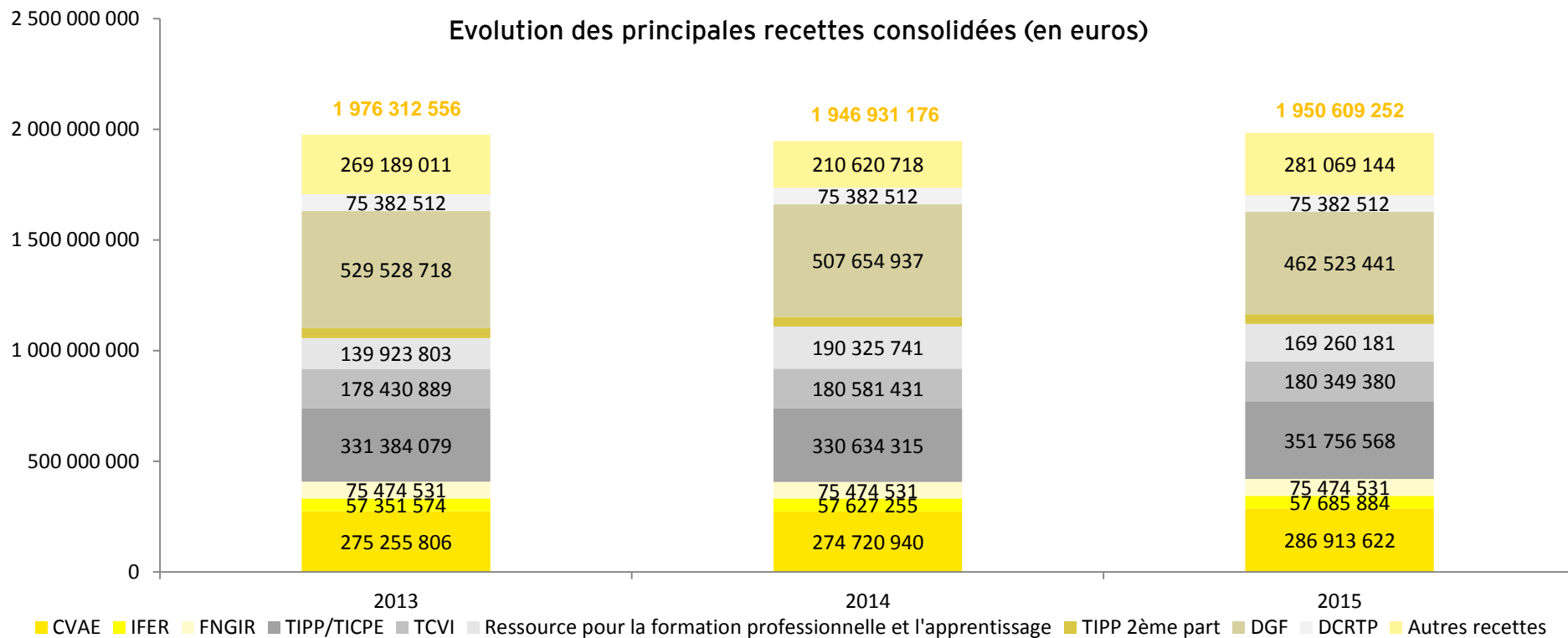


*La TICPE vient en réalité compenser une nouvelle dépense à la charge des Régions.

- ▶ **Entre 2013 et 2015, la Région Limousin enregistre une diminution de 1% de ses recettes réelles de fonctionnement, soit près de -3,8 M€, mais qui masque des disparités dans les évolutions poste à poste.**
 - ▶ Au-delà de la diminution de la DGF, la baisse des recettes de fonctionnement en 2014 s'explique par la DGD formation professionnelle (-13 M€);
 - ▶ En 2015, la suppression de la DGD formation professionnelle et de la dotation du FNDMA (-11 M€) pèsent fortement sur les recettes de fonctionnement de la Région.
 - ▶ **Les nouvelles ressources pour la formation professionnelle et l'apprentissage ne compensent pas suffisamment cette perte.**



- Entre 2013 et 2015, la structure de recettes de l'ensemble consolidé est modifiée. La hausse des recettes associées à la CVAE et à la TICPE* compensent facialement une partie des baisses de recettes constatées sur d'autres postes (DGF, formation professionnelle et apprentissage...)



*La TICPE vient en réalité compenser une nouvelle dépense à la charge des Régions.

2B Analyse de la section d'investissement

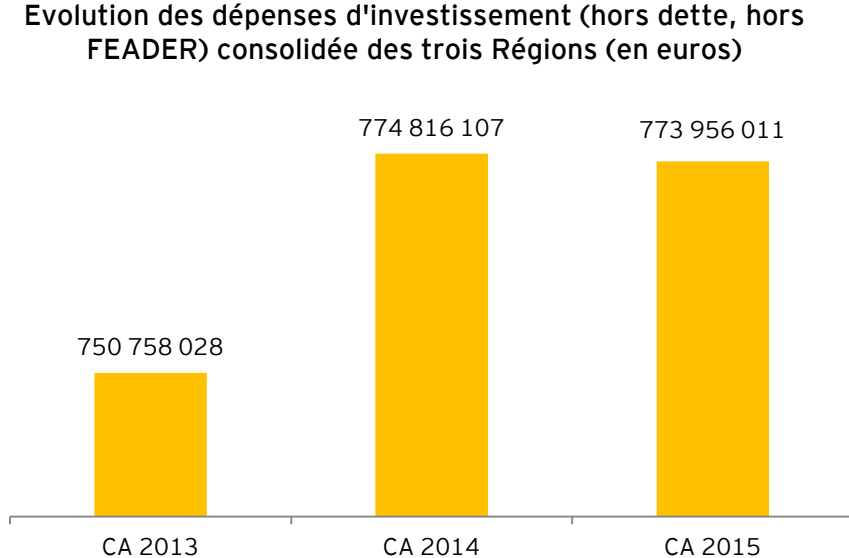


- ▶ L'analyse de la section d'investissement présentée ci-après comporte les éléments suivants :
 - 2.1 Analyse détaillée de l'évolution des dépenses d'investissement de la vision consolidée des trois régions ainsi que de chacune des régions et des modes de financement associés ;
 - 2.2 Revue des secteurs d'intervention en matière de dépenses d'investissement :
 - ▶ Composition ;
 - ▶ Dynamiques d'évolution passées des dépenses liées aux principaux domaines de compétence régionaux de chacune des trois Régions ;
 - ▶ Mise en perspective du poids des différents secteurs d'intervention régionale en investissement et vision comparée des dépenses d'investissement par habitant.
 - 2.3 Analyse de l'endettement ;
 - 2.4 Revue des résultats et excédents de fonctionnement et d'investissement ;

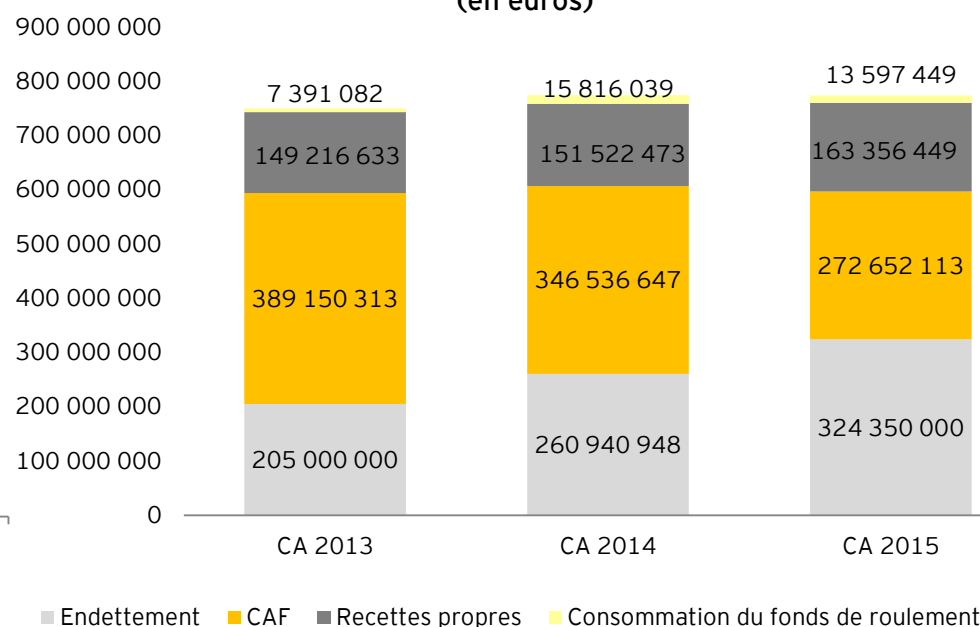
- ▶ **Les politiques d'investissement et les stratégies de financement sont différentes entre les trois régions.**
 - ▶ La Région Aquitaine a été en mesure de financer une partie de ses investissements par autofinancement et ainsi ne pas augmenter le recours à l'emprunt.
 - ▶ L'augmentation de stock de dette de la Région Aquitaine s'explique par une politique d'investissement active depuis 2011. La capacité de désendettement de la Région s'établit à 2,5 années en 2015 et figure parmi les meilleurs ratios constatés en France.
 - ▶ Alors que les dépenses d'investissement (hors dette) de la Région Poitou-Charentes sont quasi stables entre 2013 et 2015, la Région a fortement accru son recours à l'emprunt pour financer ses dépenses d'investissement compte tenu de la dégradation de sa capacité d'autofinancement. La Région ne parvient pas à dégager suffisamment de marges de manœuvre en section de fonctionnement pour financer ses investissements.
 - ▶ La capacité de désendettement a augmenté, passant de 3,1 ans en 2013 à 14,6 en 2015 (de 4,1 ans à 20,4 années en 2015 en intégrant les crédits-bails).
 - ▶ Sous l'effet de la baisse de l'autofinancement net et l'accroissement des investissements, la Région Limousin a dû mobiliser son fonds de roulement, permettant d'amortir la baisse de son autofinancement net et de recourir de manière moins importante à l'emprunt.
 - ▶ La capacité de désendettement de la Région Limousin a augmenté, passant de 4,1 années en 2013 à 9,2 années en 2015. En 2015, la Région Limousin a connu une forte dégradation de sa capacité d'autofinancement du fait d'une pénalité de remboursement anticipé d'emprunt (10,3 M€). Retraitée de cette pénalité, la capacité de désendettement de la Région en 2015 s'élèverait à 6,8 années.

- ▶ Les dépenses réelles d'investissement consolidées des 3 Régions (hors dette et après retraitement des fonds FEADER) ont augmenté de 3% entre 2013 et 2015, soit 23,2 M€.
- ▶ Entre 2013 et 2015, le financement de ces investissements par le recours à l'emprunt s'est accru du fait de la diminution de la capacité d'autofinancement.

Evolution des dépenses d'investissement (hors dette, hors FEADER) consolidée des trois Régions (en euros)



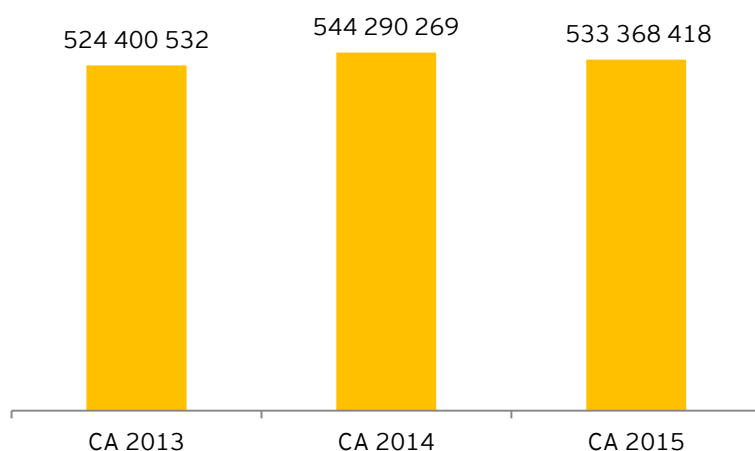
Mode de financement des investissements (en euros)



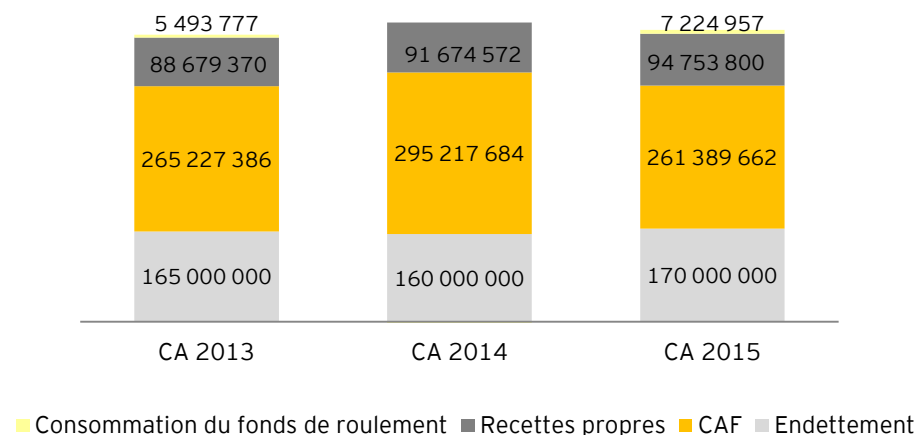
- ▶ Cette vision consolidée des trois Régions masque cependant des politiques d'investissement différentes et des stratégies de financement propres à chaque Région.

- ▶ **La Région Aquitaine a été en mesure de financer une large partie de ses investissements par autofinancement. Ainsi, la Région n'a pas accru son recours à l'emprunt (entre 160 M€ et 170 M€ entre 2013 et 2015).**
 - ▶ En 2015, 12,4 M€ de fonds FEADER ont transité par les comptes de la Région Aquitaine. Retraitée de ces derniers, l'évolution des dépenses d'investissement est de +4% entre 2013 et 2014 et de -2% entre 2014 et 2015;
 - ▶ La progression des dépenses de d'investissement (hors dette) en 2014 provient du transport ferroviaire régional et de la recherche et l'innovation, près de 18 M€ chacun, alors que l'enseignement supérieur enregistre une baisse de 16,4 M€ compte tenu de l'achèvement d'un programme d'investissement.

Evolution des dépenses d'investissement (hors dette et hors FEADER) de la Région Aquitaine (en euros)

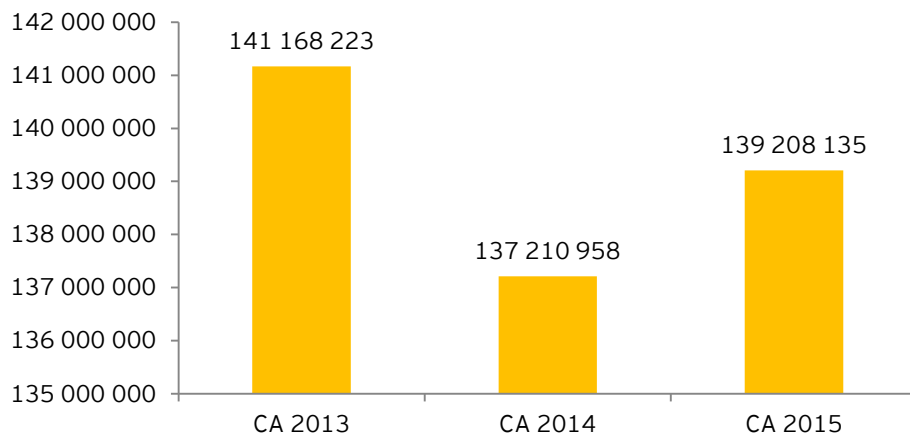


Mode de financement des investissements de la Région Aquitaine (en euros)

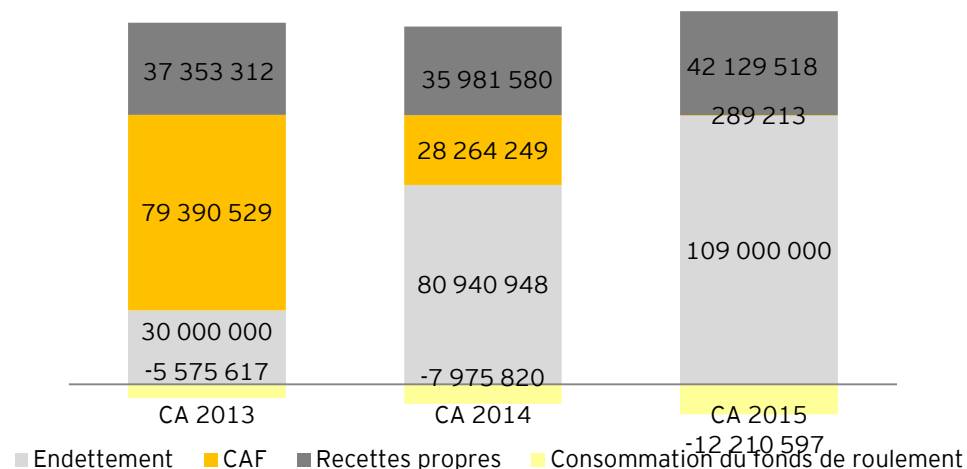


- ▶ Alors que les dépenses d'investissement (hors dette) de la Région Poitou-Charentes sont quasi stables entre 2013 et 2015, la Région a fortement accru son recours à l'emprunt pour les financer.
 - ▶ Cette progression s'explique par la disparition de la capacité d'autofinancement, soulignant que la Région ne parvient pas à dégager suffisamment de marges de manœuvre en section de fonctionnement pour financer ses investissements.
 - ▶ L'effort d'équipement lié aux travaux dans les lycées représente près de 27 % des dépenses d'investissement en 2014, stable par rapport à 2013;
 - ▶ Entre 2013 et 2015, l'ensemble des ressources (endettement compris) est supérieur aux dépenses d'investissement. Ainsi un recours à l'emprunt moins important aurait semble-t-il été possible.

Evolution des dépenses d'investissement (hors dette et hors FEADER) de la Région Poitou-Charentes (en euros)

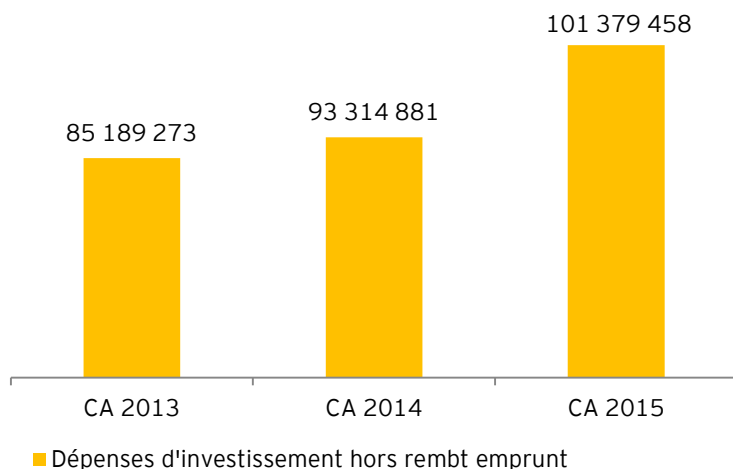


Mode de financement des investissements de la Région Poitou-Charentes (en euros)

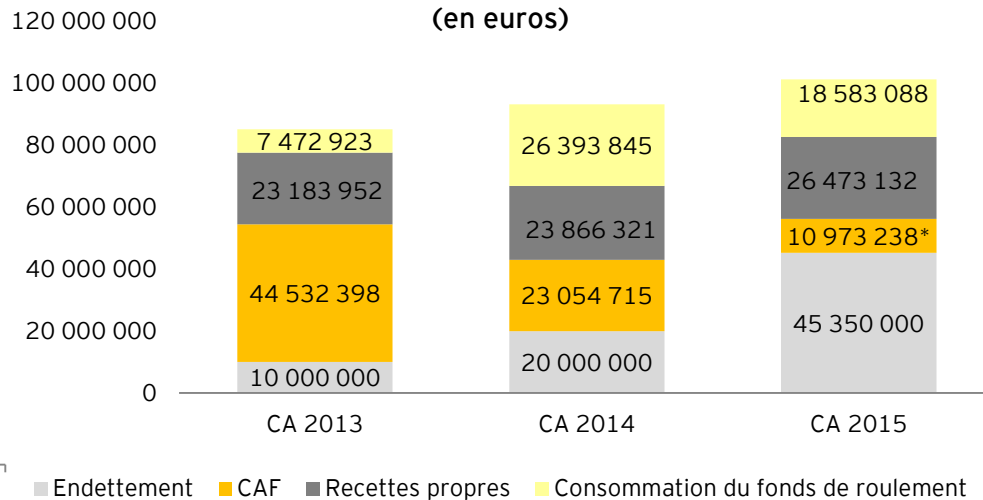


- ▶ Entre 2013 et 2015, la Région Limousin affiche une forte progression de ses dépenses d'investissement (hors dette et retraitée des fonds FEADER) de +19% (soit +16,2 M€).
 - ▶ Sans retraitement des fonds FEADER cette hausse serait de +51% soit +43,9 M€.
 - ▶ En 2014, la croissance des investissements s'explique par les travaux dans les lycées et les CFA publics et la poursuite du programme d'initiative pour la croissance et l'emploi.
- ▶ **Sous l'effet de la baisse de son autofinancement net et de l'accroissement des investissements, la Région a dû mobiliser son fonds de roulement en 2014 notamment, lui permettant d'amortir la baisse de son autofinancement net et limiter son recours à l'emprunt.**
- ▶ Si la politique d'investissement avait été maintenue dès 2016, l'endettement croissant aurait fortement dégradé les ratios financiers.

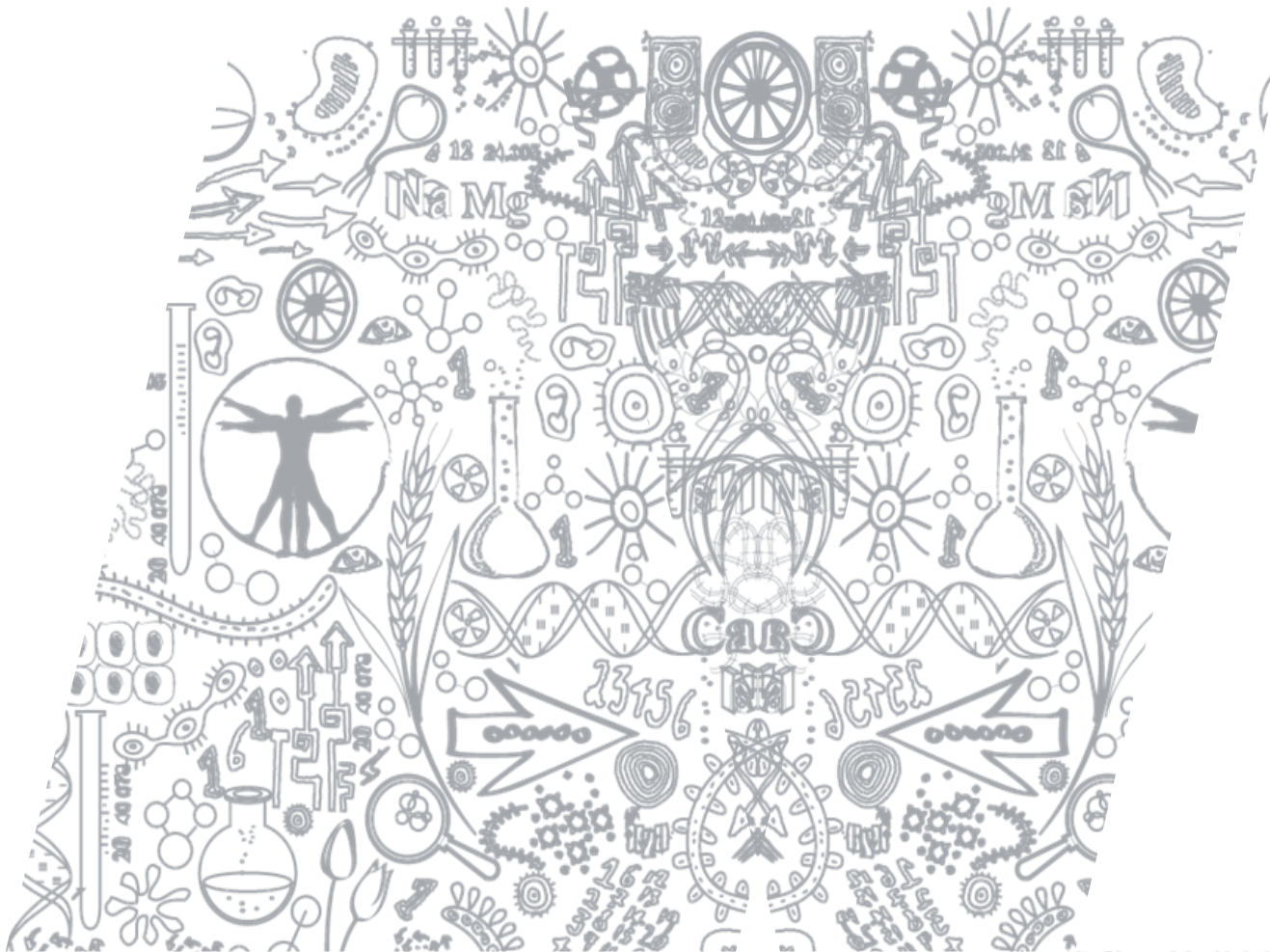
Evolution de la section d'investissement (hors dette et hors FEADER) de la Région Limousin (en euros)



Mode de financement des investissements (en euros)



*En 2015, la diminution de la CAF est notamment due au paiement important (10,3M€) de frais financiers liés au remboursement anticipé d'un emprunt



- ▶ Au regard de l'évolution des dépenses d'investissement de l'ensemble consolidé des trois Régions et des fortes disparités en matière d'évolution, une analyse spécifique de ces dépenses des trois Régions a été menée.

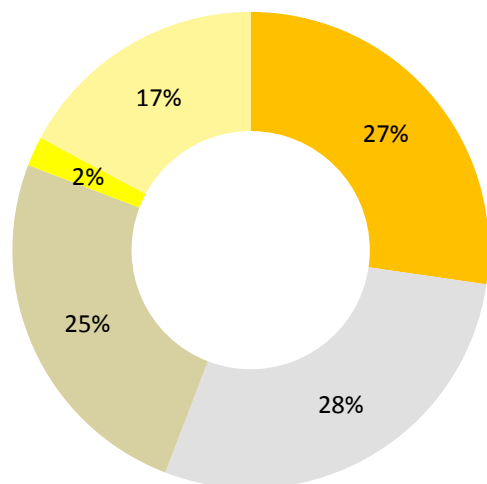
- ▶ Dans ce cadre, les développements suivants ont vocation à:
 1. Comprendre la composition des dépenses d'investissement de chacune des trois Régions notamment au regard des compétences transférées;
 2. Apprécier les dynamiques d'évolution passées par secteur d'intervention de chacune des trois Régions;
 3. Comparer les priorités en matière d'intervention de chacune des Régions en analysant les dépenses par habitant consacrées à chacun des domaines d'intervention et appréhender les éventuelles harmonisations nécessaires.

► L'analyse des dépenses d'investissement des Régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin révèle une répartition similaire des domaines d'intervention prioritaires, en lien avec les principales compétences des Régions:

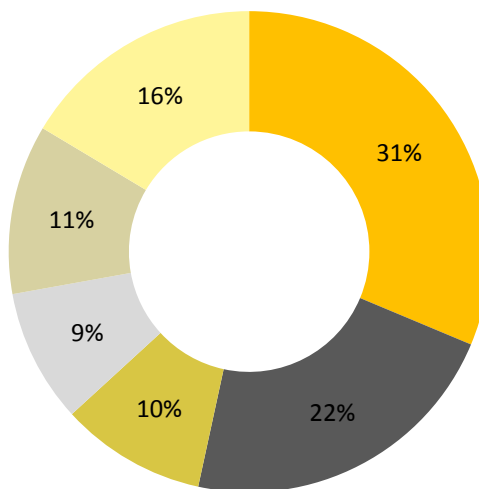
- L'enseignement, les transports et l'action économique représentent en moyenne 65% des dépenses de fonctionnement de chacune des trois Régions en 2015.
- La gestion des fonds européens des régions Limousin et Aquitaine correspond aux Fonds FEADER (sous responsabilité partagée), ne transitant pas en trésorerie dans le budget régional mais devant être comptabilisés en mouvements réels.



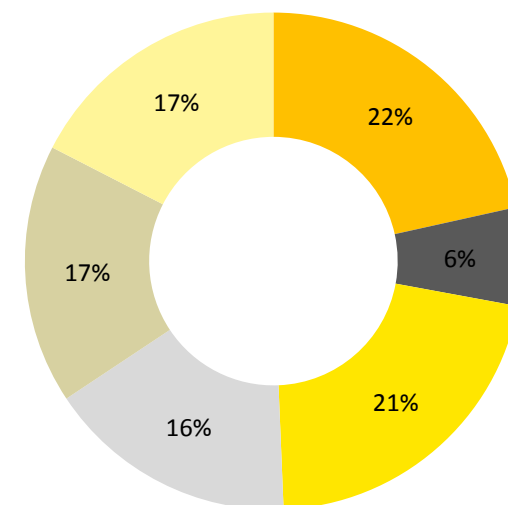
Répartition des dépenses d'investissement en 2015 - Aquitaine



Répartition des dépenses d'investissement en 2015 - Poitou-Charentes

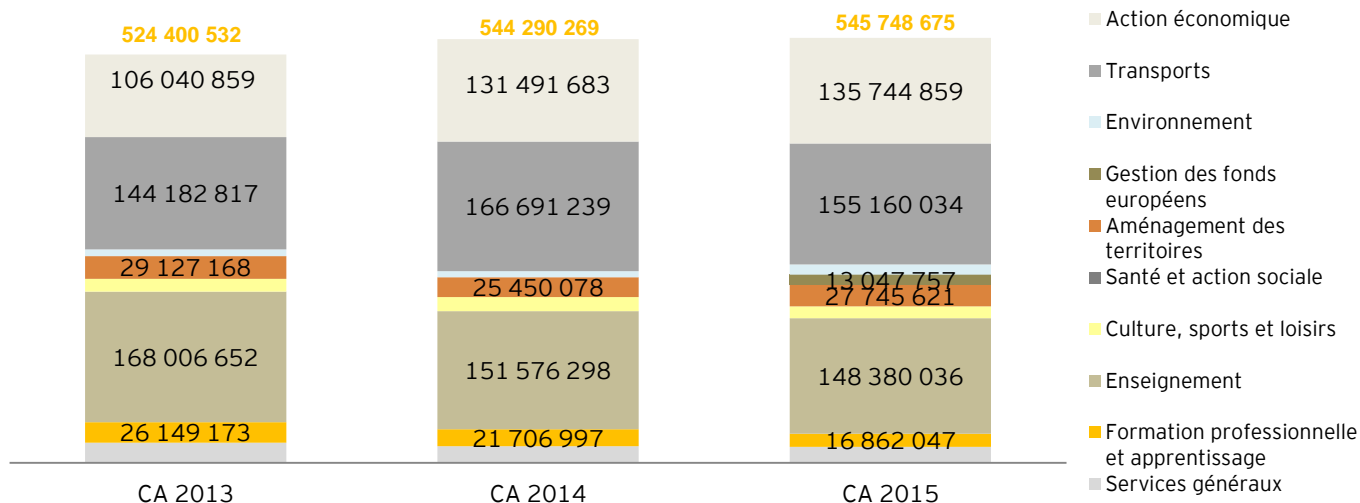


Répartition des dépenses de d'investissement en 2015 - Limousin



- ▶ L'analyse rétrospective souligne un accroissement modéré des dépenses d'investissement sur la période : +3,8% entre 2013 et 2014 et -2% entre 2014 et 2015 (en retraitant les fonds FEADER).
- ▶ En 2015, les dépenses d'investissement (hors FEADER) de la Région Aquitaine représentent 50,6% des recettes de fonctionnement.
- ▶ Sans retraitement des fonds FEADER cette hausse serait de +4,1%, soit 21,3 M€ entre 2013 et 2015,
- ▶ Cette hausse s'explique principalement par :
 - ▶ le transport ferroviaire régional, la recherche et l'innovation pour près de 18 M€ chacun.
 - ▶ les dépenses liées à l'enseignement supérieur enregistrent une baisse de 16,4 M€ du fait notamment de l'achèvement des investissements liés à la Cité des ingénieurs, de l'Institut d'optique graduate school et de l'Institut de cognitique.

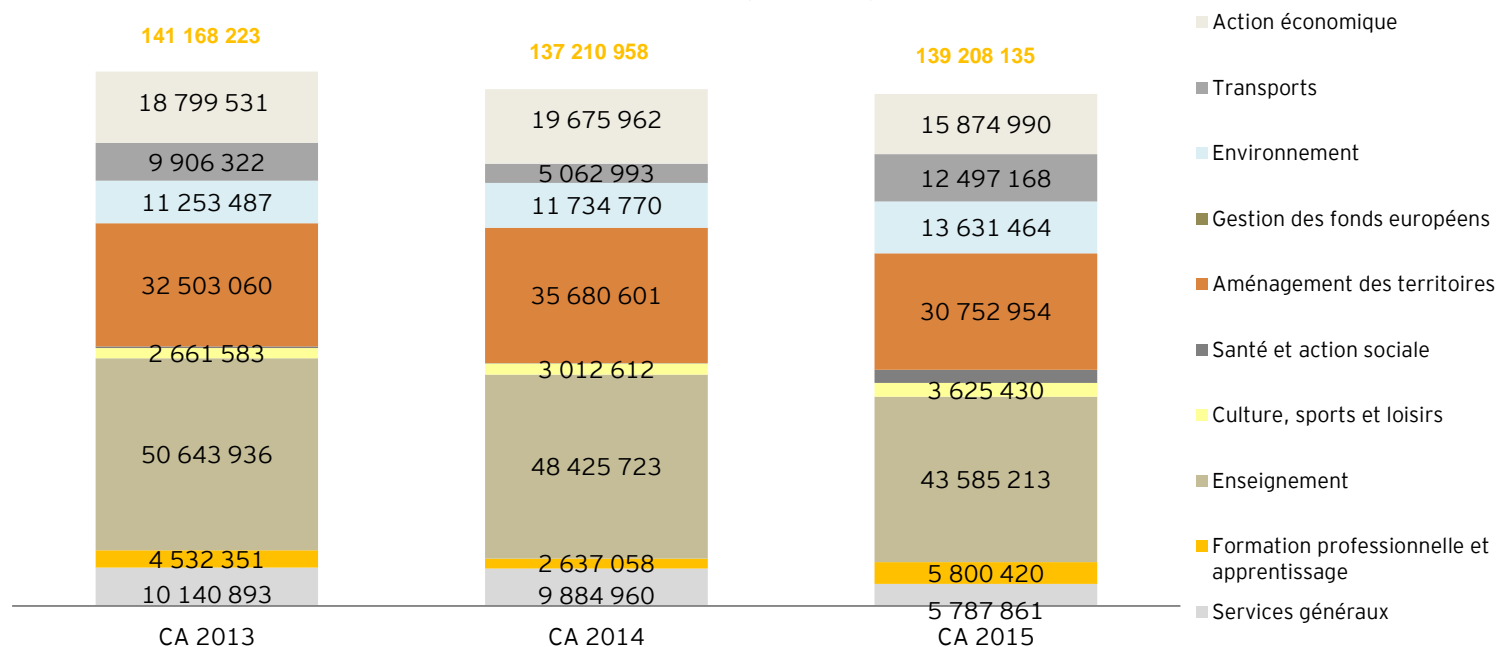
Dépenses réelles de d'investissement (hors dette) ventilées par fonction de la Région Aquitaine (en euros)



NB : les fonds FEADER sont intégrés à cette vision en 2015.

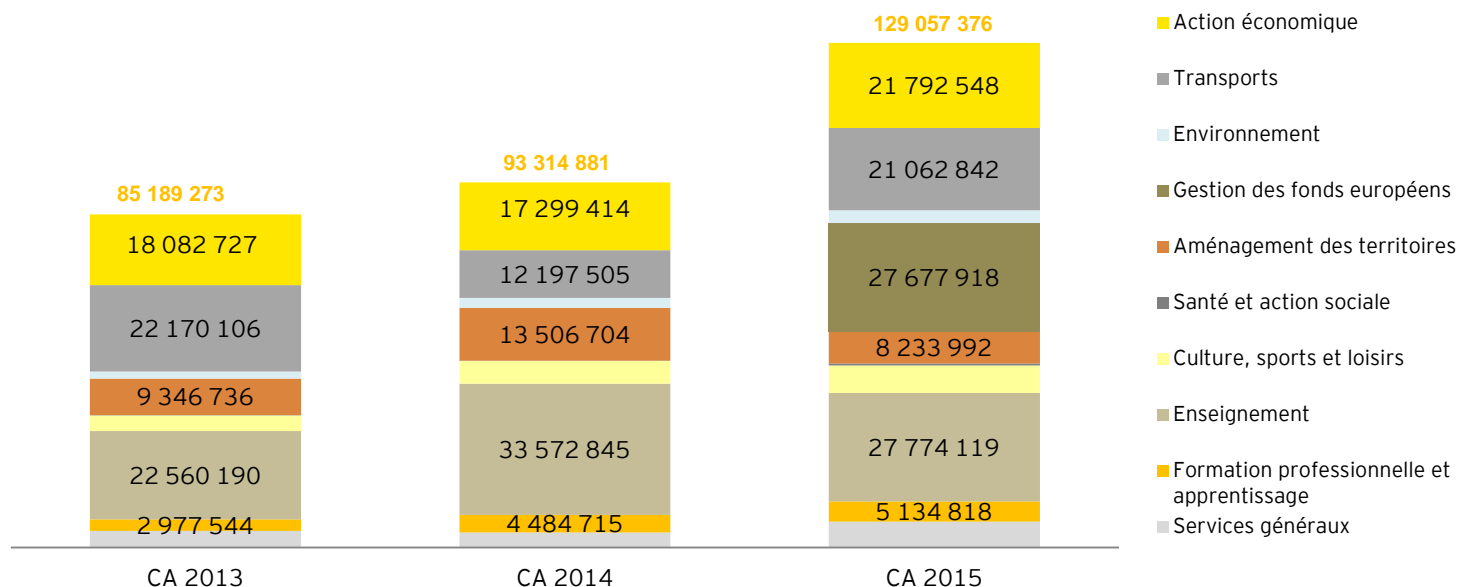
- ▶ L'analyse rétrospective souligne une diminution modérée des dépenses d'investissement sur la période: - 1%, soit -2 M€ entre 2013 et 2015 :
- ▶ En 2015, les dépenses d'investissement de la Région Poitou-Charentes représentent 25,6% des recettes de fonctionnement.
- ▶ La diminution des dépenses en matière d'aménagement du territoire et de l'enseignement en lien avec la baisse des moyens alloués à la construction de lycées publics.
- ▶ Les dépenses d'investissement de la Région relatives à la culture, au sport et aux loisirs sont plus importantes que celles des autres Régions (ces compétences ne font pas partie des compétences obligatoires des Régions).

Dépenses réelles de d'investissement (hors dette) ventilées par fonction de la Région Poitou-Charentes (en euros)



- ▶ L'analyse rétrospective souligne un accroissement des dépenses d'investissement sur la période (hors fonds FEADER) : +19% soit +16,2 M€. En incluant les fonds FEADER, cette progression est de +51,5%, soit 43,8 M€ entre 2013 et 2015.
- ▶ En 2015, les dépenses d'investissement (hors FEADER) de la Région Limousin représentent 28,6% des recettes de fonctionnement.
- ▶ Les dépenses liées à la culture, au sport et aux loisirs (qui ne font pas partie des compétences obligatoire des régions) augmentent de 3 M€ entre 2013 et 2015.

Dépenses réelles de d'investissement (hors dette) ventilées par fonction de la Région Limousin (en euros)



NB : les fonds FEADER sont intégrés à cette vision en 2015.

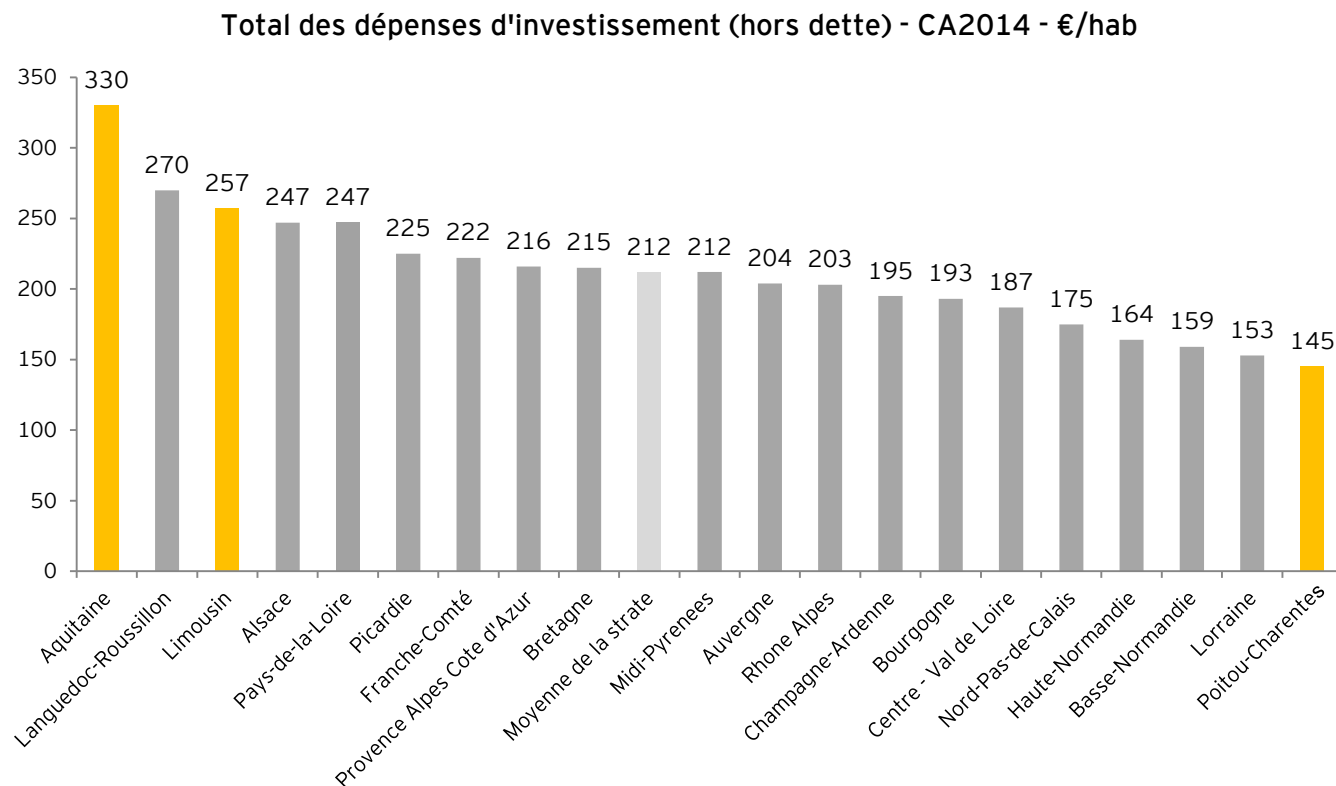
- ▶ Les dépenses d'investissement par habitant de la Région Aquitaine sont supérieures aux deux autres Régions sur l'ensemble des principaux secteurs d'intervention à l'exception de l'aménagement du territoire.
 - ▶ Ceci s'explique notamment par une politique d'investissement particulièrement dynamique.
 - ▶ L'importance de ces dépenses est d'autant plus marquée que la Région Aquitaine est la plus peuplée des trois régions étudiées.
- ▶ Afin de comparer le poids des différents secteurs d'intervention entre les trois Régions, les développements suivants présentent les montants par habitant en matière de transports, de formation professionnelle et d'apprentissage, d'enseignement, d'aménagement du territoire et d'action économique.

2.2 Comparaison des dépenses d'investissement

▶ En 2014, la Région Aquitaine est la première Région en termes de dépenses d'investissement par habitant à 330 €/habitant;

▶ La Région Limousin est au dessus de de la moyenne;

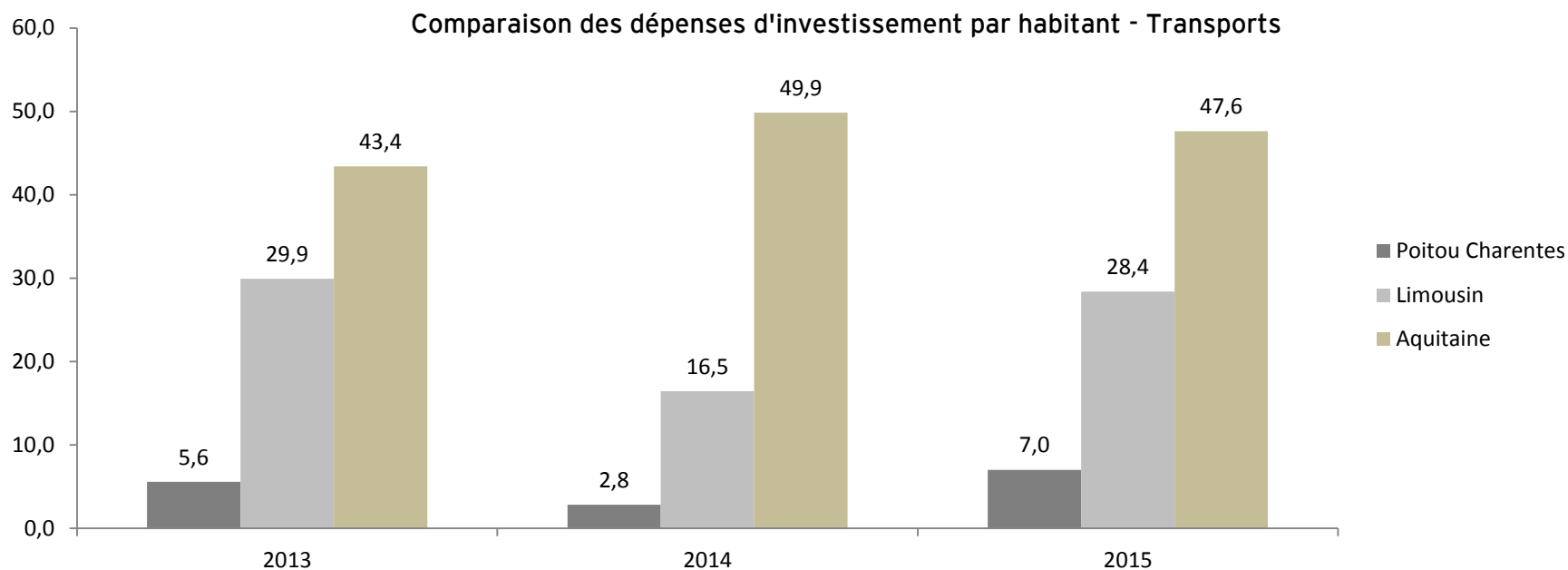
▶ La Région Poitou-Charentes est la Région présentant les dépenses par habitant les plus faibles : 145 €/hab.



Source : DGCL

Vision comparée des dépenses d'investissement par habitant relatives aux transports

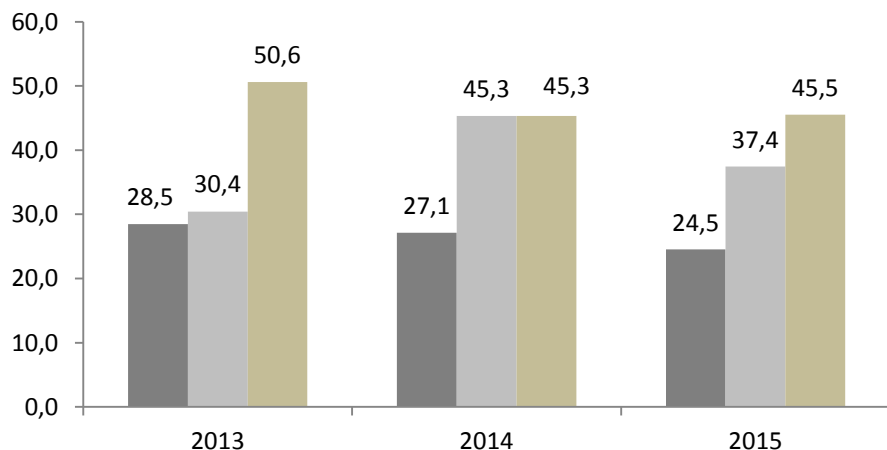
- ▶ L'écart en termes de dépenses d'investissement par habitant entre les trois régions est particulièrement important sur la fonction transport. La Région Aquitaine présente des dépenses par habitant supérieures de plus de 15€/habitant sur la période, à celles des régions Poitou-Charentes et Limousin.
- ▶ La Région Poitou-Charentes, présente des dépenses d'investissement par habitant relatives au transport particulièrement faibles, comprises entre 5,6 et 7€/habitant.
- ▶ En comparaison, les dépenses constatées en 2015 de la Région Limousin rapportées au nombre d'habitants sont ainsi 4 fois plus élevées et celles de la Région Aquitaine, 6 fois plus élevées.



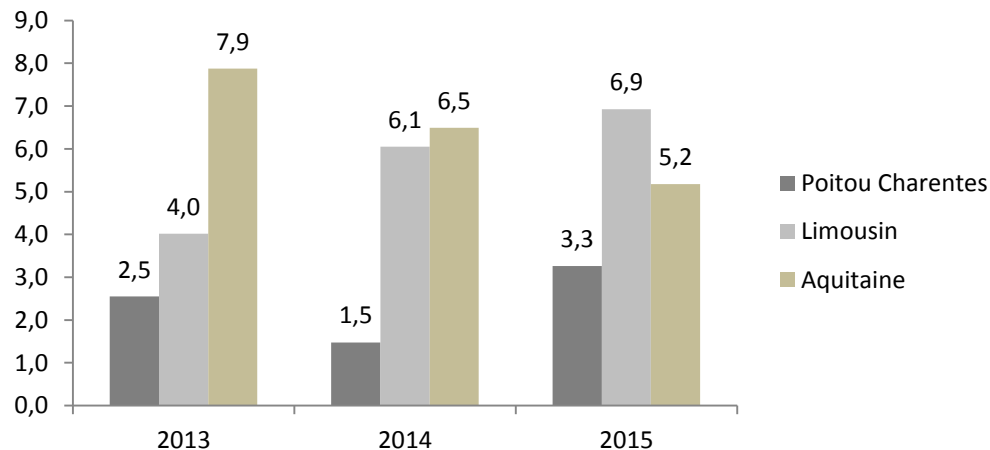
Vision comparée des dépenses d'investissement par habitant relatives à l'enseignement et à la formation professionnelle et l'apprentissage

- ▶ Les dépenses d'investissement par habitant concernant l'enseignement et la formation professionnelle et l'apprentissage sont comparables entre les deux Régions Aquitaine et Limousin pour les exercices 2014 et 2015.
- ▶ La Région Poitou-Charentes fait en revanche état de dépenses largement inférieures aux deux autres régions sur ces deux postes.
 - ▶ En 2015, les dépenses d'investissement de la Région Poitou-Charentes relatives à l'enseignement sont inférieures de 14€/habitant à celles de la Région Limousin et de 21€/habitant par rapport à celles de l'Aquitaine.
 - ▶ Sur la formation professionnelle, le même type d'observation peut être fait. Les dépenses de la Région Limousin progressent alors que celles de la Région Aquitaine diminuent légèrement.

Comparaison des dépenses d'investissement par habitant - Enseignement



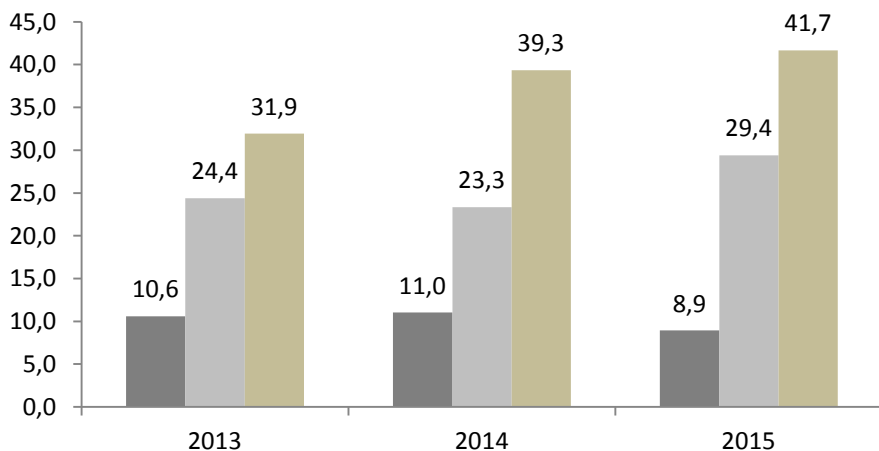
Comparaison des dépenses d'investissement par habitant - Formation professionnelle et apprentissage



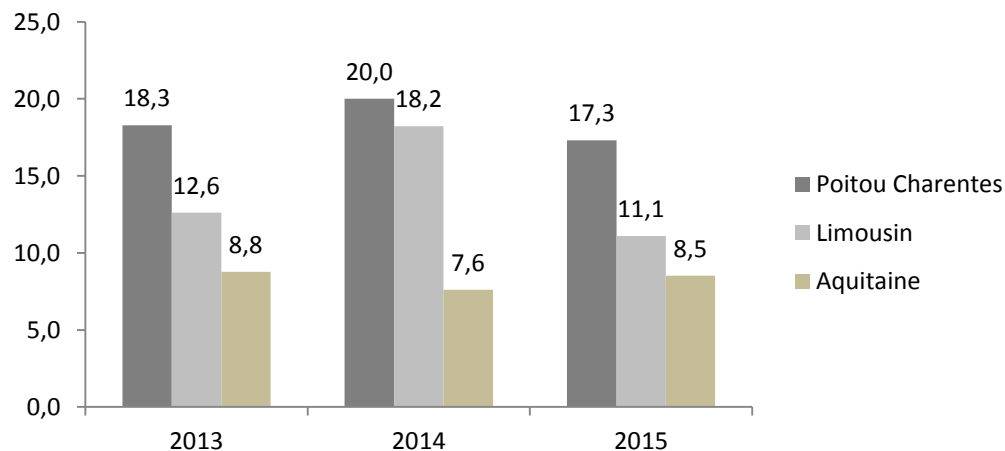
Vision comparée des dépenses d'investissement par habitant relatives à l'action économique et l'aménagement du territoire

- ▶ **Les dépenses d'investissement relatives à l'action économique de la Région Aquitaine sont largement supérieures aux deux autres régions (supérieures de près de 5 fois à celles de la Région Poitou-Charentes).**
 - ▶ Les Régions Aquitaine et Limousin connaissent une forte augmentation des dépenses liées à l'action économique (+10€/habitant sur la période pour l'Aquitaine et +5€/habitant pour le Limousin).
- ▶ **Les dépenses d'investissement relatives à l'aménagement du territoire de la Région Poitou-Charentes sont largement supérieures aux deux autres régions.**

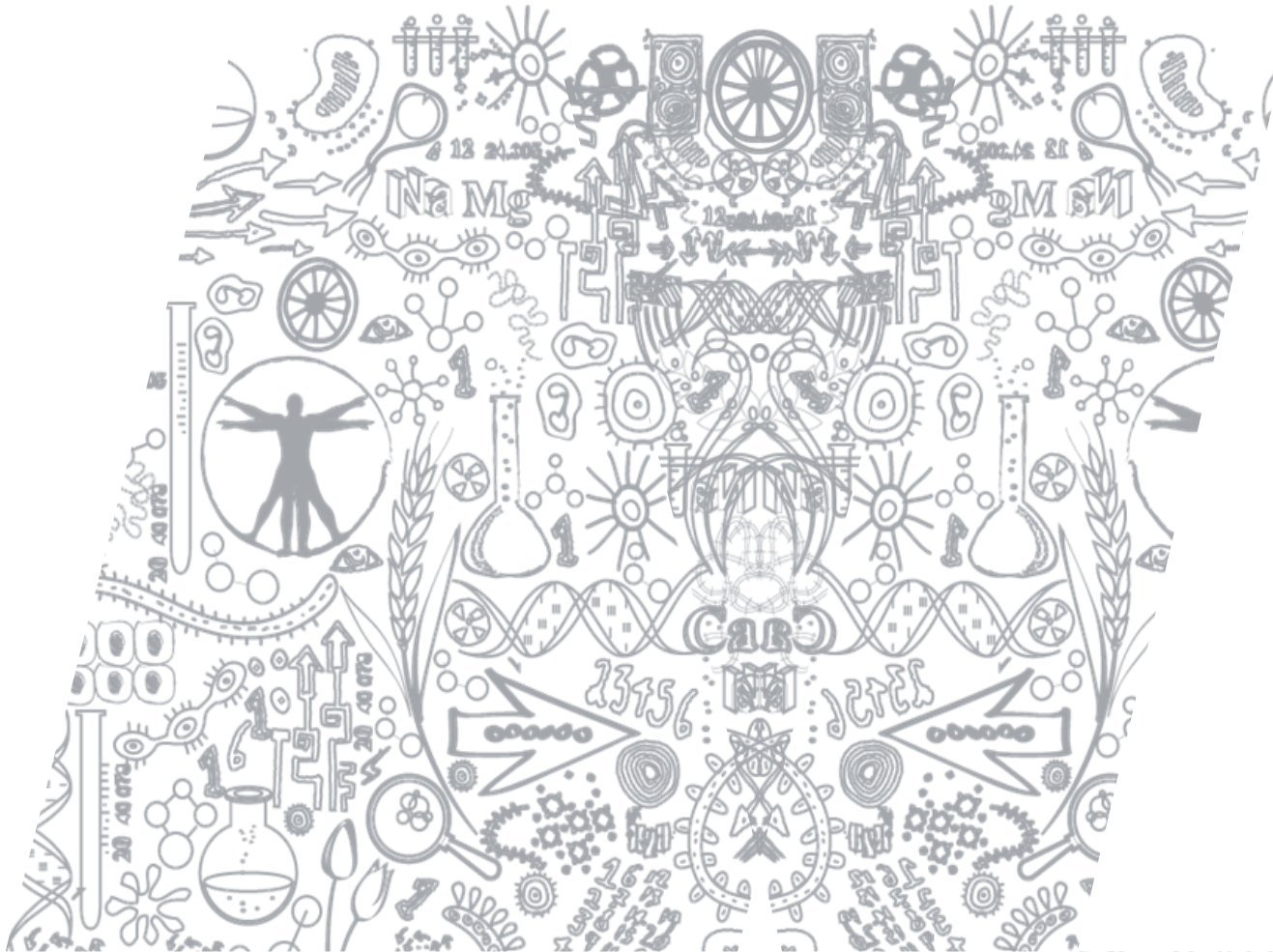
Comparaison des dépenses d'investissement par habitant - Action économique



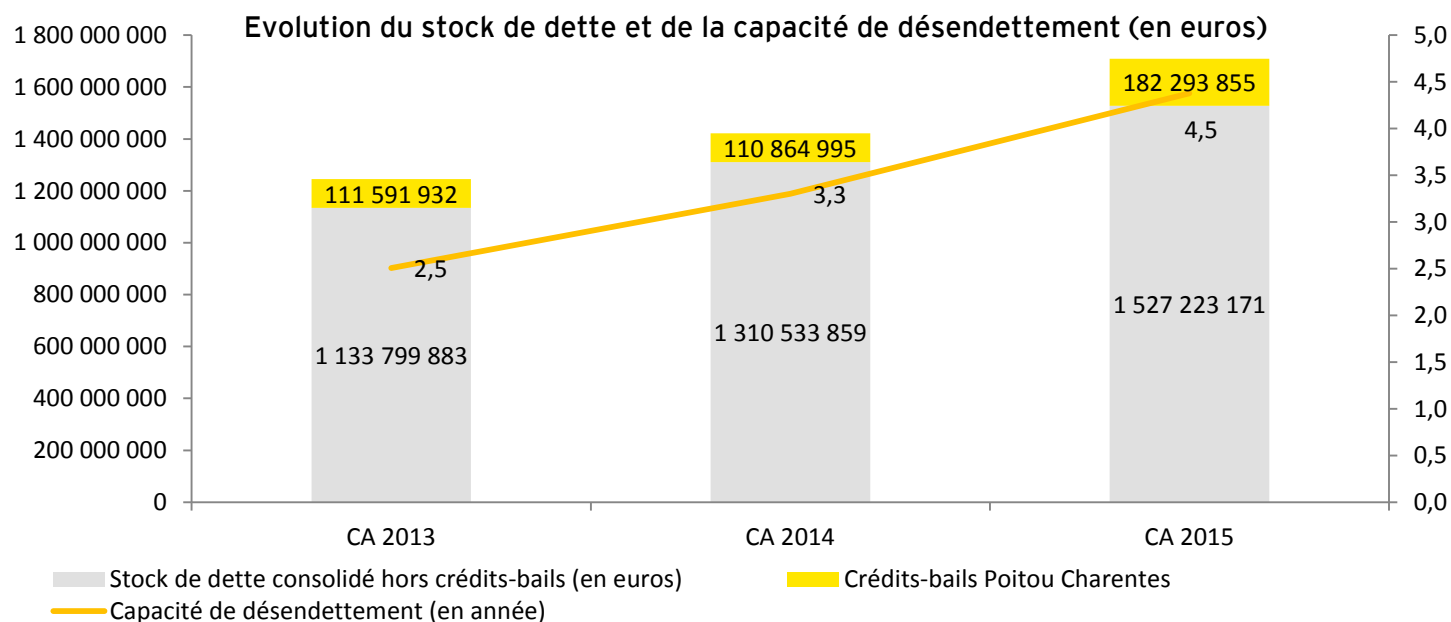
Comparaison des dépenses d'investissement par habitant - Aménagement du territoire



2.3 Analyse de l'endettement



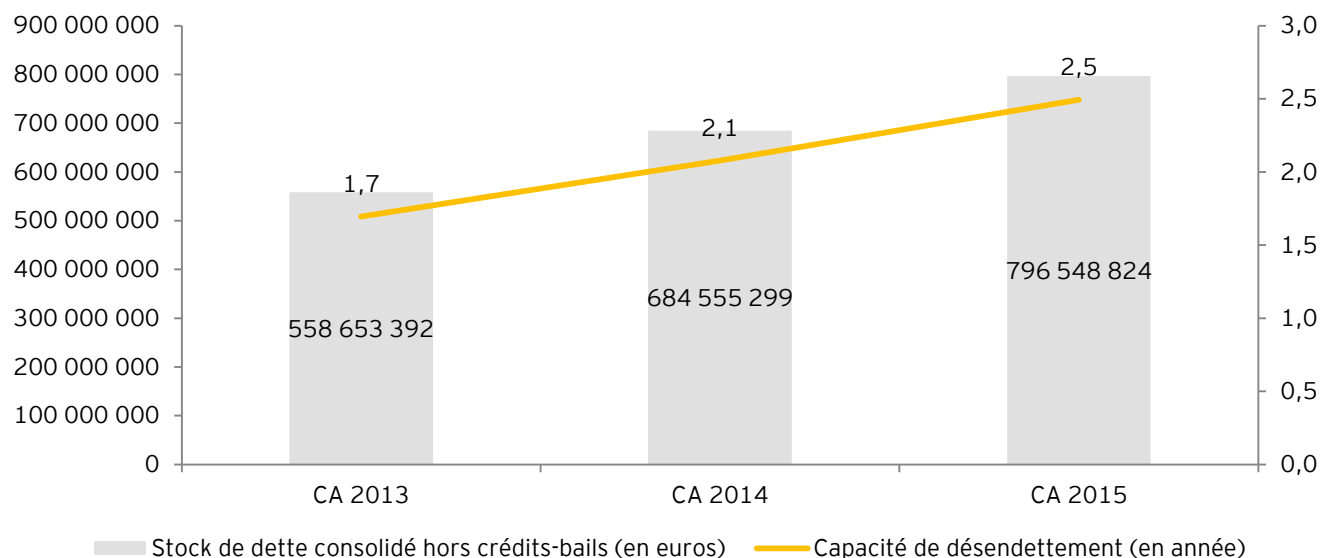
- ▶ La capacité de désendettement, sans inclure les crédits-bails, a augmenté entre 2013 et 2015, de 2,3 années à 4 années.
 - ▶ En incluant les crédits-bails, la capacité de désendettement sur la période 2013-2015 évolue de 2,5 années à 4,5 années, mais figure parmi les meilleures de France.
 - ▶ L'augmentation de l'encours de dette entre les exercices 2013 et 2015 combinée à la baisse de l'épargne brute contribuent à cette dégradation.
- ▶ À noter que la Région Poitou-Charentes représente 37,4% du stock de dette (y compris crédits-bails) mais représente seulement 8,2% de l'épargne brute de l'ensemble consolidé en 2015.



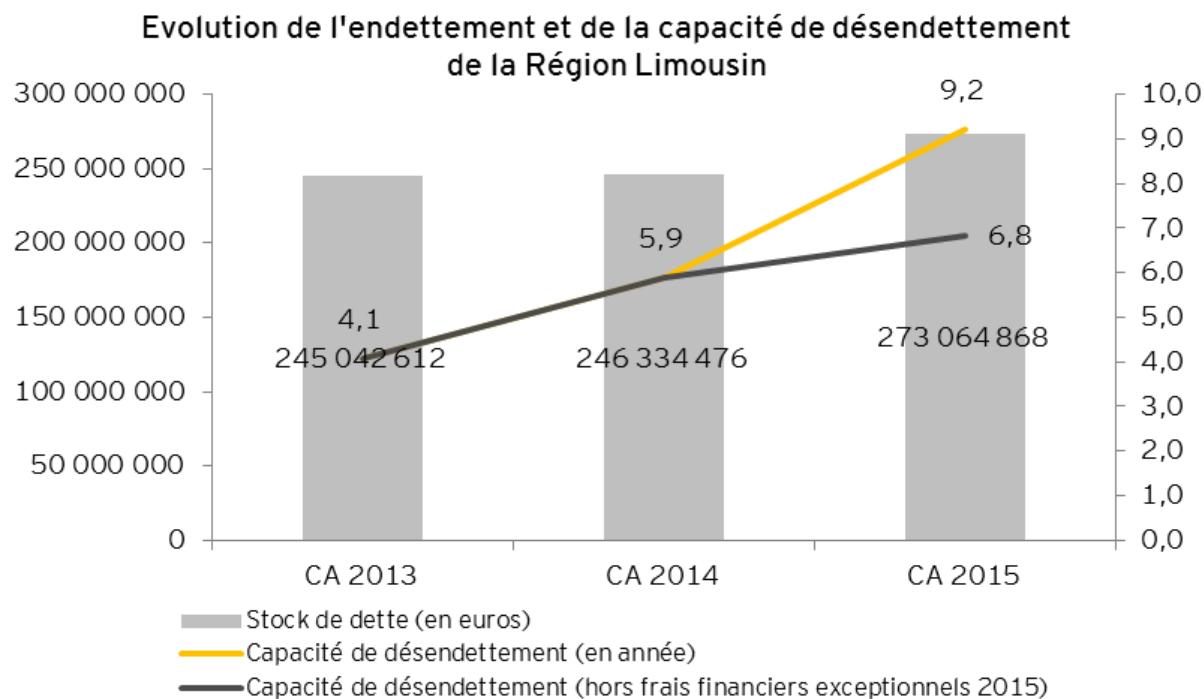
▶ **La capacité de désendettement de la Région Aquitaine a augmenté sur la période 2013-2015 de 1,7 année à 2,5 années, mais reste en deçà du plafond fixé par la Région (4,5 années) et figure parmi les plus favorables des régions.**

- ▶ Le stock de dette de la Région est de 558,6 M€ en 2013 et en croissance sur la période. Depuis 2011, la Région a mené une politique d'investissement active financée en partie par le recours à l'emprunt.
- ▶ La Région Aquitaine affiche cependant une excellente performance financière en fin de période comme en témoigne sa capacité de désendettement de 2,5 années.

Evolution de l'endettement et de la capacité de désendettement de la Région Aquitaine

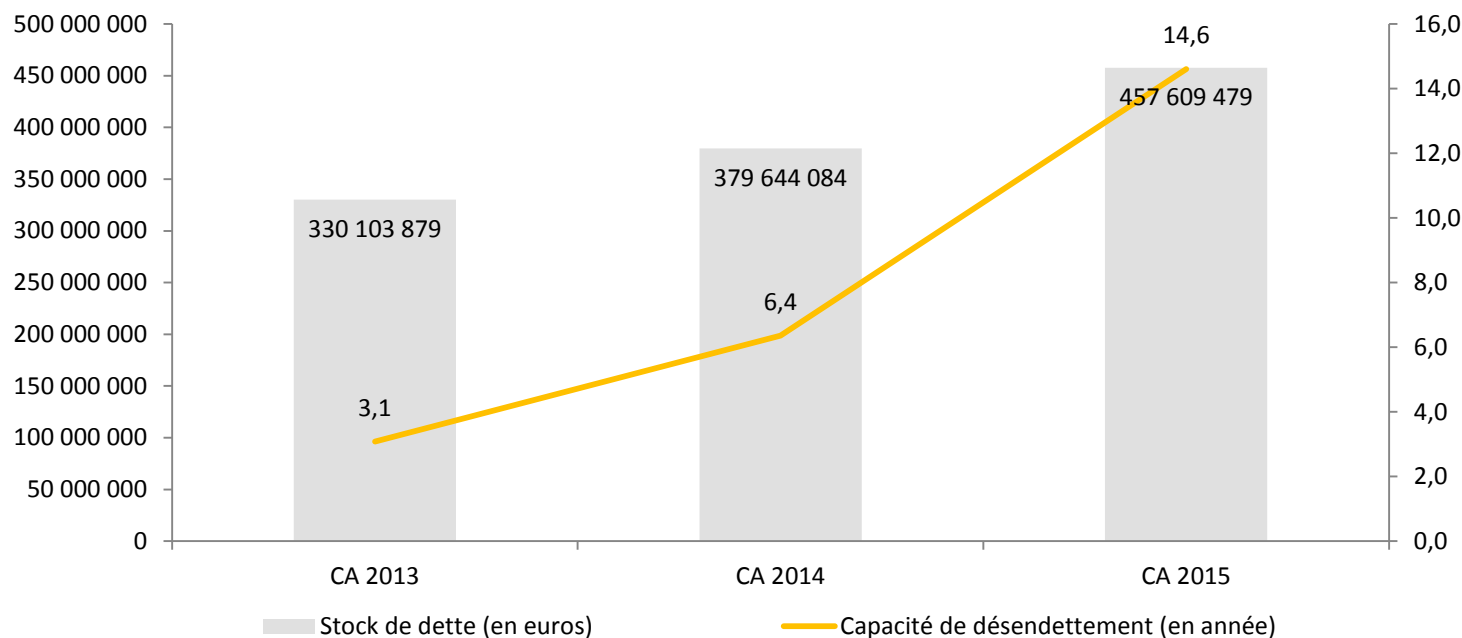


- ▶ La capacité de désendettement de la Région Limousin s'est accrue entre 2013 et 2015 en lien avec la hausse de l'encours de dette conjuguée à la diminution de l'autofinancement brut.
 - ▶ La Région n'a pas été en mesure de respecter son objectif en termes de capacité de désendettement (6 années).
- ▶ En 2015, le remboursement anticipé d'un emprunt a occasionné une charge financière exceptionnelle de 10,3 M€ pesant sur l'épargne brute et donc sur la capacité de désendettement.



- ▶ **La capacité de désendettement de la Région Poitou-Charentes s'est fortement dégradée, atteignant 14,6 ans en 2015 et 20,4 ans en intégrant les crédits-bails.** Ces chiffres dépassent les seuils d'alerte communément utilisés en analyse financière des collectivités locales.
- ▶ Cette dégradation de la capacité de désendettement sur la période s'explique principalement par la forte baisse de l'épargne brute (baisse des dotations et augmentation des dépenses de fonctionnement).

Evolution de l'endettement et de la capacité de désendettement de la Région Poitou-Charentes

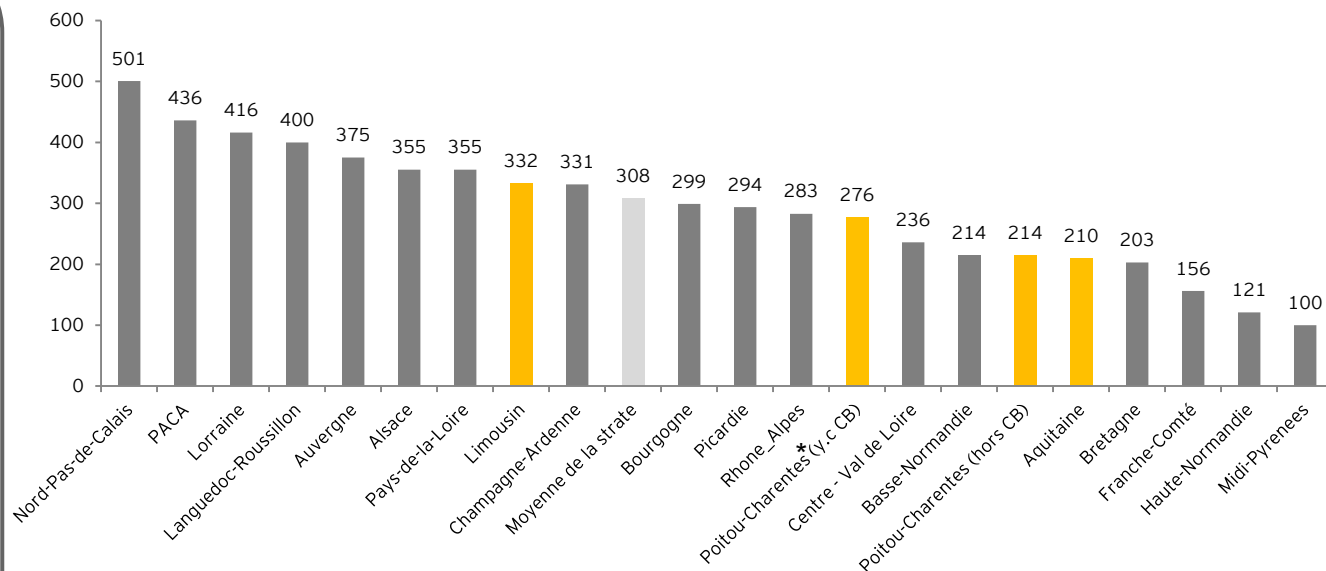


▶ Entre 2013 et 2015, les trois régions ont connu une forte progression de leurs stocks de dette.

▶ Sur les trois Régions, seule la Région Limousin présente un niveau d'endettement supérieur à la moyenne de la strate.

▶ Les Régions Poitou-Charentes et Aquitaine présentent un endettement par habitant inférieur à la moyenne de la strate.

Encours au 31 décembre - CA2014 - €/hab



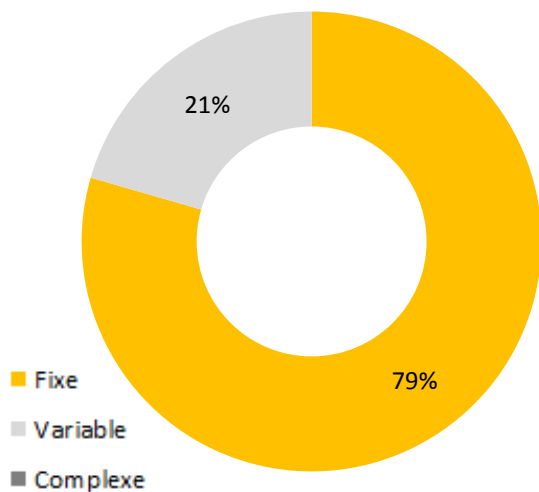
Au regard de ces éléments, l'endettement n'apparaît pas comme la cause de la dégradation de la situation financière de la Région Poitou-Charentes. L'augmentation des dépenses de fonctionnement et l'atonie des recettes expliquent la forte dégradation de la capacité d'autofinancement.

NB : Ce graphique inclut à la dette de la Région les éléments relatifs aux crédits-bails

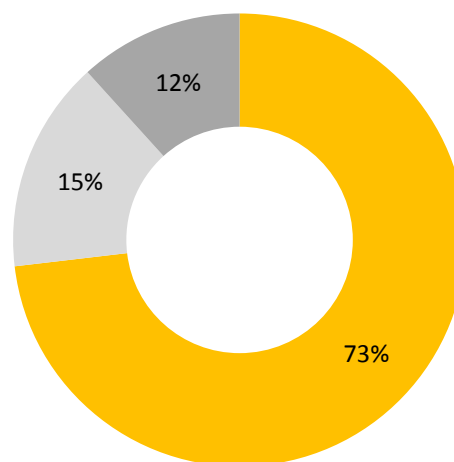
▶ Les dettes des Régions Aquitaine et Limousin sont majoritairement à taux fixe (respectivement 79% et 73%), alors que la dette de la Région Poitou-Charentes est majoritairement à taux variable.

- ▶ Standard & Poor's considère que la gestion de la dette de la Région Aquitaine est sûre et proactive et apprécie favorablement la sécurisation par la Région d'un ensemble de prêts à long terme auprès de la Banque européenne d'investissement et de la Caisse des dépôts et consignations;
- ▶ Standard & Poor's indique que la Région dispose de ressources de financement diversifiées.

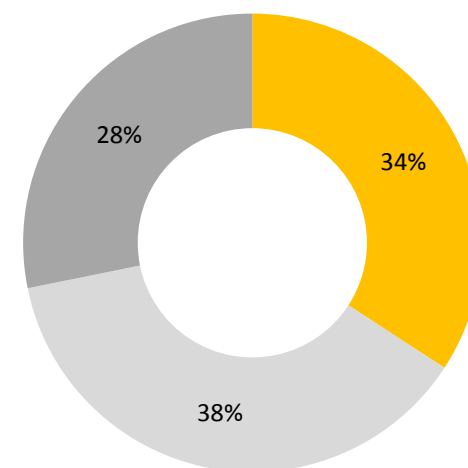
Répartition de l'encours de dette de la Région Aquitaine au 31 Décembre 2015



Répartition de l'encours de dette de la Région Limousin au 31 Décembre 2015

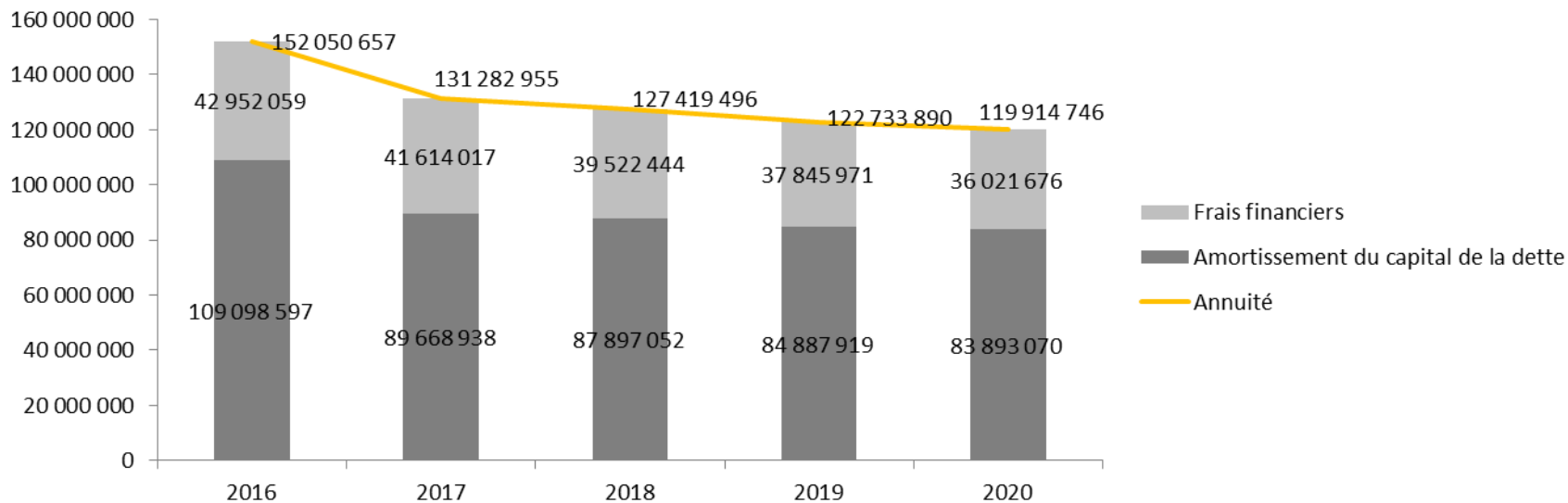


Répartition de l'encours de dette de la Région Poitou-Charentes au 31 Décembre 2015



- ▶ **Sur les cinq prochains exercices, sans recourir de nouveau à l'emprunt, le service de la dette (incluant les crédits-bails) de la Région (intérêts et capital) représente plus de 119 M€ par an.**
 - ▶ Le profil d'amortissement de la dette existante intégré sur la période 2016-2020 correspond à la consolidation des éléments transmis par les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.
 - ▶ En complément de ce profil d'amortissement de la dette, les engagements liés aux crédits-bails de la Région Poitou-Charentes ont été intégrés à l'amortissement du capital et aux frais financiers.

Service de la dette y compris crédits-bails (en euros)



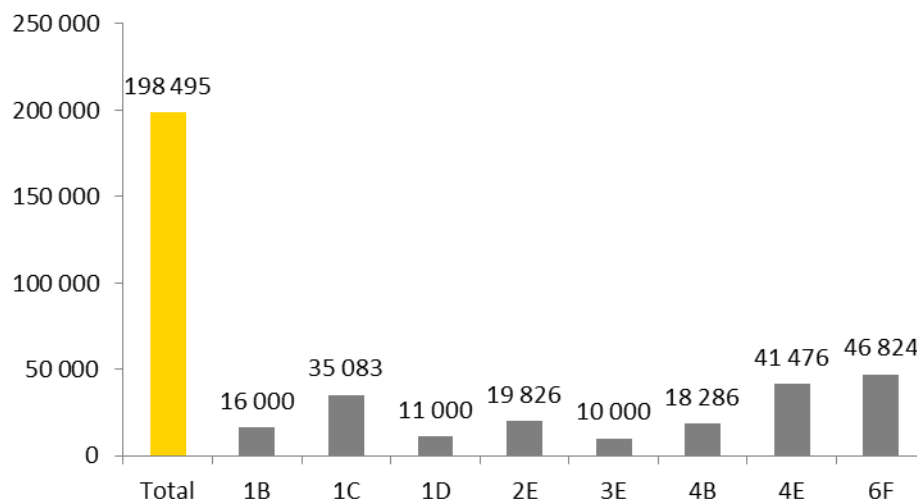
NB: L'écart entre 2016 et 2017 s'explique par le remboursement d'un emprunt in fine de la Région Limousin en 2016 de près de 20 M€.

- ▶ La Région Poitou-Charentes présente un montant total d'emprunts structurés à hauteur de 198,5 M€, au sens de la classification dite « Gissler ».
- ▶ Parmi ces emprunts, figurent 46,8 M€ d'emprunts classés dans l'échelle Gissler « hors charte » (6F) regroupant les produits déconseillés par la Charte et que les établissements signataires se sont engagés à ne plus commercialiser.

Caractéristiques de la dette au :	31.12.2015	31.12.2014
La dette de la Région s'élève à	457 609 479 €	379 644 084 €
Son taux moyen s'élève à	2,45%	2,96%
Sa durée résiduelle moyenne est de	18 ans et 5 mois	17 ans et 8 mois
Sa durée de vie moyenne est de	9 ans et 7 mois	9 ans et 2 mois

Source : Région Poitou-Charentes Synthèse de la dette au 31/12/2015, Finance Active

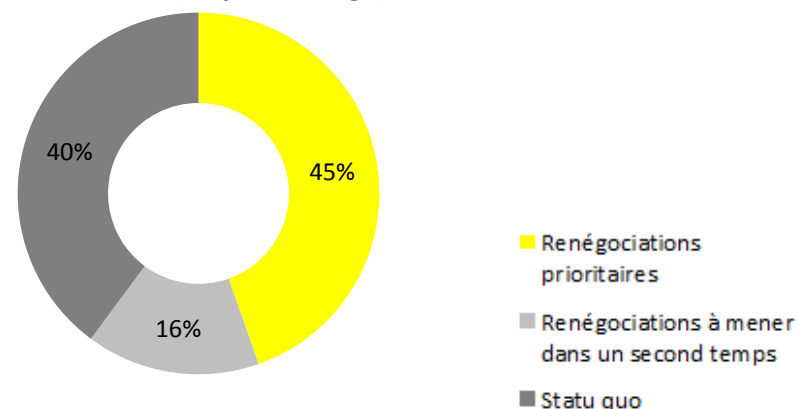
Synthèse des positions structurées de la Région Poitou-Charentes (en euros)



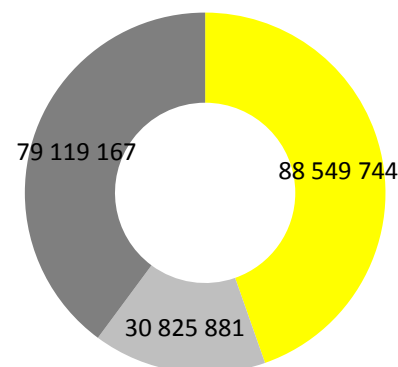
NB : un emprunt (référence 2004.12535CMS) classé 6F dans le document de Finance Active a été reclassé en 3E suite aux échanges avec la Région.

- ▶ Selon l'étude spécifique menée par Finance Active, 45% du montant total d'emprunts structurés de la Région Poitou-Charentes (soit un capital restant dû de 88,5 M€) devraient faire l'objet de renégociations en priorité:
- ▶ Les emprunts devant faire l'objet de renégociations prioritaires présentent un risque notamment du fait de la forte volatilité des produits de changes, mais également du manque de lisibilité sur l'indexation de certains swap (Swap Pulse 1517652L et 1906975L).
- ▶ Les emprunts dont une renégociation dans un second temps serait souhaitable sont notamment exposés à un risque d'évolution défavorable important de la situation macroéconomique.
- ▶ Enfin, la dette acceptable en l'état regroupe des produits présentant peu de risques financiers à court terme au regard de leur structuration et des politiques monétaires de la BCE et de la FED.

Situation de la dette de la Région Poitou-Charentes au 31.12.2015 (en pourcentage)



Situation de la dette de la Région Poitou-Charentes au 31.12.2015 (en capital restant dû - euros)



Source : Région Poitou-Charentes Synthèse de la dette au 31/12/2015, Finance Active

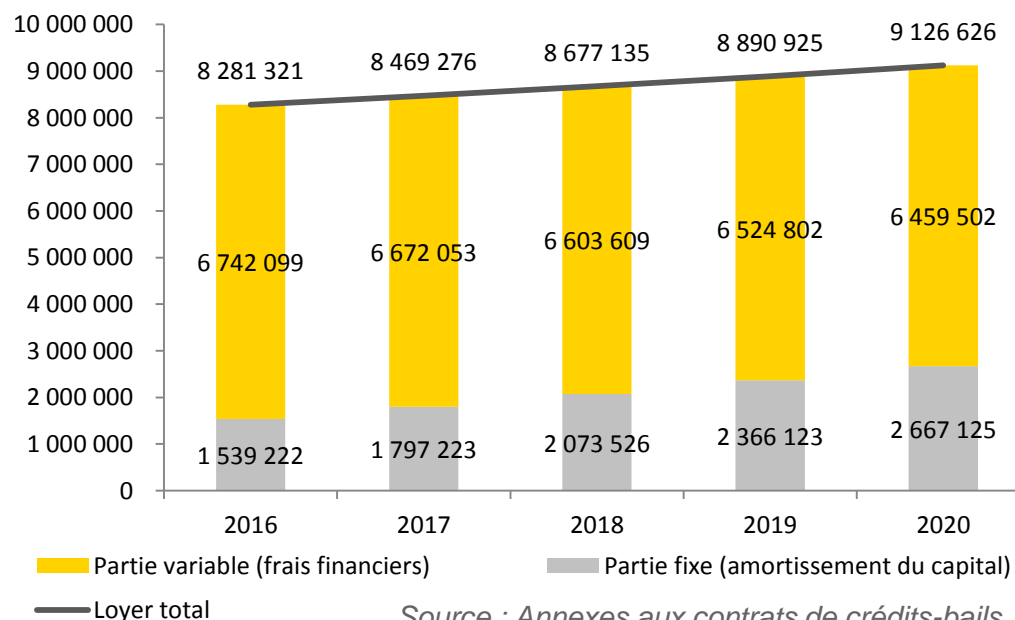
- ▶ Les principaux emprunts structurés de la Région Poitou-Charentes sont résumés dans le tableau ci-dessous, ils représentent un capital restant dû de 88,3 M€ au 31 décembre 2015.
- ▶ Les emprunts classés 4E représentent:
 - ▶ Un capital restant dû de 41,5 M€;
 - ▶ Un taux moyen payé de 3,44%;
 - ▶ Une durée résiduelle moyenne de 13 ans et 5 mois.
- ▶ Les emprunts classés 6F représentent:
 - ▶ Un capital restant dû de 46,8 M€;
 - ▶ Un taux moyen payé de 5,03%.
 - ▶ Une durée résiduelle moyenne de 8 ans et 7 mois.

Référence	Banque	Capital restant dû	Durée résiduelle	Type de risque	Taux payé	Risque CBC
281 Réam	SG	20 300 000 €	21 ans	Courbe (EUR/GBP)	3,89%	4E
80197	CA CIB (ex BFT)	11 426 085 €	7 ans 1 mois	Courbe (EUR/GBP)	3,49%	4E
70279	CA CIB (ex BFT)	10 599 980 €	6 ans 1 mois	Pente	3,62%	6F
2163425L	Deutsche Bank	9 750 000 €	12 ans 1 mois	Change	0,95%	6F
MPH268419EUR	Dexia CL	9 750 000 €	12 ans 1 mois	Barrière Libor USD avec coefficient	2,95%	4 E
Swap Pulse- 1906975L	Deutsche Bank	9 473 679 €	8 ans 1 mois	Indexation maison	9,35%	6F
MPH250121 EUR	Dexia CL	6 000 000 €	11 ans 6 mois	Change (USD/CHF)	6,36%	6F
Depfa 10 M€	Depfa	6 000 000 €	11 ans 6 mois	Change (EUR/USD – EUR/CHF)	0,57%	6F
Swap Pulse – 1517652L	Deutsche Bank	5 000 000 €	2 ans 3 mois	Indexation maison	9,35%	6F

Source : Région Poitou-Charentes Synthèse de la dette au 31/12/2015, Finance Active.

- ▶ Au 31 décembre 2015, la Région Poitou-Charentes est engagée dans deux contrats de crédits-bails:
 - ▶ **22 rames AGC (Autorail grande capacité) (TER Poitou-Charentes):**
 - ▶ Contrat signé en 2007 avec SNC Rames Poitou-Charentes sur 30 ans;
 - ▶ Restant à payer au 31/12/2015 (part fixe et variable): 214 M€.
 - ▶ **10 rames Autorail (TER Poitou-Charentes):**
 - ▶ Contrat signé en 2011 avec SNC Rames Poitou-Charentes (Bail 2) sur 34 ans;
 - ▶ Restant à payer au 31/12/2015 (part fixe et variable): 151 M€.
- ▶ **Les crédits-bails de la Région Poitou-Charentes sont lisibles en termes d'engagements et de redevances à payer.**
 - ▶ En effet, ces dernières sont fixées, partie fixe comme partie variable dans les annexes aux contrats et déterminées à partir de taux figés.

Décomposition des loyers dus au titre des deux crédits-bails (en euros)



Source : Annexes aux contrats de crédits-bails.

- ▶ Ces éléments seront développés dans les parties suivantes.

- ▶ **Le présent chapitre s'inscrit dans le cadre de la mission d'audit financier de la nouvelle Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.**
- ▶ Il a vocation à présenter l'analyse des principaux engagements financiers régionaux des Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes:
 - 2.4.1 Des Autorisations de Programme et Autorisation d'Engagement;
 - 2.4.2 Des garanties d'emprunt;
 - 2.4.3 Des engagements financiers au titre des contrats complexes (DSP, contrat de partenariat, etc.);
 - 2.4.4 Des engagements financiers au titre de participations à des structures tiers :
 - ▶ Subventions;
 - ▶ Participations en capital.
- ▶ Les objectifs poursuivis sont :
 - ▶ D'appréhender les coups partis et les engagements pluriannuels existants;
 - ▶ D'apprécier le risque que peuvent faire peser ces engagements envers des tiers sur les finances régionales.

- ▶ L'analyse des engagements hors bilan a été menée sur la base d'une revue documentaire des éléments suivants:
 - ▶ Région Aquitaine :
 - ▶ Les annexes AP-AE 2015 de la Région Aquitaine ;
 - ▶ Le Compte Administratif provisoire 2015 de la Région Aquitaine ;
 - ▶ Le détail du compte 6561 de la Région Aquitaine en 2015.
 - ▶ Région Limousin :
 - ▶ Le Compte Administratif 2014 de la Région Limousin ;
 - ▶ Les participations en capital au 31.12.2015 de la Région Limousin ;
 - ▶ Le détail du compte 6561 de la Région Limousin ;
 - ▶ Région Poitou-Charentes :
 - ▶ Le Compte Administratif 2014 de la Région Poitou-Charentes
 - ▶ L'annexe au CA provisoire 2015 de la Région Poitou-Charentes relative aux crédits-bails
 - ▶ Budget primitif 2015 de la Région Poitou-Charentes
- ▶ Les rapports Standard & Poor's 2015 des Régions Aquitaine et Limousin.

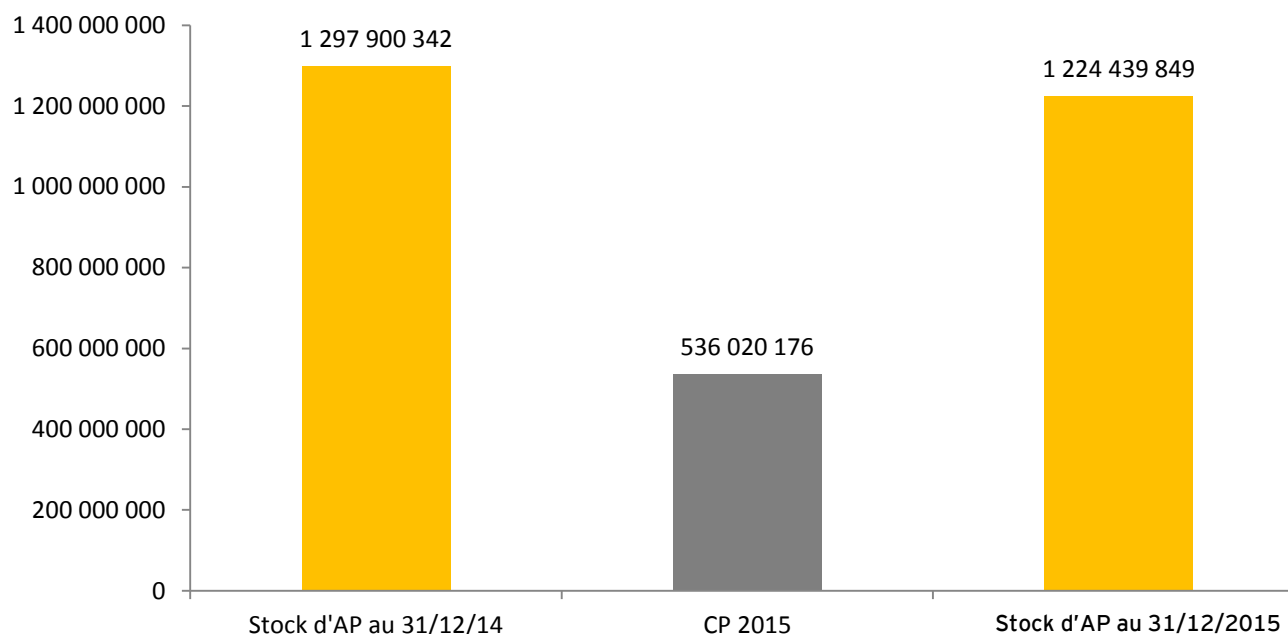
- ▶ L'analyse des engagements hors bilan des trois Régions révèle:
 - ▶ **De faibles engagements hors bilan pour la Région Aquitaine:**
 - ▶ Selon Standard & Poor's, les risques associés aux satellites de la Région sont limités, au regard de la santé financière des établissements;
 - ▶ La dette garantie par la Région représente environ de 2% des recettes de fonctionnement en fin d'année 2015.
 - ▶ **Des engagements limités pour Limousin:**
 - ▶ Aucun engagement au titre de contrats de partenariats public-privé ou de crédits-bails ;
 - ▶ Standard & Poor's évalue la dette garantie par la région autour de 0,5% des recettes de fonctionnement ce qui est très faible et confirmé par l'analyse menée;
 - ▶ Enfin les principaux satellites de la Région représentent une surface financière et notamment une dette limitées.
 - ▶ **Des engagements hors bilan de la Région Poitou-Charentes plus importants en raison des crédits-bails et des garanties d'emprunt octroyées:**
 - ▶ La dette garantie de la Région Poitou-Charentes au 31.12.2014 est de 94M€, 22M€ pour la Région Aquitaine et 4 M€ pour la Région Limousin. A ce jour aucun appel en garantie n'a été demandé.

Avertissement

A la veille de la fusion, au second semestre 2015, les anciennes Régions ont ouvert et affecté par anticipation des volumes significatifs d'AE, afin de permettre à la nouvelle collectivité d'assurer dès le début de l'année 2016, les paiements relatifs aux premiers mois d'activité. Ce phénomène a donc eu un effet amplificateur sur le niveau du stock d'AE établi au 31 décembre. Le montant des AE qui seront ouvertes au BP 2016 tiendra compte des AE déjà ouvertes par anticipation en 2015 (une seule inscription budgétaire sur les exercices).

- ▶ Sur le stock d'AP à date, le montant de coups partis est à hauteur de 1 224 M€ en termes de reste à mandater au 31 Décembre 2015.
- ▶ Les montants inscrits à l'annexe au Compte Administratif 2015, relatifs aux AP présentent un écart par rapport aux données transmises dans la PPI expliqué par la prise en compte de périmètres différents (les AP concernent les montants inscrits à la PPI et les AP liés aux programmes d'investissement récurrents).

Evolution et couverture du stock d'AP



Source : Annexe AP-AE 2015

- Le tableau ci-dessous présente les 10 plus importantes AP en termes de reste à mandater. Les AP affectées non couvertes par les CP mandatés au 31/12/2015 représentent 466 M€.

Libellé de l'AP	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2015	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2015
MODERNISATION DU PARC MATERIEL	181 632 737	36 239 302	145 393 435
PAU - CANFRANC	90 720 000	41 820 000	48 900 000
LGV 214020/2007/1	86 975 510	38 622 106	48 353 404
SUBVENTIONS EN ANNUITES-ETABLISSEMENTS PRIVES	60 446 885	0	60 446 885
PPI 4 PRESERV., ADAPTAT. PATRIMOINE, SECURITE,ACCESSIBILITE	58 181 935	13 231 696	44 950 239
AMENAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE INDUSTRIE	50 102 677	2 954 222	47 148 455
PPI 4 - RESTRUCTURATION REHABILITATION	39 229 600	12 029 208	27 200 392
PPI 4 - RESTRUCTURATION REHABILITATION	29 853 397	18 947 835	10 905 563
PPI 4 - RESTRUCTURATION REHABILITATION	20 695 000	1 493 412	19 201 588
INDUSTRIE	20 228 407	6 553 173	13 675 234
Total	638 066 149	171 890 954	466 175 196

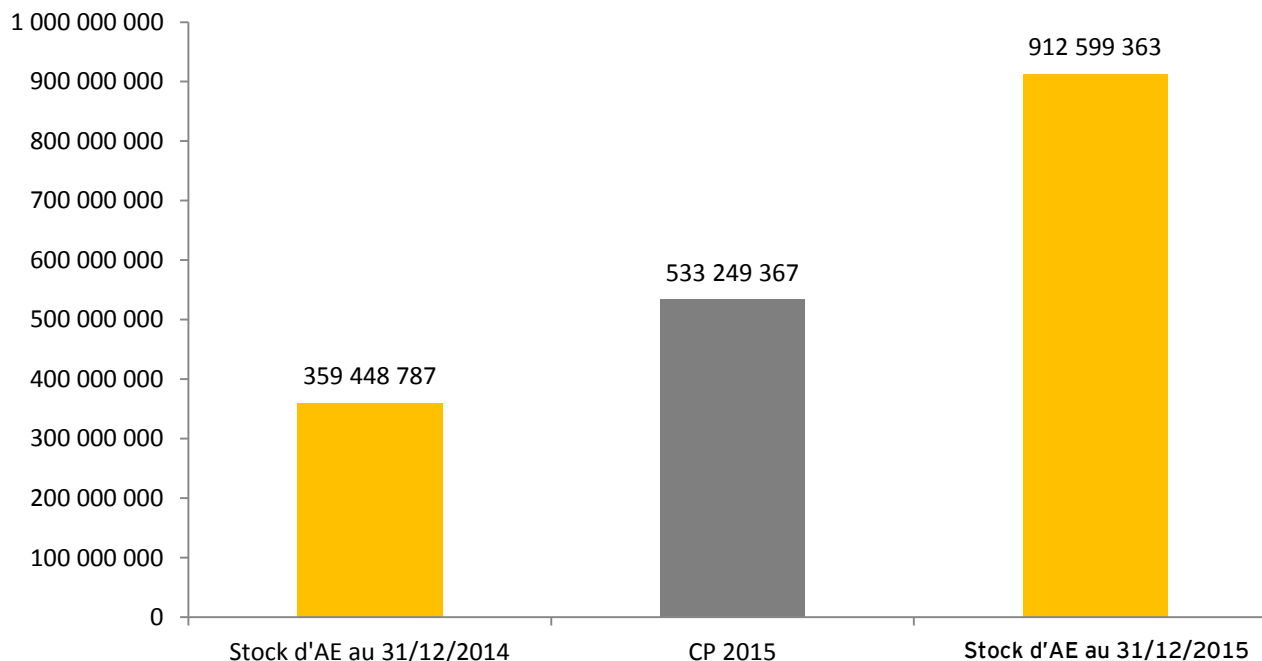
Source : Annexe AP-AE 2015

2.4.1 Région Aquitaine : évolution annuelle du stock d'AE

Région Aquitaine

- ▶ Sur le stock d'AE à date, le montant de coups partis est à hauteur de 912 M€ en termes de reste à mandater au 31 Décembre 2015.

Evolution et couverture du stock d'AE



Source : Annexe AP-AE 2015

- ▶ Il peut être noté que le montant d'AE voté sur l'exercice 2014 par la Région Aquitaine s'élève à 362 M€ contre 1 298 M€ en 2015.
- ▶ Le stock d'AE au 31 décembre 2014 a été complété par des autorisations d'engagement ouvertes aux différentes étapes budgétaires de l'année 2015 et en particulier au budget primitif (basculement d'une partie importante de la section de fonction en gestion en AE CP).

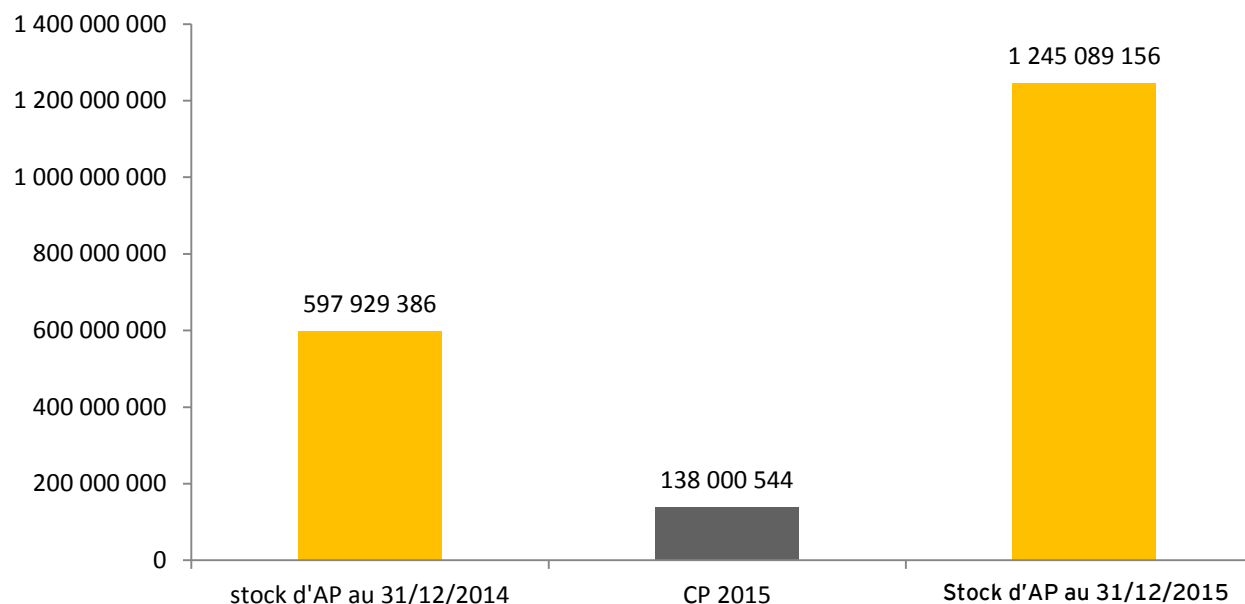
- Le tableau ci-dessous présente les 10 plus importantes AE en termes de reste à mandater. Les AP affectées non couvertes par les CP mandatés au 31/12/2015 représentent 476 M€.

Libellé de l'AE	Stock d'AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2015	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2015
EXPLOITATION DU RESEAU	300 093 600	152 725 213	147 368 387
PRF-ACTIONS STRUCTURELLES	131 481 800	2 781 047	128 700 753
FONCTIONNEMENT DES CFA	84 589 130	53 744 422	30 844 708
FONCTIONNEMENT DES E.P.L.E.	73 913 717	36 664 646	37 249 071
FORMATION PROFESSIONS PARAMEDICALES	57 773 342	23 197 302	34 576 040
REMUNERATION DES STAGIAIRES	42 500 000	0	42 500 000
PRF-ACTIONS STRUCTURELLES	39 126 359	11 355 065	27 771 294
FEADER	33 468 218	33 468 218	0
ICF rénové	30 966 000	3 932 317	27 033 683
PRF-ACTIONS STRUCTURELLES	30 694 298	15 559 164	15 135 134
Total	793 912 167	317 868 230	476 043 937

Source : Annexe AP-AE 2015

- ▶ Sur le stock d'AP affectés non couverts par les CP mandatés au 31 décembre 2015, tel que décrit dans les annexes au CA, est de 1 245 M€.
- ▶ Le montant des AP présente un écart par rapport aux montants inscrits à la PPI transmise, expliqué par la Région par des périmètres différents.

Répartition des crédits de paiement des AP



Source : Annexe AP-AE 2015 budget principal et budget annexe fonds européens

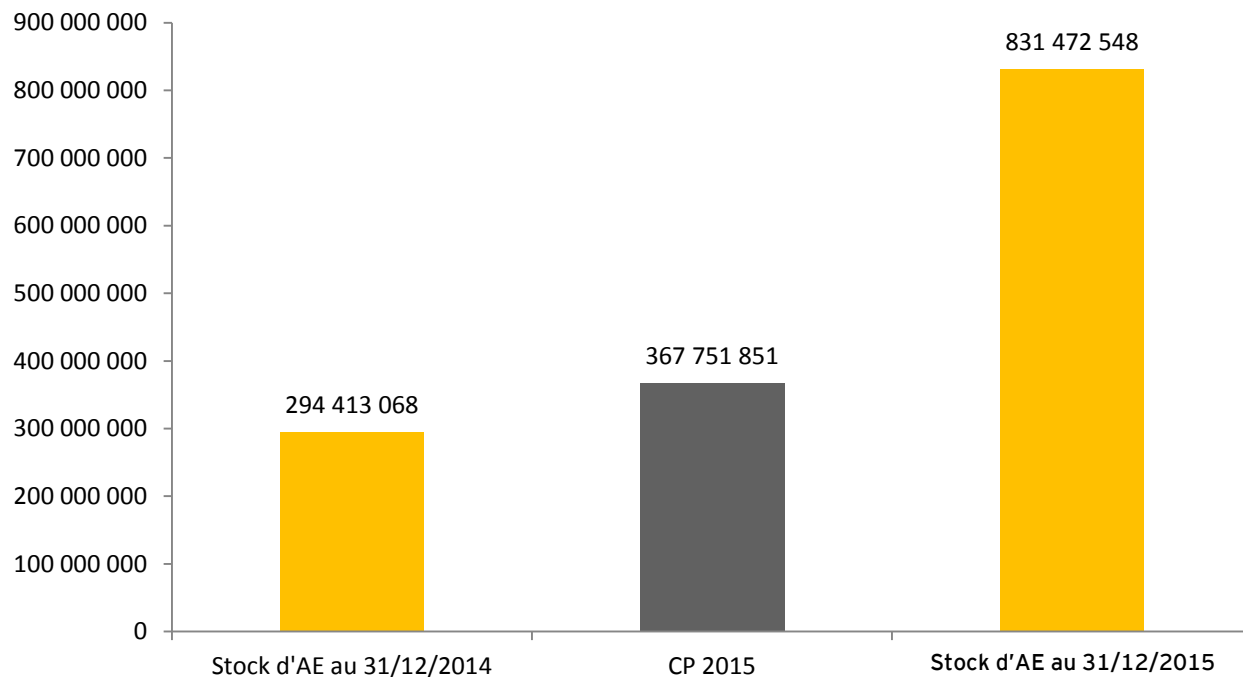
- Le tableau ci-dessous présente les 10 plus importantes AP en termes de reste à mandater. Les AP affectées non couvertes par les CP mandatés au 31/12/2015 représentent 769 M€.

Libellé de l'AP	Stocks AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de L'année 2015	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2015
INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES-CPER 2014-2020	173 500 000	23 100	173 476 900
CONSTRUCTIONS NEUVES	146 351 127	12 008 629	134 342 498
ENTRETIEN ET GROSSES REPARATIONS	128 954 422	14 997 445	113 956 977
ROUTES NATIONALES – CPER 2014-2020	88 100 000	3 795 000	84 305 000
CONTRAT REGIONAL SOLIDARITE TERRITORIALE	75 413 539	1 826 247	73 587 292
APPRENTISSAGE-INVESTISSEMENT-NOUVELLES COMP.	60 479 628	5 705 302	54 774 326
PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL	43 488 246	89 289	43 398 957
FDS RGL INTERVENT° LOCALE - TERRITOIRES	37 904 087	6 355 344	31 548 743
RESEAU ROUTIER D'INTERET REGIONAL	33 284 619	795 046	32 489 573
RESTRUCTURATIONS DE LOCAUX	30 299 335	3 091 271	27 208 064
Total	817 775 003	48 686 673	769 088 330

Source : Annexe AP-AE 2015

- ▶ Le stock d'AE au 31 décembre 2015 s'élève à 831,4 M€.

Répartition des crédits de paiement des AE



Source : Annexe AP-AE 2015

- Le tableau ci-dessous présente les 10 plus importantes AE en termes de reste à mandater. Les AE affectées non couvertes par les CP mandatés au 31/12/2015 représentent 500 M€.

Libellé de l'AE	Stocks AE affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2015	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2015
FORMATION SPRF	161 484 628	13 487 900	147 996 728
TER - FONCTIONNEMENT	158 917 505	81 112 491	77 805 014
PROGRAMME REGIONAL FORMATION CONTINUE	102 707 437	20 827 846	81 879 591
APPRENTISSAGE FONCTIONNEMENT	74 940 708	42 500 654	32 440 054
ETABLISSEMENTS PUBLICS	53 492 734	26 428 356	27 064 378
FORMAT° PARA MEDICALES-NVELLES COMP.	52 826 834	23 642 622	29 184 212
APPRENTISSAGE-VERSEMENT PRIMES APPRENTIS	48 208 880	18 557 083	29 651 797
CONTRAT REGIONAL SOLIDARITE TERRITORIALE – FONCT	39 103 701	5 452 784	33 650 917
EMPLOIS TREMPLINS BRDE 2014-2016	30 528 365	4 129 370	26 398 995
CULTURE - SPECTACLE VIVANT	25 490 670	11 203 311	14 287 359
Total	747 701 463	247 342 417	500 359 046

Source : Annexe AP-AE 2015

- ▶ Les documents relatifs aux AP et AE 2015 de la Région Limousin n'ont pas été transmis dans le cadre de cet audit et n'ont de ce fait pas pu être analysés.



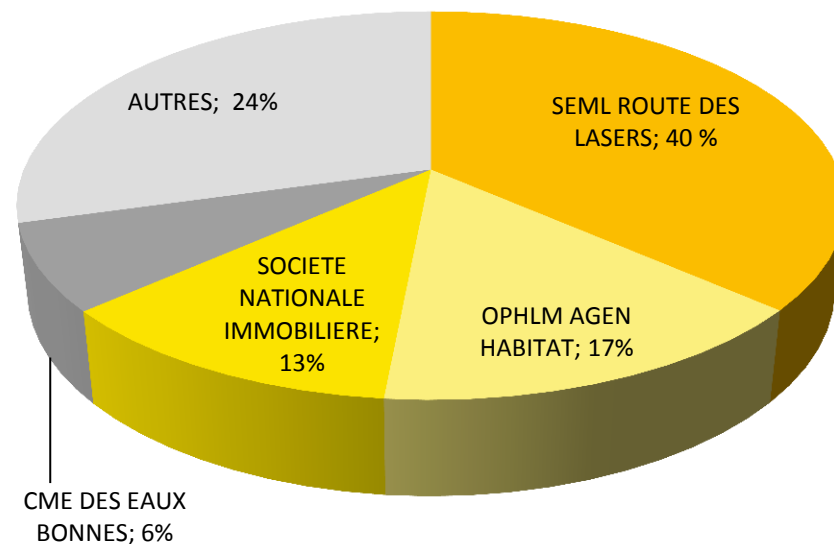
2.4.2 Région Aquitaine: Composition des garanties d'emprunt

Région Aquitaine

- ▶ Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette garantie par la Région s'élève à 21,92 M€, réparti sur 47 lignes de financement, et dont 26% sont assis sur des taux fixes.
 - ▶ Au CA 2014, en termes d'annuité, les montants s'élevaient à 581 k€ d'intérêts et 2 851 k€ au titre du capital.
 - ▶ La dette garantie de la Région est jugée très faible par Standard & Poor's, en effet elle représente moins de 2% des recettes de fonctionnement en fin d'année 2014 ;
- ▶ Les garanties d'emprunt concernent notamment :

Bénéficiaire	Montant (M€)
SEML ROUTE DES LASERS	8,75
OPHLM AGEN HABITAT	3,68
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE	2,84
CME DES EAUX BONNES	1,43
Autres	5,22
Encours total de dette garantie par la Région	21,92

- ▶ Ces 4 engagements représentent plus de 75% de la dette garantie par la Région Aquitaine.



Source : CA Aquitaine 2014

NB : La Société d'économie mixte (SEM) Route des Lasers, a été créée à la suite de la décision de l'Etat d'implanter sur le territoire de la commune du Barp un Laser Mégajoule et un pôle de recherche associé. Cette SEM est détenue à hauteur de 22% par la Région. Selon Standard & Poor's, malgré un légère perte en 2011, la situation financière de la structure n'implique pas à ce stade de besoin d'intervention financière ou de risque d'appel en garantie. Au 31 décembre 2013, les dettes financières de la SEM s'élevaient à 35,1 millions d'euros dont 27% étaient explicitement garanties par la Région.

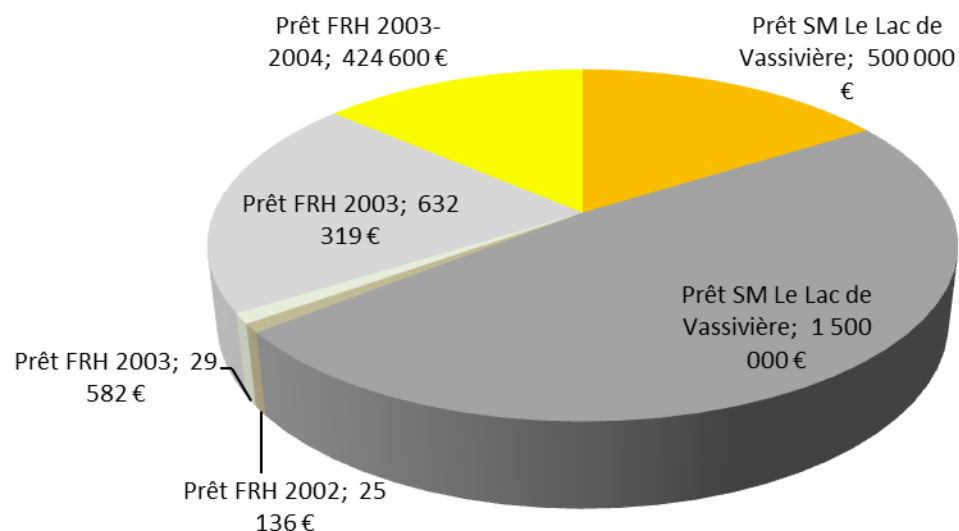
2.4.2 Région Limousin: Composition des garanties d'emprunt

Région Limousin

- ▶ Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette garantie par la Région est faible, elle s'élève à 3,1 M€, répartis sur 6 lignes de financement dont 100% sont assis sur des taux fixes.
- ▶ Au CA 2014, en termes d'annuité, les montants s'élevaient à 417,6 keuros.
- ▶ Les garanties d'emprunt concernent essentiellement des emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'Etat, un secteur fortement réglementé en France.

Répartition de la dette garanties d'emprunt au 31/12/2014

Bénéficiaire	Montant garanti au 31/12/2014
Prêt SM Le Lac de Vassivière	500 000 €
Prêt SM Le Lac de Vassivière	1 500 000 €
Prêt FRH 2002	25 136 €
Prêt FRH 2003	29 582 €
Prêt FRH 2003	632 319 €
Prêt FRH 2003-2004	424 600 €
Total	3 111 638 €



Source : CA Limousin 2014

2.4.2 Région Poitou-Charentes : composition des garanties d'emprunt

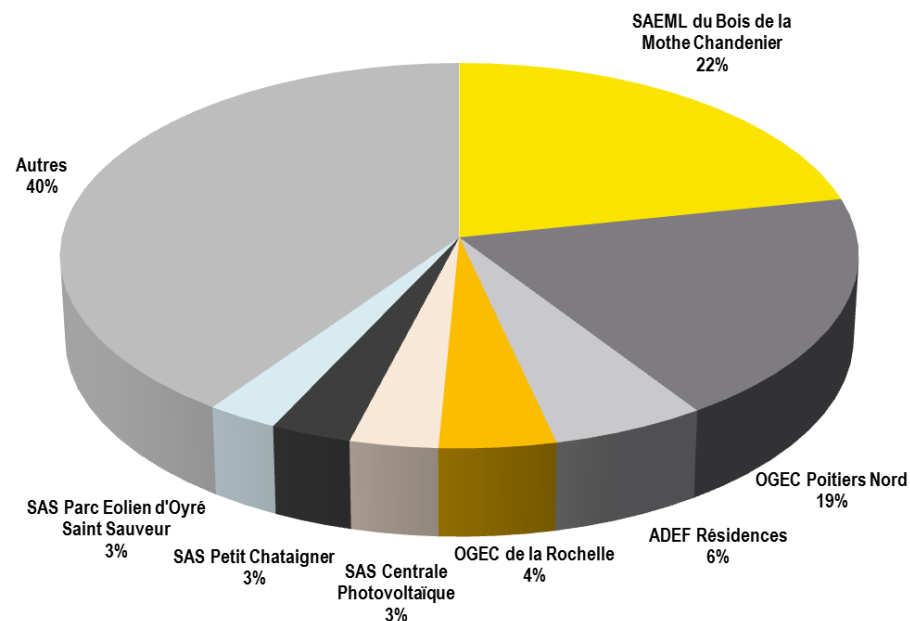
Région Poitou-Charentes

- ▶ Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette garantie par la Région s'élève à 94 M€, réparti sur 239 lignes de financement, et dont 66%(en montant) sont assis sur des taux fixes.
- ▶ Les engagements au titre des emprunts garantis représentent plus de 17% des recettes de fonctionnement en 2014.
 - ▶ Au CA 2014, en termes d'annuité, les montants s'élevaient à 2 592 k€ d'intérêts et 3 825 k€ au titre du capital.
 - ▶ Dans le cadre de cette intervention, les données communiquées n'ont pas permis une analyse précise des risques liés à ces emprunts garantis.
- ▶ **Les garanties d'emprunt concernent notamment :**

Bénéficiaire	Montant (K€)
SAEML du Bois de la Mothe Chandénier	20 400
OGEC Poitiers Nord	17 838
ADEF Résidences	5 373
OGEC de la Rochelle	4 061
SAS Centrale Photovoltaïque	3 074
SAS Petit Chataigner	2 822
SAS Parc Eolien d'Oyré Saint Sauveur	2 500
Société SCH3	1 847
SERGIES tranche 1	1 519
SAS Agrisoleil 86 Tranche D	1 446
SARL Technique Solaire Invest 12	1 300
Lycée Saint-Joseph L'Amandier St Yrieix	1 279
SAS Agrisoleil 86 Tranche B	1 101
SAS Agrisoleil 86 Tranche E	1 101
SERGIES tranche 2	1 068
Association Hermione la Fayette	1 000
Autres	26 184
Encours total de dette garantie par la Région	93 912

- ▶ Ces 16 engagements représentent plus de 72% de la dette garantie par la Région Poitou-Charentes.

Répartition de la dette garanties d'emprunt au 31/12/2014

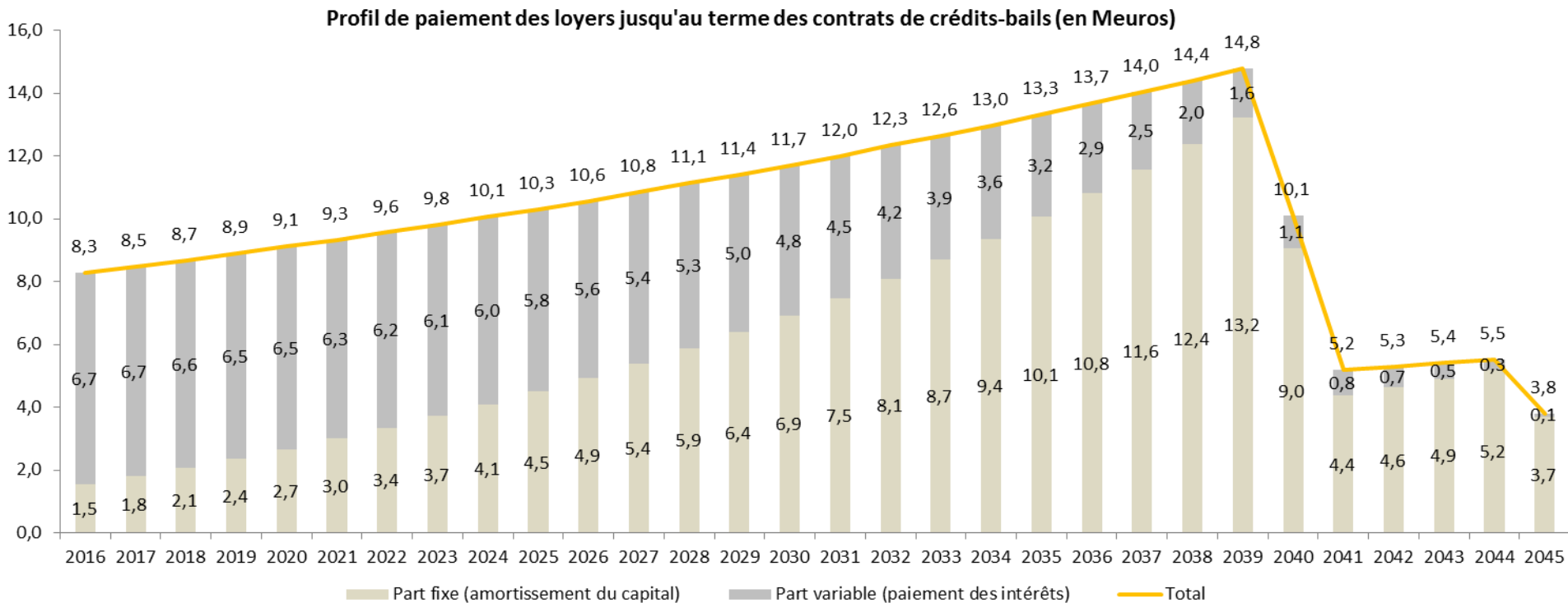


Source : CA Poitou-Charentes 2014



- ▶ **Au 31 Décembre 2014, la Région Aquitaine n'est pas engagée dans un contrat de PPP,**
- ▶ **Elle dispose de contrats de Délégation de Service Public (DSP) dans les domaines suivants:**
 - ▶ Concession relative à l'exploitation du port de Bayonne avec la CCI de Bayonne-Pays Basque:
 - ▶ La durée du contrat est de 15 ans à partir du 1^{er} Janvier 2009, jusqu'au 31 Décembre 2024;
 - ▶ Concession relative à l'établissement et d'exploitation du Port de plaisance d'Anglet avec l'Agglomération Côte Basque Adour:
 - ▶ Le contrat court jusqu'au 31 Décembre 2023;
 - ▶ Concessions relatives à l'exploitation de 7 lignes routières avec les sociétés Keolis Gascogne, Citram Pyrénées et Autocars Pascal port de Bayonne avec la CCI de Bayonne-Pays Basque.
 - ▶ Compte tenu des informations transmises dans le cadre de l'audit mené, une analyse précise des risques liés à ces engagements n'a pu être menée.

- ▶ **Les engagements au titre des deux crédits-bails représentent pour le nouvel ensemble, près de 303 M€ de loyers entre 2016 et 2045.**
- ▶ Sur cette période, la Région paiera 182 M€ au titre de l'amortissement du capital et 121 M€ au titre des frais financiers, comme présenté dans le graphique ci-dessous:



Source : annexes aux contrats de crédits-bails

- ▶ **Le contrat de crédit-bail signé en 2007 portant sur l'acquisition de matériels ferroviaires roulants pour le transport de voyageur précise au terme de son article 12 les principes, conditions d'exercice et le prix de l'option d'achat. Ce prix est déterminé conformément à l'annexe 4 au même contrat :**
 - ▶ Au 30 juin 2016, le prix de l'option d'achat (pour 23 rames) est de 116,1 M€.

- ▶ **Le contrat de crédit-bail signé en 2011 portant sur le financement de l'acquisition de 10 rames autorail affectées au service public régional de transport ferroviaire précise au terme de son article 12 les principes, conditions et prix de l'option d'achat :**
 - ▶ “Le Prix d’Option d’Achat correspond à la Valeur de Résiliation Haute pour la ou les Rames concernée(s) augmentée de 1 Euro par Rame ainsi que (i) des Coûts d’Ajustement de Trésorerie y afférents et (ii) du Coût ou Gain de Rupture des Contrats de Couverture, s’il s’agit du coût, étant précisé que si le Coût ou Gain de Rupture des Contrats de Couverture est un gain, il sera à l’inverse reversé par le Crédit-Bailleur au Crédit-Preneur” ;
 - ▶ La Valeur de Résiliation Haute est définie selon un échéancier présenté à l’Annexe 5, au 15 novembre 2016, elle est de 76,9 M€.
 - ▶ Au terme de l’annexe 6 : “En cas de dénouement anticipé des Contrats de Couverture, le Coût ou Gain de Rupture des Contrats de Couverture est calculé sur la base des données de marché en vigueur à la date de dénouement et en appliquant la méthode standard de valorisation des swaps “vanilles” en usage sur les marchés financiers”.

- ▶ Les deux contrats de crédits-bails prévoient le versement d'une redevance composée d'un loyer fixe et d'un loyer variable. Sauf évènements particuliers, le contrat signé en 2011 a une durée de 34 ans (à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat) et celui signé en 2007 de 30 ans, à compter de la date de mise en loyers.
 - ▶ La partie fixe des loyers est fixée en annexes des contrats, alors que la partie variable est calculée sur la base de la formule suivante:

$$V = \frac{\text{Valeur de Référence} \times (T + M) \times J}{360}$$
 - ▶ V = montant de la partie variable du loyer
 - ▶ T = Taux d'intérêt appliqué à l'encours financier pour la détermination de la partie Variable du Loyer
 - ▶ M = une marge diminuée d'une bonification
 - ▶ J = nombre de jours de la période de référence des loyers considérés
 - ▶ La valeur de référence de chaque échéance est fixée contractuellement
- ▶ Les contrats de crédits-bails sont assortis d'options d'achat exerçables
 - ▶ à chaque date de paiement de loyer, à compter de la 5ème date d'anniversaire de la date de mise en loyers et au terme normal pour le contrat signé en 2011.
 - ▶ A chaque échéance semestrielle à compter de la vingtième date de paiement de loyer pour le contrat signé en 2007.
- ▶ Un taux de 3,7079491895% est retenu pour le Crédit Bail signé en 2007 et de 3,68% pour celui signé en 2011.
- ▶ **Les échanges menés avec la Région Poitou-Charentes soulignent la lisibilité des dépenses associées aux redevances des crédits bails, en effet les taux considérés sont constants et les échéances fixées en annexe des contrats.**

Source : contrats de crédits-bails

- ▶ Le contrat signé en 2011 stipule dans son article 18.2.3 que le “Crédit-Preneur (la Région) supportera seul l’intégralité des coûts, frais et dépenses de tous ordres, ainsi que l’intégralité des obligations, pénalités, amendes, conséquences financières, fiscales ou autres qui pourraient lui être imposés ou qui seraient soulevés à son encontre ou à l’encontre du Crédit-Bailleur et résultant directement ou indirectement:
 - ▶ De la livraison, du défaut de livraison, de la propriété ou de la possession, de la location, du transport, du contrôle, de l’utilisation ou de l’exploitation des rames, ainsi que de toute disposition législative, réglementaire ou toute autre norme applicable à l’exploitation des rames, à l’exclusion des montants correspondant aux évènements exclus.”
- ▶ Les évènements exclus correspondent à:
 - ▶ Une variation de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S);
 - ▶ Une modification des taux ou de l’assiette de l’IFA payable par le Crédit-Bailleur;
 - ▶ La non mise à disposition pour le Crédit Bailleur de la capacité fiscale nécessaire à la réalisation effective de la bonification;
 - ▶ Toute remise en cause ou modification du coefficient et de la durée d’amortissement de la rame concernée;
 - ▶ Toute remise en cause de l’impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles payables par le Crédit Bailleur.
- ▶ **Cet article pourrait faire courir un risque potentiel à la Région Poitou-Charentes dans l’hypothèse où surviendrait un évènement non prévu dans ceux exclus.**



- Au titre de l'exercice 2015, la Région Aquitaine a notamment participé aux organismes de regroupement présentés ci-dessous.

Raison sociale	Nature Juridique	Montant de l'engagement
IRDI MIDI PYRENEES	Autre SA à conseil d'administration	2 986 274,70
S.A SOCRI	Société par actions simplifiée	27,00
CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	Autre SA à directoire	381 112,00
CARA	SA	762 245,09
GALIA VENTURE	Autre SA à conseil d'administration	2 043 900,00
S.A AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT	Société par actions simplifiée	1 946 164,15
S.A AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT	Société par actions simplifiée	1 276 464,00
EXPANSO HOLDING	SA nationale à directoire	919 077,01
STE FINANCIERE AQUITAINE DE PARTICIPATION	Autre SA à conseil d'administration	304 898,03
S.E.M 47	Autre SA à conseil d'administration	15 244,90
CAISSE D'EPARGNE PAYS DE L'ADOUR	Autre SA à directoire	228 656,00
SAFER AQUITAINE ATLANTIQUE	SA aménagement foncier	45 734,71
SA HERRIKOA	Autre SA à conseil d'administration	152 494,75
S.E.P.A 64	Autre SA à conseil d'administration	45 734,71
INSTITUT DE PARTICIPATION DU BOIS ET DU MEUBLE	SA	74 105,46
SOGAP	SA aménagement foncier	30 489,80
CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	SA union des sociétés coopératives	7 619,40
STE AEROPORT DE BORDEAUX MERIGNAC	Autre SA à directoire	5 550,00
SA HERRIKOA	Autre SA à conseil d'administration	268 147,60
SAS AQUI-INVEST	Société par actions simplifiée	3 000 000,00
IRDI MIDI PYRENEES	Autre SA à conseil d'administration	515 270,70
IRDI MIDI PYRENEES	Autre SA à conseil d'administration	23 878,60
SOCIETE DE REALISATION IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT DE L'UNIVERSITE DE BORDEAUX	Société par actions simplifiée	495 092,00
SCIC CULTURE ET SANTE EN AQUITAINE	Autre SARL coopérative	5 000,00
IRDI MIDI PYRENEES	Autre SA à conseil d'administration	168 125,10
IRDI MIDI PYRENEES	Autre SA à conseil d'administration	87 701,29
SAS AQUI-INVEST	Société par actions simplifiée	1 500 000,00
SPL LASCAUX - L'EXPOSITION INTERNATIONALE	Société anonyme	100 000,00
IRDINOV	Société par actions simplifiée	800 000,00
SAS AQUI-INVEST	Société par actions simplifiée	750 000,00
S.A AQUITAINE CREATION INVESTISSEMENT	Société par actions simplifiée	1 747 375,50
IRDI MIDI PYRENEES	Autre SA à conseil d'administration	599 986,40
SAS AQUI-INVEST	Société par actions simplifiée	2 250 000,00
DIRECTION REGIONALE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (dépositaire des fonds)	Autre personne morale de droit administratif	2 000 000,00
TOTAL		25 536 369 €

Source : annexe CA 2015 – Région Aquitaine

- ▶ Au 31 décembre 2015, la Région Aquitaine détient une participation dans les fonds communs de placement suivants :

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement (K€)
ACE MANAGEMENT	SA	3 024 558
IXO PRIVATE EQUITY	SASU	1 650 800
NEWFUND MANAGEMENT	SA	814 401
Total		5 489 759

Source : Annexe CA 2015

- ▶ Au 31 décembre 2015, la Région Aquitaine a pris un engagement financier (participation en capital, apports en comptes courants d'associés) principalement dans les organismes suivants :

Raison sociale	Nature Juridique	Montant de l'engagement
SA SEML	SA d'économie mixte	2 287 000,00
SA SEML	SA d'économie mixte	1 142 900,00
SEM LOCALE BIARRITZ OCEAN	SA d'économie mixte à conseil d'administration	400 000,00
SEM GIRONDE DEVELOPPEMENT	SA d'économie mixte	166 192,20
SEM GIRONDE DEVELOPPEMENT	SA d'économie mixte	86 304,00
COMPAGNIE D'AMENAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE	SA d'économie mixte	59 990,70
SEM GIRONDE DEVELOPPEMENT	SA d'économie mixte	45 734,71
TOTAL		4 188 122 €

- ▶ Les participations de la Région Aquitaine sont modérées au regard de sa surface financière, elles représentent 3% des recettes réelles de fonctionnement constatées sur l'année 2015.

Source : annexe CA 2015

- Au 31 décembre 2014, la Région Poitou-Charentes a pris un engagement financier (participation en capital, apports en comptes courants d'associés) principalement dans les organismes suivants :

Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement (K€)	Participation en capital (K€)	Apports en comptes courants d'associés (K€)
Poitou-Charentes Expansion	Entreprise	7 225	2 804	4 421
Poitou-Charentes Innovation	Entreprise	8 787	5 612	3 175
Valagro Carbone Renouvelable	SEML	3 300	3 300	-
Mia Electric	Entreprise	6 201	6 201	-
Fonds de Co-Investissement PC	Entreprise	7 500	7 500	-
SAEML du Bois de la Mothe Chandénier	SEML	5 000	5 000	-
Territoires Charentes	SEML	45	45	-
Poitou-Charentes Auto-Partage	Société Publique Locale	350	350	-
Ester Poitou-Charentes	SEML	1 632	520	1 112
Fabrique Régionale du Bocage	Entreprise	1 150	650	500
Sofindi	SEML	193	39	155
SEML du Melusayen	SEML	1 168	412	756
Sté gestion Nouvelle Fabrique Ecologique	Société Publique Locale	1 510	600	910
Total		44 060	33 031	11 029

Source : Budget primitif 2015

- ▶ Le tableau ci-dessous résume les participations statutaires versées par la Région Poitou-Charentes au titre de l'année 2014.

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement (K€)
Syndicats mixtes (articles L.5721-2 du CGCT)			1 745
SM CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD ATLANTIQUE	13/01/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2013	75
SM CONSERVATOIRE BOTANIQUE SUD ATLANTIQUE	21/05/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014	76
SM FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES	03/06/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014	73
SM PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN	03/06/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014	324
SM MISSION NUTRITION ET ALIMENTATION POITOU-CHARENTES	10/09/04	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014	146
SM DU POLE DE L'IMAGE MAGELIS	13/05/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2013	700
SM DU POLE DE L'IMAGE MAGELIS	17/09/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 1ER ET 2EME TR 2014	350
Autres organismes de regroupement			1 198
ETABLISSEMENT PUBLIC DU BASSIN DE LA VIENNE	28/05/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014	42
EPCC CITE INTERNATIONALE DE LA BD ET DE L' IMAGE	21/07/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014	284
EPCC ECOLE SUPERIEURE DE L'IMAGE	21/02/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014 1ER ACOMPTE	450
EPCC ECOLE SUPERIEURE DE L'IMAGE	10/03/14	PARTICIPATION STATUTAIRE 2014 2EME ACOMPTE	422

Source : Budget primitif 2015

- ▶ Les participations de la Région Poitou-Charentes sont modérées, elles représentent 6% des recettes réelles de fonctionnement constatées sur l'année 2015.

- ▶ Au 31 décembre 2015, la Région Limousin détient une participation en capital dans les organismes suivants :

Nom de l'organisme	Montant de l'engagement (en euros)
FCI Limousin DYNALIM	19 900 000
Limousin Participations	2 837 184
SAFER	496 848
SEM sportive Limoges CSP	437 529
Fondation Partenariale de l'Université de Limoges	400 500
SEM d'aménagement et d'Equipement de la Corrèze	174 999
SELI	146 351
FFPCI Opportunités Régions 2-SOFIMAC PARTNERS	60 000
Maison du Limousin	51 000
SEML Felletin Energies	12 934
SLE Limoges Ville	11 460
Action CPILL 2007	0
Total	24 528 805

Source : participations en capital au 31.12.2015

- ▶ Le tableau ci-dessous résume les participations statutaires versées par la Région Limousin au titre de l'année 2015.

Bénéficiaire	Montant (en euros)
SM AEROPORT LGES BELLEGARDE	2 579 203
LE LAC DE VASSIVIERE	1 278 810
SM GESTION PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN	582 105
SM CR AMENAG GEST AERO BRIVE SOUILLAC	348 500
SM PNR PERIGORD LIMOUSIN	263 765
SM CITE INTERNAT TAPISSERIE ART TISSE	184 423
ETS PUB TERRITORIAL BASSIN DE VIENNE	167 635
DORSAL	111 239
G I P INTER DEV MASSIF CENTRAL	44 728
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	36 032
	5 596 439

Source : Participations Statutaires 2015 (compte 6561)

- ▶ Les participations de la Région Limousin sont les plus importantes des trois anciennes Régions, elles représentent 8% des recettes réelles de fonctionnement constatées sur l'année 2015.

3 – Perspectives financières de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes



- ▶ **Afin de construire l'analyse financière prospective au fil de l'eau à horizon 2020, des travaux ont été menés sur la base d'un CA 2015 prévisionnel consolidé des trois Régions:**
 - ▶ Ces éléments ont servi de base à la construction d'un scénario au fil de l'eau reprenant:
 - ▶ Les hypothèses d'évolution des postes de dépenses sur la base d'une évolution rétrospective moyenne;
 - ▶ La diminution de la DGF de -40 M€ en 2016 et 2017;
 - ▶ Le profil d'extinction de la dette existante consolidé des trois Régions et le crédit-bail de la Région Poitou-Charentes;
 - ▶ Les éléments de Programmation Pluriannuelle des Investissements transmis par les trois Régions.

- ▶ **Les projections financières au fil de l'eau mettent en évidence une dégradation de la solvabilité financière de la Région engendrée par un effet ciseau entre recettes et dépenses sur la section de fonctionnement:**
 - ▶ Une augmentation des dépenses de fonctionnement de +1,4% par an de croissance annuelle moyenne entre 2015 et 2020;
 - ▶ Une diminution des recettes de -0,5% par an de croissance annuelle moyenne entre 2015 et 2020.

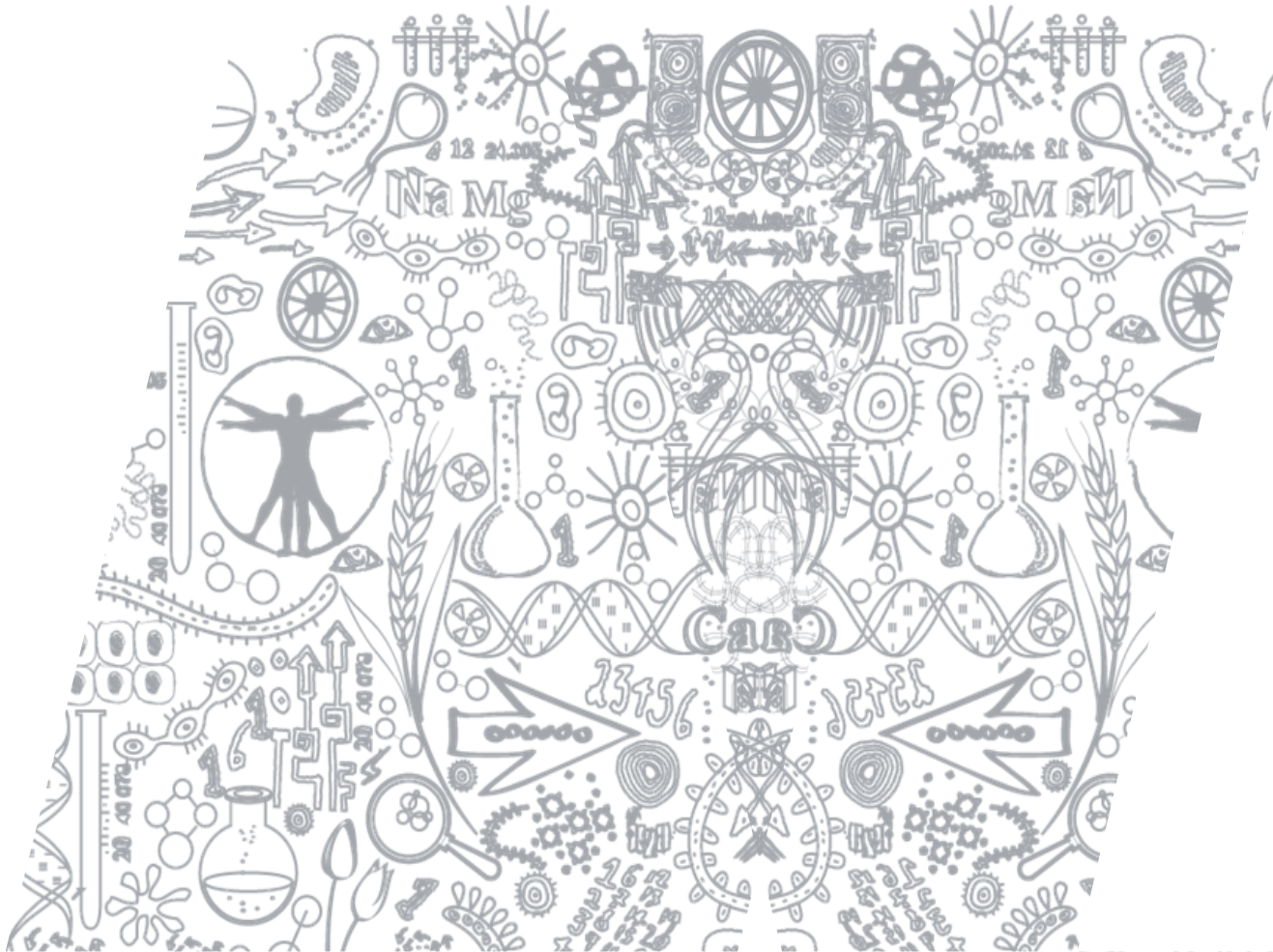
Les développements suivants présentent :

- 3.1 Scénario au fil de l'eau
 - 3.1.1 Hypothèses relatives aux scénarios au fil de l'eau
 - 3.1.2 Résultats des simulations du scénario au fil de l'eau

- 3.2 Présentation des scénarios alternatifs
 - 3.2.1 Présentation des efforts de gestion à mener afin de maintenir la solvabilité financière de la Région
Hypothèses relatives aux scénarios alternatifs

 - 3.2.2 Présentation des économies de gestion nécessaires dans le cadre du scénario alternatif 1
 - 3.2.3 Résultats du Résultat des simulations prospectives du scénario alternatif 1
 - 3.2.4 Résultats du Résultat des simulations prospectives du scénario alternatif 2

3.1 Présentation du scénario au fil de l'eau



Présentation des hypothèses du scénario au fil de l'eau

Hypothèses relatives aux recettes de fonctionnement

- ▶ Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses relatives aux recettes de fonctionnement sur la période 2016-2020, notamment une diminution puis un gel en valeur de la DGF.
- ▶ Une perte de recette relative à la taxe sur les permis de conduire est prise en compte dans le scénario au fil de l'eau et dans les scénarii alternatifs (500 k€ en 2016 et nulle à compter de 2017).

Recettes de fonctionnement	Recettes 2015 (M€)	Hypothèses	Commentaires
Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)	462,5	-40 M€ en 2016 et en 2017	Intégration de la diminution de la DGF sur 2015-2017: baisse de 40 M€ en 2016 et 2017 puis gel en valeur
Dotation générale de décentralisation (DGD)	37,2	+0% par an	Gel en valeur
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	75,4	+0% par an	Gel en valeur
Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)	75,5	+0% par an	Gel en valeur
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	286,9	+1,3% en 2016 et 2017 puis 1% par an	Hypothèse conservatrice corrélée au PIB régional de l'année précédente et à l'inflation (+1% selon le PLF 2016)
Taxe intérieure de consommation sur les produits (TICPE)	351,8	+0,5% par an	Hypothèse d'évolution conservatrice (appréciation au regard des hypothèses utilisées dans le cadre de la notation de la Région Aquitaine).
TICPE deuxième part	43,7	+0% par an	Reconduction du montant du CA 2015 consolidé des trois Régions
Taxes relatives à la formation professionnelle et l'apprentissage	85,7	+1% par an	Inflation
Frais de gestion remplaçant la DGD formation professionnelle	53,6	+3,5% entre 2016 et 2018, +2%/an ensuite	Hypothèses intégrée au regard des hypothèses utilisées dans le cadre de la notation de la Région Aquitaine
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	180,3	+0,5% par an	Évolution rétrospective au niveau consolidé des trois Régions
(IFER)	57,7	+1% par an	Revalorisation des tarifs des composantes de l'IFER au titre de l'année 2016 à + 1 % (tendance constante sur la période rétrospective)
Produits divers des directions opérationnelles et recettes autres (hors produits financiers, exceptionnels et provisions)	18,9	+1,5% par an	Évolution rétrospective et prévisions d'inflation

Présentation des hypothèses du scénario au fil de l'eau

Hypothèses relatives aux dépenses de fonctionnement

- ▶ Les hypothèses d'évolution annuelles relatives aux dépenses de fonctionnement intégrées dans le cadre du scénario au fil de l'eau ont été déterminées à partir des données rétrospectives constatées pondérées du poids de chacune des Régions.
 - ▶ Dans ce cadre, les hypothèses d'évolution annuelles relatives aux dépenses de fonctionnement intégrées dans la prospective 2016-2020 sont les suivantes:

En %	2016	2017	2018	2019	2020
Charges de gestion courante (interventions régionales)	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%	1,36%
Frais de fonctionnement groupes d'élus	0%	0%	0%	0%	0%
Services généraux	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
Charges à caractère général	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
Charges de personnel	2%	2%	2%	2%	2%
Atténuation de produits	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%

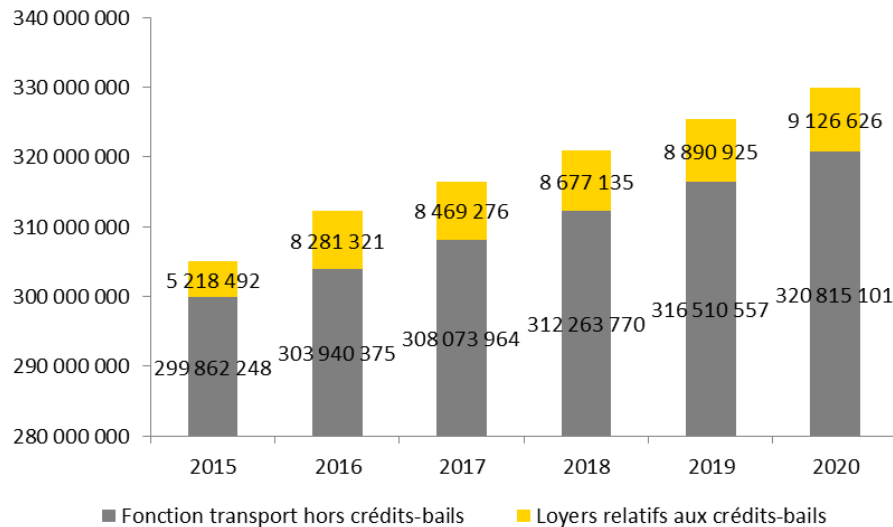
- ▶ L'évaluation de la hausse des dépenses de personnel est basée sur des prévisions réalistes prenant en compte d'éventuelles économies d'échelles suite à la fusion des régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin.
- ▶ À noter que l'évolution des charges de gestion courante a été évaluée au niveau global, pouvant recouvrir des évolutions différentes au sein des différentes compétences de ce poste.
- ▶ **Par ailleurs, les simulations prospectives ont été réalisées en ne prenant pas en compte les résultats exceptionnels et les provisions.**

Présentation des hypothèses du scénario au fil de l'eau

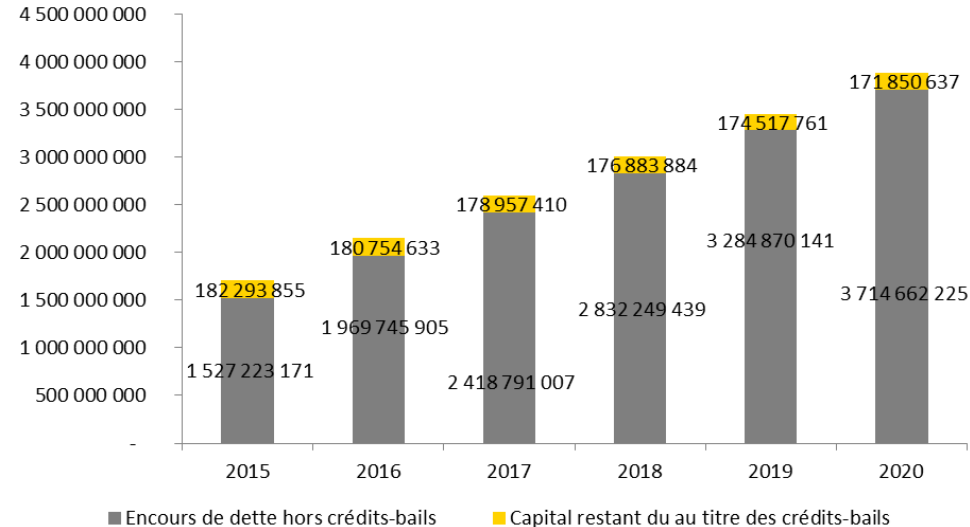
Hypothèses relatives aux crédits-bails

- ▶ L'intégralité des loyers relatifs aux crédits-bails a été intégrée à la fonction transport ;
- ▶ Une capacité de désendettement incluant l'encours de dette liée aux crédits-bails est calculée : cet encours de dette correspond à celui lié aux dettes existantes augmenté du capital à rembourser au titre des crédits-bails ;
- ▶ Une hypothèse de croissance de 1,36% par an de la fonction transport (hors crédits-bails) est conservée sur la période 2016-2020.

Décomposition des dépenses associées à la fonction transport
(en euros)



Décomposition de l'encours de dette
(en euros)

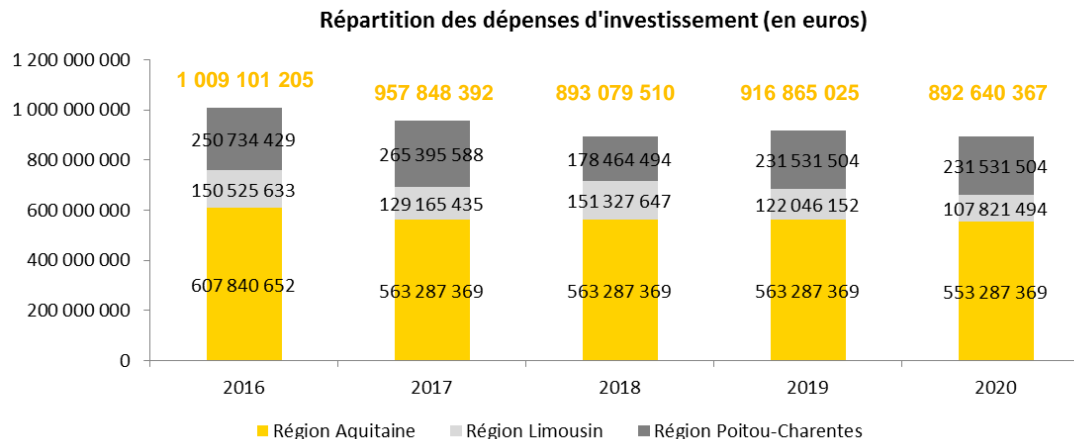


- ▶ Les recettes d'investissement ont été déterminées à partir des hypothèses suivantes:
 - ▶ Le FCTVA est intégré sur la base des dépenses réalisées en n-1, au taux de 16,404% et sur la base du pourcentage représentant des dépenses n-1 en moyenne sur la période 2013-2015;
 - ▶ Les fonds FEADER ont été retraités en dépenses comme en recettes, en sections d'investissement et de fonctionnement à compter de l'année 2016;
 - ▶ Les Programmes opérationnels FEDER ont été déterminés à partir de l'enveloppe globale prévisionnelle à destination des régions sur la période 2014-2020. En dépenses, la dotation globale sur 2014-2020 a été divisée par 8 pour les années 2016 à 2023. En recettes les préfinancements reçus en 2015 ont été retraités et l'enveloppe annuelle a été calculée selon la même procédure.
 - ▶ Le montant de la Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES) perçu par la Région est figé depuis 2008 (la LFI 2012 -article 30- a pérennisé la reconduction des dotations 2008 pour chaque région en mettant un terme « à compter de 2009 » à l'indexation selon le taux prévisionnel de croissance de la formation brute de capital fixe des administrations publiques de l'année de versement). Le montant du CA 2015 est donc reconduit sur la prospective.
 - ▶ Une moyenne des autres recettes d'investissement perçues sur la période rétrospective a été retenue.

Présentation des hypothèses du scénario au fil de l'eau

Hypothèses relatives aux dépenses d'investissement

- ▶ Les hypothèses de dépenses d'investissement sur la période 2016-2020 ont été construites comme suit:
 - ▶ Région Aquitaine: à partir de la PPI projets transmise augmentée d'une enveloppe de 153 M€ par an de dépenses récurrentes sur la période 2016-2020.
 - ▶ Région Limousin: à partir de la PPI transmise, intégrant toutes les dépenses d'investissement hors fonds européens;
 - ▶ Région Poitou-Charentes: un retraitement a été réalisé à partir de la PPI en 2019 et 2020 : au regard des montants figurant dans la PPI (99 M€ en 2019 et 64 M€ en 2020), les dépenses retenues correspondent à la moyenne des dépenses (hors emprunt) des trois années précédentes (2016-2018).
 - ▶ Les fonds FEADER ont été retraités et les Programmes Opérationnels FEDER (y compris réserve de performance) réintégrés selon le mécanisme décrit en page précédente.
- ▶ Ainsi, la chronique de dépenses d'investissement intégrée dans la prospective au fil de l'eau est la suivante:

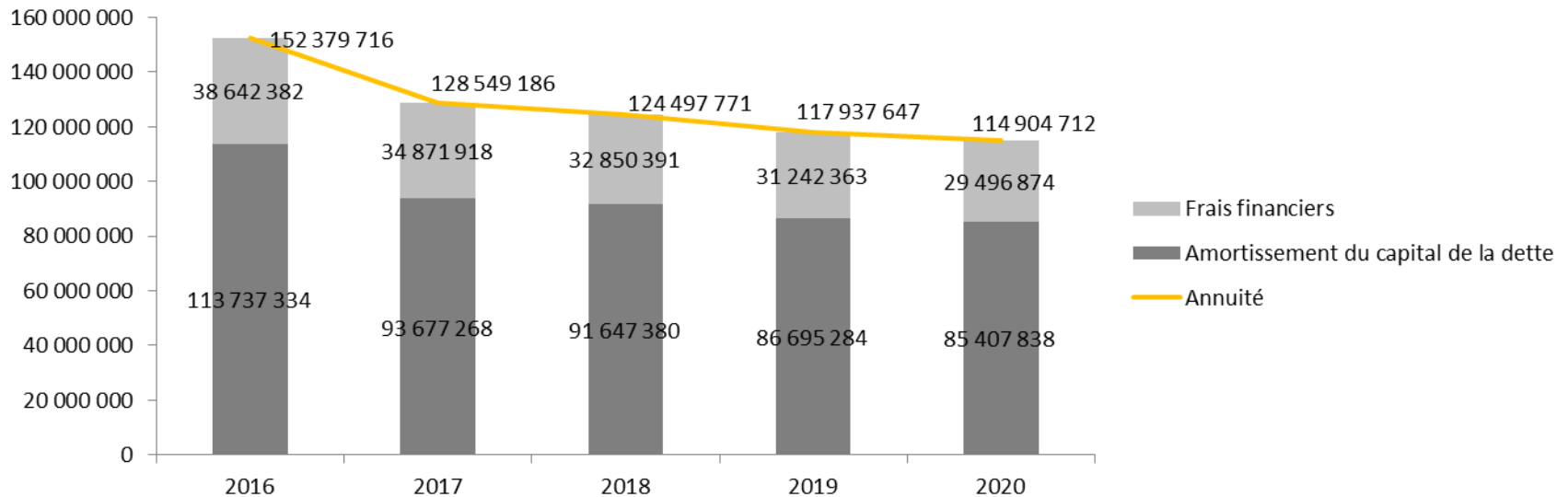


Présentation des hypothèses du scénario au fil de l'eau

Hypothèses relatives à la dette

- ▶ Le profil d'amortissement de la dette existante intégré sur la période 2016-2020 correspond à la consolidation des éléments transmis par les Régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.
- ▶ Les engagements liés aux crédits-bails de la Région Poitou-Charentes ne sont pas intégrés aux frais financiers et à l'amortissement du capital mais intégrés entièrement à la fonction transport.

Evolution de l'annuité de la dette existante hors crédits-bails (en euros)



NB : intègre les amortissements revolving de la Région Poitou-Charentes

- ▶ Par ailleurs, dans le cadre du scénario de référence, les hypothèses relatives à la nouvelle dette bancaire sont les suivantes:
 - ▶ Durée du nouvel emprunt : 15 ans;
 - ▶ Hypothèse de taux à 2,5%.

3.1.2 Résultats des simulations du scénario au fil de l'eau Présentation des soldes intermédiaires de gestion

- ▶ Le scénario de référence, au fil de l'eau, projeté sur la période 2016-2020 présente les résultats suivants:

Mouvements réels en kEuros	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	1 950 609	1 900 090	1 871 519	1 882 898	1 893 264	1 903 736
Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 521 726	1 540 761	1 562 101	1 583 781	1 605 794	1 628 160
Epargne de gestion	428 884	359 329	309 418	299 117	287 470	275 576
Résultat financier	-49 040	-36 948	-47 185	-58 876	-70 043	-81 931
Résultat exceptionnel	470	0	0	0	0	0
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	380 313	322 381	262 233	240 241	217 427	193 644
Taux épargne brute (CAF / RRF)	19%	17%	14%	13%	11%	10%
Amortissement du capital de la dette	107 661	113 737	124 923	156 004	184 747	221 792
Epargne nette ou Capacité d'autofinancement nette (12)=(10)-(11)	272 652	208 643	137 310	84 237	32 681	-28 147
Taux d'épargne nette (CAF nette / RRF)	14%	11%	7%	4%	2%	-1%
Recettes d'investissement hors emprunt	163 356	240 156	240 812	233 478	240 768	236 752
Dépenses d'investissement hors reebt emprunt	773 956	1 009 101	957 848	893 080	916 865	892 640
Emprunt nécessaire	324 350	560 301	579 726	575 364	643 417	655 888
Encours de la dette (hors crédit revolving)	1 527 223	1 973 787	2 428 590	2 847 950	3 306 620	3 740 716
Capacité de désendettement (en années)	4,0	6,1	9,3	11,9	15,2	19,3
Encours de la dette (y.c crédits bails)	1 709 517	2 154 541	2 607 547	3 024 834	3 481 138	3 912 567
Capacité de désendettement y.c crédits-bails(en années)	4,5	6,7	9,9	12,6	16,0	20,2

- ▶ Les soldes intermédiaires de gestion de la Région sont largement dégradés sur la période, notamment au regard du niveau constaté en 2015.

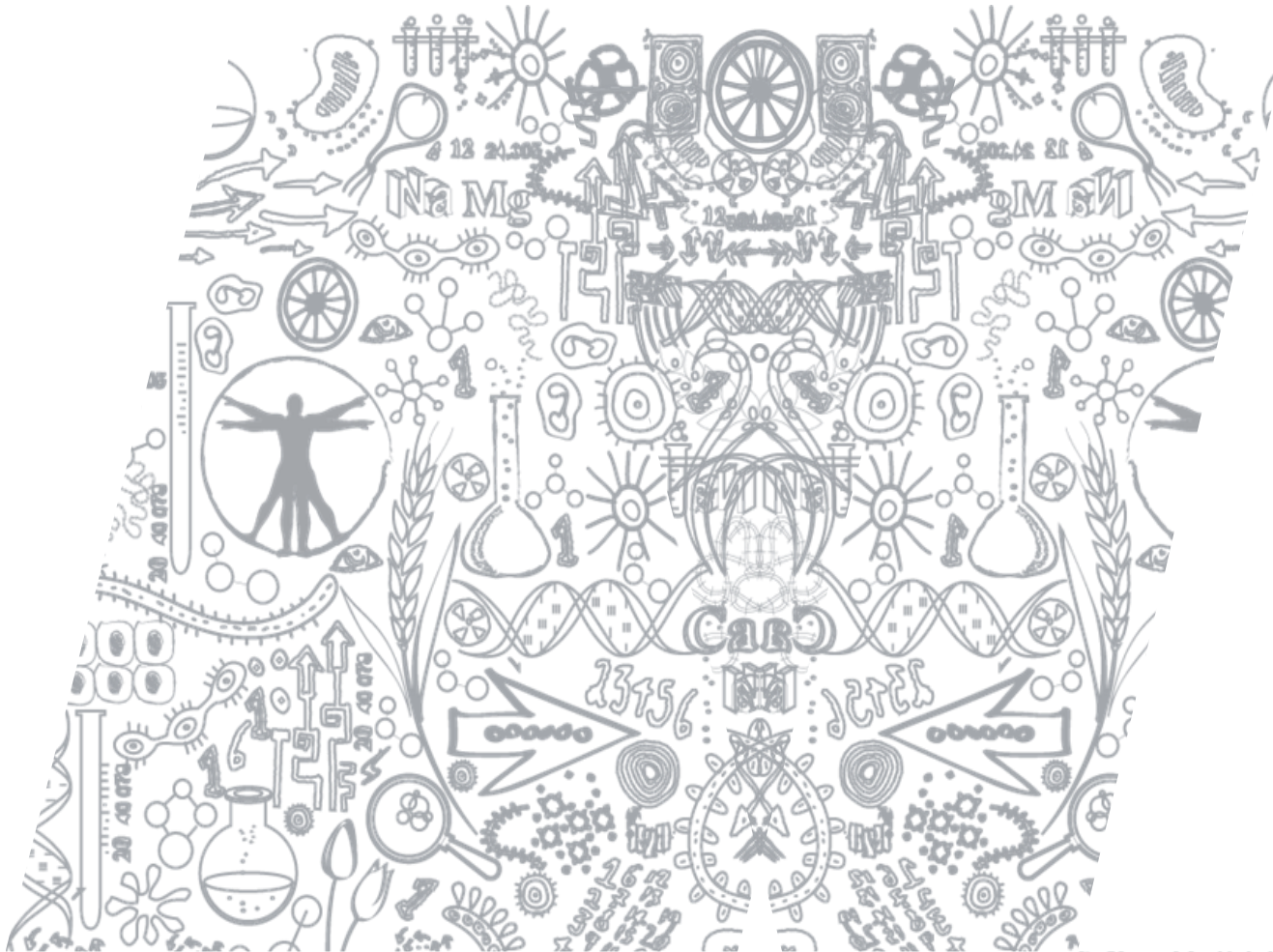
*NB : Les fonds FEADER sont retraités, par ailleurs les redevances des crédits-bails sont intégrés à la fonction transport.

3.1.2 Résultats des simulations du scénario au fil de l'eau Présentation des soldes intermédiaires de gestion

- ▶ Le scénario au fil de l'eau souligne la poursuite de l'effet ciseau sur la section de fonctionnement et la dégradation associée au titre de l'épargne de gestion comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

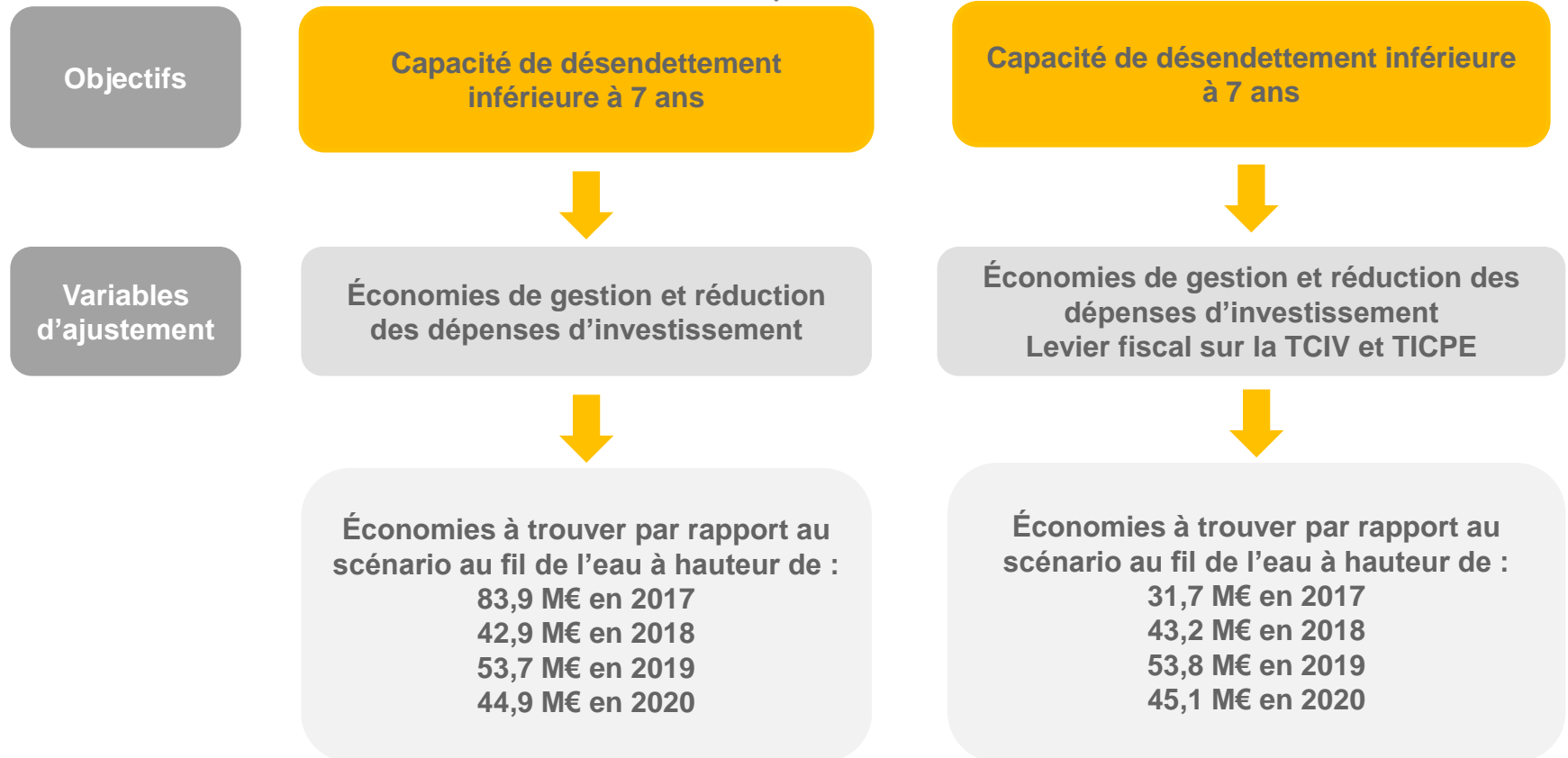
Mouvements réels en Euros	CA2015	CA2016	CA2017	CA2018	CA2019	CA2020
Recettes réelles de fonctionnement	1 950 609	1 900 090	1 871 519	1 882 898	1 893 264	1 903 736
Dépenses réelles de fonctionnement	1 521 726	1 540 761	1 562 101	1 583 781	1 605 794	1 628 160
Epargne de gestion	428 884	359 329	309 418	299 117	287 470	275 576

- ▶ Dans ce scénario, l'épargne nette devient négative en 2020 compte tenu de l'effet ciseau en section de fonctionnement et de l'augmentation du poids du service de la dette (frais financiers et amortissement du capital).
- ▶ Dans l'hypothèse d'une poursuite au fil de l'eau des évolutions des dépenses et des recettes régionales, les ratios atteindraient et dépasseraient largement les seuils d'alerte (capacité de désendettement à 8 ans notamment). En 2020, le scénario au fil de l'eau présenterait une capacité de désendettement de 20 ans.
- ▶ Dans ce cadre, deux scénarii alternatifs sont ainsi testés suivant les indications de la Région afin de mesurer les efforts nécessaires pour préserver les équilibres financiers du nouvel ensemble et sont présentés dans les développements suivants.



Présentation des efforts de gestion à mener afin de maintenir la solvabilité financière de la Région

Dans ce cadre, deux scénarii alternatifs ont été testés suivant les indications de la Région à partir des hypothèses du scénario au fil de l'eau, dont les objectifs et variables d'ajustement sont présentés ci-dessous:



NB : En 2016 la capacité de désendettement dans les deux scénarios est inférieure à 7 années, aucune économie de gestion n'est donc proposée.

3.2.1 Hypothèses relatives aux scénarii alternatifs

Scénario 1

Scénario combinant des économies de gestion et des moindre dépenses d'investissement



Les hypothèses d'évolution des dépenses d'investissement présentent le profil suivant:

- Ecrêtage des dépenses d'investissement:
 - -17 % en 2017;
 - -10% en 2018;
 - +7% en 2019;
 - stable en 2020.
- Une perte de recette relative à la taxe sur les permis de conduire (500 k€ en 2016 et nulle à compter de 2017)
- Économies de gestion pour conserver une capacité de désendettement inférieure à 7 ans sur la période 2016-2020

Scénario 2

Scénario combinant des économies de gestion, des moindre dépenses d'investissement et de nouvelles recettes fiscales (TCIV et TICPE)



Les hypothèses d'évolution des dépenses d'investissement présentent le profil suivant:

- Ecrêtage des dépenses d'investissement:
 - -17 % en 2017;
 - -10% en 2018;
 - +7% en 2019;
 - stable en 2020.
- Une perte de recette relative à la taxe sur les permis de conduire (500 k€ en 2016 et nulle à compter de 2017)
- Hypothèses relatives aux recettes fiscales:
 - +3,5 M€ de TCIV en 2016
 - + 23,5 M€ de TICPE en 2016
 - +7 M€ de TCIV à compter de 2017
 - +47 M€ de TICPE à compter de 2017

- **Comparaison des économies de gestion nécessaires entre le scénario au fil de l'eau et le scénario 1 (baisse des dépenses d'investissement, sans hausse des recettes fiscales) pour conserver une capacité de désendettement inférieure à 7 ans sur la période 2016-2020.**

Economies nécessaires	2016	2017	2018	2019	2020
- Niveau d'économies par rapport au niveau de fonctionnement du scénario de référence (M€)	0	83 982 212	126 959 173	180 653 380	225 634 790
- Niveau d'économies par rapport au niveau de l'année n-1 (M€)	0	83 982 212	42 976 961	53 694 207	44 981 410
Niveau de dépenses de fonctionnement obtenu (€)	1 540 760 938	1 478 118 544	1 456 822 238	1 425 140 713	1 402 525 243

- **Comparaison des économies de gestion nécessaires entre le scénario au fil de l'eau et le scénario 2 (baisse des dépenses d'investissement, hausse des recettes fiscales) pour conserver une capacité de désendettement inférieure à 7 ans sur la période 2016-2020.**

Economies nécessaires	2016	2017	2018	2019	2020
- Niveau d'économies par rapport au niveau de fonctionnement du scénario de référence (M€)	0	31 685 722	74 867 569	128 710 037	173 791 925
- Niveau d'économies par rapport au niveau de l'année n-1 (M€)	0	31 685 722	43 181 846	53 842 469	45 081 888
Niveau de dépenses de fonctionnement obtenu (€)	1 540 760 938	1 530 415 033	1 508 913 842	1 477 084 056	1 454 368 108

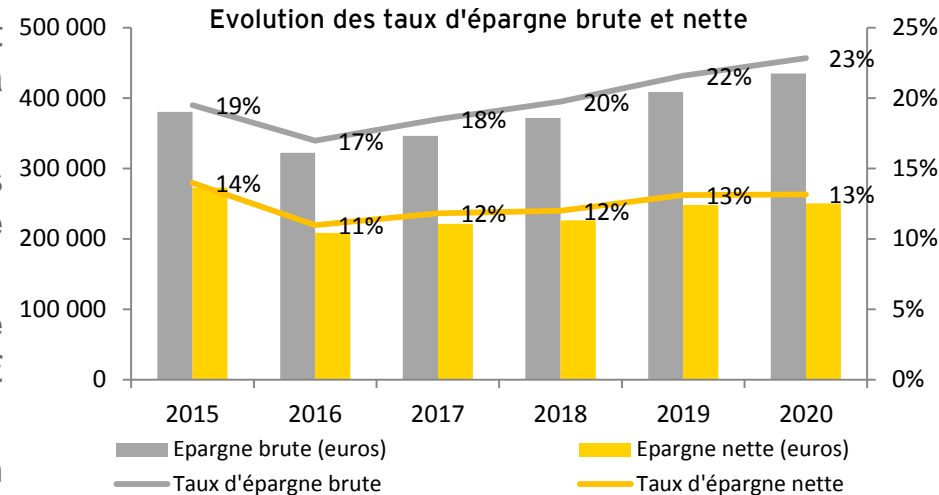
- **Les économies de gestion apparaissent moindres dans le scénario 2 du fait de la hausse des recettes fiscales, par ailleurs la diminution des dépenses d'investissement autorise un effort moins important en fonctionnement**

Résultats du scénario alternatif 1

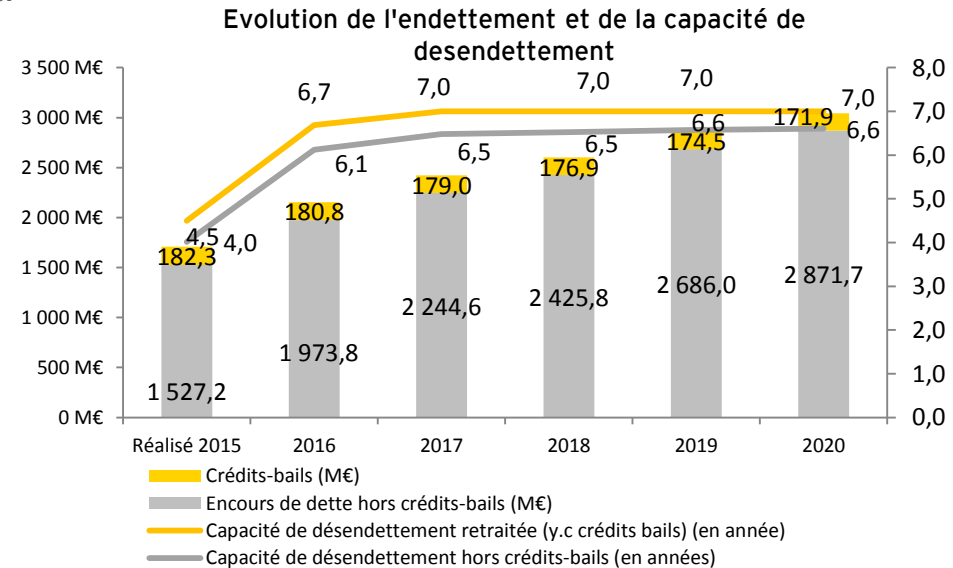
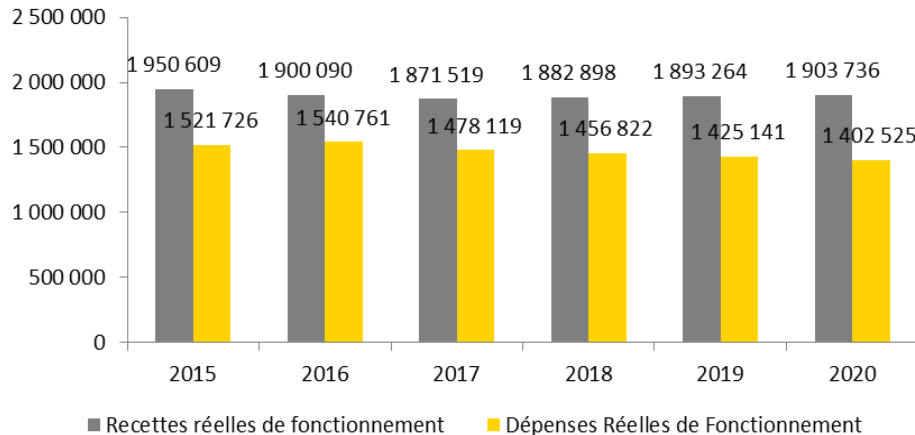
Résultat des simulations prospectives

Dans le scénario alternatif 1, les résultats montrent une amélioration de la solvabilité financière de la Région:

- ▶ L'épargne nette est positive sur la période, sous l'effet d'une forte réduction des dépenses de fonctionnement;
- ▶ La progression de l'endettement est plus limitée que dans le scénario au fil de l'eau (+2,2 Mds€ et 1,3 Mds€ dans le scénario alternatif 1);
- ▶ Entre 2016 et 2020, les économies de gestion par rapport au fil de l'eau représentent 225,6 M€.



Evolution de la section de fonctionnement (en keuros)



3.2.3

Résultats des simulations du scénario alternatif 1

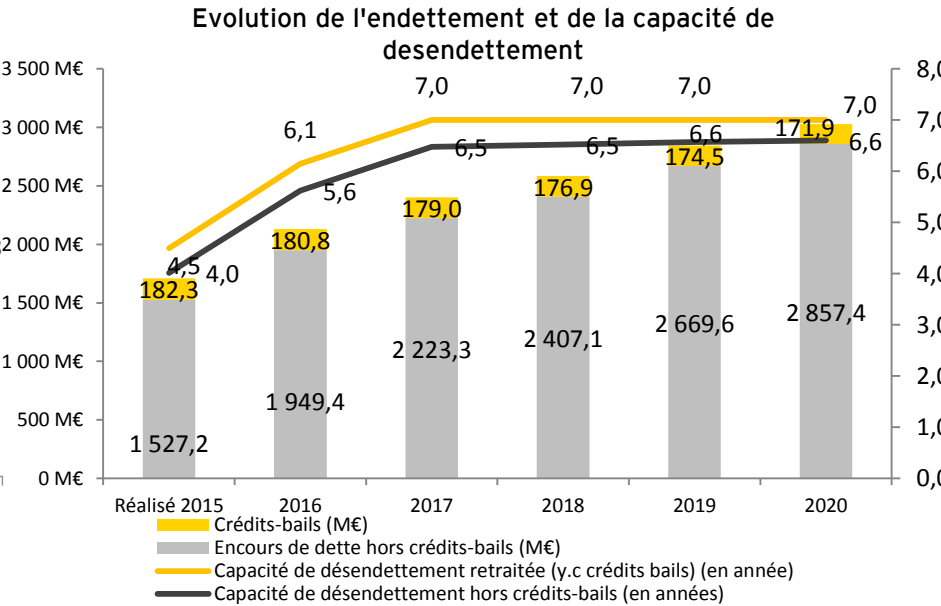
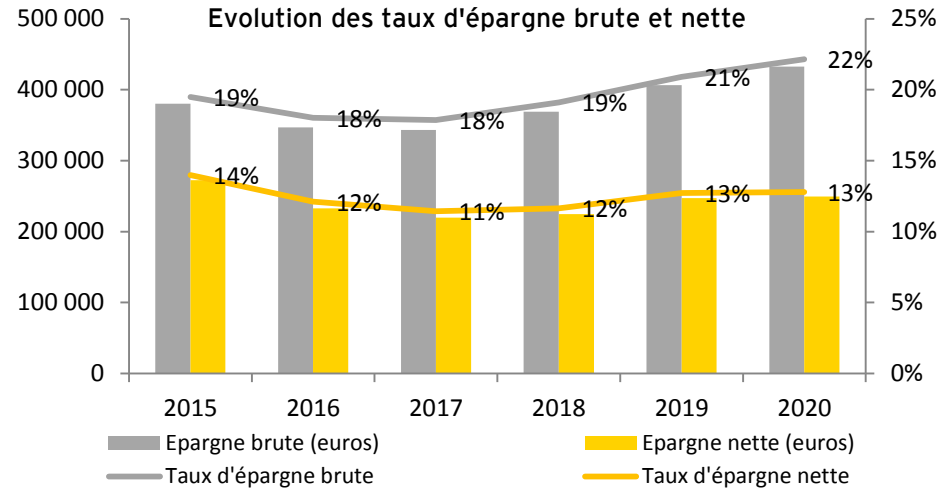
Présentation des soldes intermédiaires de gestion

Mouvements réels en kEuros	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	1 950 609	1 900 090	1 871 519	1 882 898	1 893 264	1 903 736
Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 521 726	1 540 761	1 478 119	1 456 822	1 425 141	1 402 525
Epargne de gestion	428 884	359 329	393 400	426 076	468 124	501 210
Résultat financier	-49 040	-36 948	-47 185	-54 277	-59 488	-66 415
Résultat exceptionnel	470	0	0	0	0	0
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	380 313	322 381	346 215	371 799	408 635	434 795
<i>Taux épargne brute (CAF / RRF)</i>	<i>19%</i>	<i>17%</i>	<i>18%</i>	<i>20%</i>	<i>22%</i>	<i>23%</i>
Amortissement du capital de la dette	107 661	113 737	124 923	145 745	160 374	184 383
Epargne nette ou Capacité d'autofinancement nette (12)=(10)-(11)	272 652	208 643	221 292	226 054	248 261	250 412
<i>Taux d'épargne nette (CAF nette / RRF)</i>	<i>14%</i>	<i>11%</i>	<i>12%</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	<i>13%</i>
Recettes d'investissement hors emprunt	163 356	240 156	240 812	228 722	235 467	236 155
Dépenses d'investissement hors rembt emprunt	773 956	1 009 101	857 866	781 663	904 303	856 728
Emprunt nécessaire	324 350	560 301	395 762	326 887	420 576	370 161
Encours de la dette (hors crédit revolving)	1 527 223	1 973 787	2 244 626	2 425 768	2 685 969	2 871 747
<i>Capacité de désendettement (en années)</i>	<i>4,0</i>	<i>6,1</i>	<i>6,5</i>	<i>6,5</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>
Encours de la dette (y.c crédits bails)	1 709 517	2 154 542	2 423 584	2 602 652	2 860 487	3 043 598
<i>Capacité de désendettement y.c crédits-bails(en années)</i>	<i>4,5</i>	<i>6,7</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>

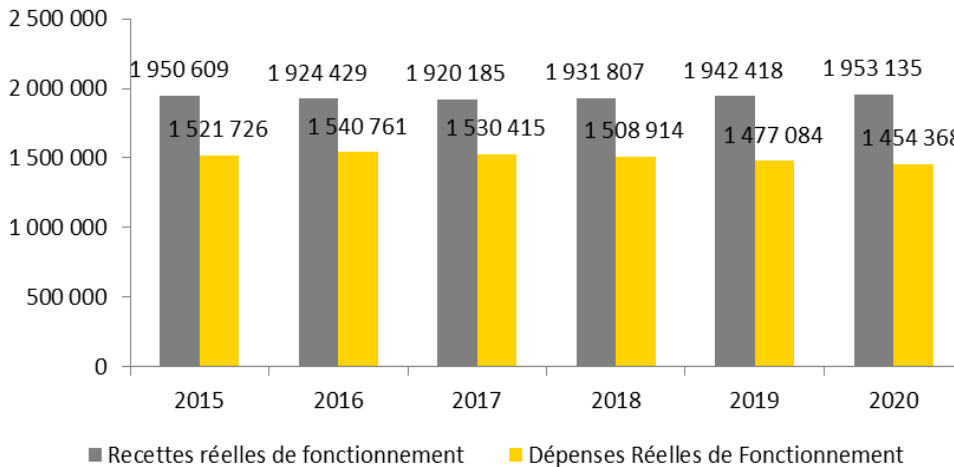
Résultats du scénario alternatif 2

Résultat des simulations prospectives

- ▶ Ce second scénario alternatif prévoit la mobilisation du levier fiscal au travers de la TCIV et la TICPE permettant ainsi de limiter les efforts de gestion au cours de la période 2017-2020:
 - ▶ +3,5 M€ de TCIV en 2016 et +7 M€ à compter de 2017;
 - ▶ + 23,5 M€ de TICPE en 2016 et +47 M€ à compter de 2017.
- ▶ Entre 2016 et 2020, les économies de gestion par rapport au fil de l'eau représentent 173,8 M€.



Evolution de la section de fonctionnement (en keuros)



3.2.4 Résultats des simulations du scénario alternatif 2 Présentation des soldes intermédiaires de gestion

Mouvements réels en kEuros	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes réelles de fonctionnement	1 950 609	1 924 429	1 920 185	1 931 807	1 942 418	1 953 135
Dépenses Réelles de Fonctionnement	1 521 726	1 540 761	1 530 415	1 508 914	1 477 084	1 454 368
Epargne de gestion	428 884	383 668	389 770	422 893	465 334	498 767
Résultat financier	-49 040	-36 948	-46 577	-53 744	-59 022	-66 007
Résultat exceptionnel	470	0	0	0	0	0
Epargne brute ou Capacité d'autofinancement	380 313	346 720	343 193	369 149	406 312	432 760
<i>Taux épargne brute (CAF / RRF)</i>	<i>19%</i>	<i>18%</i>	<i>18%</i>	<i>19%</i>	<i>21%</i>	<i>22%</i>
Amortissement du capital de la dette	107 661	113 737	123 566	144 446	159 119	183 156
Epargne nette ou Capacité d'autofinancement nette (12)=(10)-(11)	272 652	232 983	219 627	224 703	247 193	249 605
<i>Taux d'épargne nette (CAF nette / RRF)</i>	<i>14%</i>	<i>12%</i>	<i>11%</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>	<i>13%</i>
Recettes d'investissement hors emprunt	163 356	240 156	240 812	228 722	235 467	236 155
Dépenses d'investissement hors rembt emprunt	773 956	1 009 101	857 866	781 663	904 303	856 728
Emprunt nécessaire	324 350	535 962	397 427	328 238	421 643	370 969
Encours de la dette (hors crédit revolving)	1 527 223	1 949 448	2 223 309	2 407 101	2 669 625	2 857 438
<i>Capacité de désendettement (en années)</i>	<i>4,0</i>	<i>5,6</i>	<i>6,5</i>	<i>6,5</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>
Encours de la dette (y.c crédits bails)	1 709 517	2 130 202	2 402 266	2 583 984	2 844 143	3 029 289
<i>Capacité de désendettement y.c crédits-bails(en années)</i>	<i>4,5</i>	<i>6,1</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>	<i>7,0</i>